

CONSEIL DEPARTEMENTAL

15 novembre 2024

Extrait du registre des délibérations

Président de séance : Hervé GAYMARD

Présents : Mme BARBIER, M. BERETTI, Mme BERTHET, M. BERTHOUD,
Mme BLANC-TAILLEUR, Mme BONILLA, Mme BRUNET, Mme CHAPPUIS, M. CHASSOT,
Mme CRESSENS, M. DARVEY, Mme DUBOUCHET-REVOL, M. DUC,
Mme FAVETTA SIEYES, Mme FONTAINE, Mme FURBEYRE, M. GAYMARD, Mme GEINDRE,
M. GENNARO, M. GRANGE, M. GUIGUE, M. LOMBARD, M. MAITRE, M. MOIROUD,
M. MORAT, M. PAUCHET, Mme REMY, M. ROLLAND, Mme RUAZ, Mme SANTAIS,
Mme SCHMITT, M. THEVENET, Mme UTILLE-GRAND, M. VAIRETTO, Mme VERNEY,
Mme WOLFF

Absents excusés : M. PROVOST, M. VILLIBORD

La séance est ouverte à 10:00.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Conseil Départemental du 15 novembre 2024

Dossier n° 14

Direction des finances, du pilotage de gestion et des affaires juridiques/Pascal BELLEMIN
PB

FINANCES

Débat d'orientations budgétaires pour 2025

*

Vu l'avis favorable de la Première commission (Commission finances, ressources et moyens) en date du 08 novembre 2024,

Exposé des motifs :

En application des dispositions de l'article L 3312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, le Président du Conseil départemental présente au Conseil départemental un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport fait l'objet d'un débat dont il est pris acte.

Conformément à ces dispositions, il est présenté au Conseil départemental le rapport sur les orientations budgétaires 2025 ci-joint.

Proposition de décision :

Après discussion –à laquelle prennent part Messieurs BERETTI, GAYMARD, GENNARO, PAUCHET et ROLLAND et Mesdames BERTHET, CRESSENS et SANTAIS– portant sur :

- La prudence des prévisions de dépenses et de recettes dans un contexte budgétaire national incertain,
- La nécessité pour les collectivités territoriales d'avoir une garantie de dynamisme de leurs ressources depuis la perte de leur levier fiscal,
- La garantie que le Département assumera ses dépenses de prestations sociales légales,

Il est proposé au Conseil départemental de donner acte au Président de la communication du rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2025 conformément aux dispositions du CGCT citées ci-dessus.

DONNÉ ACTE

- Déposée en Préfecture le 18 novembre 2024
 - AR Préfecture le 18 novembre 2024
 - Publiée et exécutoire le 19 novembre 2024
- ID Télétransmission: 073-227300019-20241115-lmc1H11133H1-DE

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2025

Les orientations budgétaires et financières pour 2025 et les années suivantes s'inscrivent dans un environnement économique marqué par une activité peu dynamique et une désinflation désormais acquise. La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) français pourrait ainsi atteindre 1,1% en 2024 d'après l'INSEE et le FMI, comme en 2023. Cette faible progression serait confirmée en 2025, avec une croissance économique estimée à 1,1% par le FMI¹. L'inflation observée ces dernières années s'est par ailleurs sensiblement repliée et les taux d'intérêts, après avoir fortement progressé, tendent désormais à diminuer, sous l'effet de la révision de la politique de la Banque Centrale Européenne, qui a, depuis l'été, abaissé à plusieurs reprises ses taux directeurs².

Ces évolutions économiques interviennent dans un contexte géopolitique difficile, marqué par la guerre en Ukraine et le conflit au Proche Orient, et une situation fortement dégradée des finances publiques nationales. Le déficit budgétaire, qui avait été porté à 9% du PIB en 2020 puis ramené à 6,5% en 2021, a ainsi atteint 4,7% du PIB en 2022 et s'est élevé à 5,5% en 2023 puis à 6,1% en 2024, tandis que l'endettement représenterait 112,9% de la richesse nationale en 2024, après 109,9% en 2023³.

Le projet de loi de finances initiale pour 2025 présenté par le Gouvernement tient compte de cette aggravation du déficit et de la dette publics et prévoit diverses mesures destinées à enrayer ce mouvement, mesures aux fortes conséquences financières pour les collectivités territoriales. Ces dispositions consistent, en effet, à réduire certaines recettes perçues par les administrations locales (TVA en 2025, baisse du taux de compensation du FCTVA, etc...) ou à renforcer la péréquation horizontale entre collectivités (fonds de résilience). De telles mesures pourraient sensiblement affecter les marges de manœuvre du Département, d'ores et déjà confronté à un fort « effet de ciseaux » depuis 2023, en raison de la baisse de rendement des droits de mutation à titre onéreux et de la progression rapide des dépenses de fonctionnement.

Les orientations budgétaires du Département, qui s'inscrivent dans ce contexte à la fois incertain et de forte contrainte financière, donnent priorité à la cohésion, au développement et à la transition écologique. Bien que le Département présente une structure financière solide, il doit définir, pour 2025 et les années à venir, une stratégie lui permettant de mettre en œuvre ses actions prioritaires et de faire face à la progression de ses dépenses de fonctionnement, courantes et d'intervention, et à la baisse de ses ressources, induite, en particulier, par les dispositions annoncées au plan national.

La préparation des budgets à venir, et notamment du budget pour 2025, intervient donc dans un environnement de faible croissance économique et de comptes publics nationaux très dégradés. Elle appelle la définition d'une stratégie financière adaptée à la contrainte financière et privilégiant cohésion et développement.

*

**

¹ Sources : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 8, 36 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/> ; R. Hiault, « Le FMI s'inquiète d'une croissance mondiale durablement médiocre », Les Echos, 22-23 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/> ; FMI, « Changement de cap et menaces grandissantes », Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>.

² Sources : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, pages 11 et 12 ; Guillaume Benoit, « La BCE baisse ses taux pour la troisième fois dans un contexte de dégradation économique », Les Echos, 17 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

³ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 59 et 60.

I/ UN ENVIRONNEMENT DE STAGNATION ECONOMIQUE ET DE COMPTES PUBLICS NATIONAUX DEGRADEES

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires du Département est principalement caractérisé par une croissance modérée, un déficit et un endettement publics élevés et des finances départementales solides mais confrontées à la fois à un moindre rendement de ses ressources et à l'annonce de mesures budgétaires nationales restrictives.

A/ Un contexte de faible croissance, de désinflation et de finances publiques dégradées

L'environnement de cette fin d'année 2024 est caractérisé par un faible dynamisme de l'activité sur fond de désinflation et de crise des finances publiques nationales.

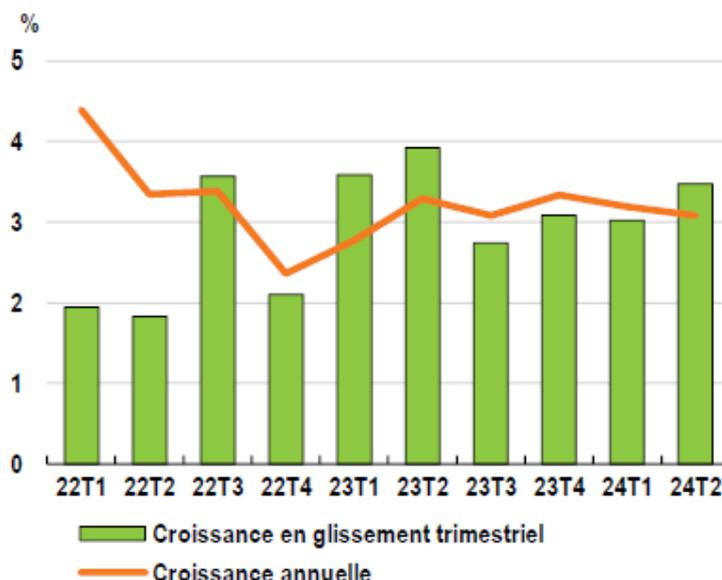
1/ Un contexte de faible croissance économique et de désinflation

L'examen du contexte économique conduit à s'intéresser successivement à l'environnement économique et financier international, à la situation économique en France puis aux tendances économiques en Savoie.

L'environnement économique et financier international

Après une progression de 3,1% en 2023, ainsi que le montrent le graphique et le tableau ci-dessous, la croissance de l'activité mondiale devrait, en effet, pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'accroître de 3,2% en 2023 et en 2024 (mêmes prévisions pour le Fonds Monétaire International (FMI)), dans un contexte marqué par une moindre inflation, des conditions financières restrictives et une incertitude liée aux conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. La désinflation devrait se poursuivre en 2025 et l'activité bénéficier d'un assouplissement des politiques monétaires⁴.

A. Croissance du PIB mondial



⁴ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, pages 4, 5, 7 et 14 ; FMI, "Changement de cap et menaces grandissantes", Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024> ; R. Hiault, "Le FMI s'inquiète d'une croissance mondiale durablement médiocre", Les Echos, 22-23 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, page 8.

« La croissance du PIB mondial est calculée à l'aide de pondérations variables fondées sur les PIB nominaux à parité de pouvoir d'achat. La croissance en glissement trimestriel est exprimée en taux annualisé ».

Tableau 1. La croissance mondiale devrait se maintenir à un niveau proche de son rythme récent

	2023	2024		2025	
		Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de mai	Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de mai
Monde	3.1	3.2	0.1	3.2	0.0
G20 ¹	3.4	3.2	0.1	3.1	0.0
Australie	2.0	1.1	-0.4	1.8	-0.4
Canada	1.2	1.1	0.1	1.8	0.0
Zone euro	0.5	0.7	0.0	1.3	-0.2
Allemagne	-0.1	0.1	-0.1	1.0	-0.1
France	1.1	1.1	0.4	1.2	-0.1
Italie	1.0	0.8	0.1	1.1	-0.1
Espagne ²	2.5	2.8	1.0	2.2	0.2
Japon	1.7	-0.1	-0.6	1.4	0.3
Corée	1.4	2.5	-0.1	2.2	0.0
Mexique	3.2	1.4	-0.8	1.2	-0.8
Türkiye	5.1	3.2	-0.2	3.1	-0.1
Royaume-Uni	0.1	1.1	0.7	1.2	0.2
États-Unis	2.5	2.6	0.0	1.6	-0.2
Argentine	-1.6	-4.0	-0.7	3.9	1.2
Brésil	2.9	2.9	1.0	2.6	0.5
Chine	5.2	4.9	0.0	4.5	0.0
Inde ³	8.2	6.7	0.1	6.8	0.2
Indonésie	5.0	5.1	0.0	5.2	0.0
Russie	3.6	3.7	1.1	1.1	0.1
Arabie Saoudite	-0.7	1.0	1.2	3.7	-0.4
Afrique du Sud	0.7	1.0	0.0	1.4	0.0

Note : Écart par rapport aux Perspectives économiques de l'OCDE de mai 2024 mesuré en points de pourcentage, sur la base de chiffres arrondis. Les agrégats Monde et G20 sont calculés à l'aide de pondérations variables fondées sur les PIB nominaux, à parité de pouvoir d'achat (PPA). Les révisions des estimations de PPA influent sur les écarts mesurés au niveau des agrégats. Sur la base des données disponibles au 19 septembre 2024.

1. L'Union européenne (UE) est membre à part entière du Groupe des Vingt (G20), mais l'agrégat G20 comprend uniquement les pays qui en sont également membres à titre individuel.

2. L'Espagne est un invité permanent du G20.

3. Exercices budgétaires, qui débutent en avril.

Source : Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 116 ; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 115.

Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, page 5.

La croissance du PIB aux Etats-Unis, est estimée à 2,6% en 2024 (après 2,5% en 2023 ; 2,8% pour le FMI), favorisée par la consommation privée et la baisse de l'inflation. Elle n'atteindrait que 1,6% en 2025 (2,2% pour le FMI). Le Royaume-Uni afficherait, quant à lui, une croissance de 1,1% en 2024 et de 1,2% en 2025 (1,1% et 1,5% pour le FMI), après à 0,1% en 2023⁵.

⁵ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, pages 4, 5, 7 et 15 ; FMI, « Changement de cap et menaces grandissantes », Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024> ; R. Hiault, « Le FMI s'inquiète d'une croissance mondiale durablement médiocre », Les Echos, 22-23 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

Au sein de la zone euro, la croissance économique serait limitée à 0,7% en 2024 (pour 0,5% en 2023 ; 0,8% pour le FMI en 2024) et mais pourrait atteindre 1,3% en 2025 (1,2% pour le FMI), à la faveur, notamment de la bonne tenue de l'activité économique espagnole, celle-ci devant croître de 2,8% en 2024 (après 2,5% en 2023) et de 2,2% en 2025. La croissance italienne serait de 0,8% en 2024 et de 1,1 % en 2025 (0,7% et 0,8% pour le FMI), tandis que l'Allemagne, dont le PIB s'était contracté de 0,1% en 2023, verrait son taux de croissance atteindre 0,1% en 2024 puis 1,0% en 2025 (0,0% et 0,8% pour le FMI)⁶.

La Chine, qui présentait un taux de croissance du PIB de 5,2% en 2023, connaîtrait une diminution de son activité, avec un taux de 4,9% en 2024, toutefois soutenu par les dépenses publiques locales, et de 4,5% en 2025 (4,8% et 4,5% pour le FMI), en raison notamment du faible dynamisme de la consommation. La croissance économique en Inde, bien qu'en diminution par rapport à 2023 (8,2%), atteindrait 6,7% à 6,8% en 2024 et 2025 (7,0% et 6,5% pour le FMI), à la faveur de la progression de la demande intérieure⁷.

Le commerce mondial, dont le redressement s'est engagé en 2023, resterait orienté favorablement en 2024, en raison, notamment, de l'augmentation des importations américaines et du dynamisme des échanges dans les pays émergents⁸.

L'OCDE observe également, un recul de l'inflation dans une grande partie des pays, en particulier dans les domaines de l'alimentaire, de l'énergie et des biens. Le cours du pétrole est, en outre, en baisse depuis le printemps dernier, en raison, principalement, d'une prévision d'offre excédentaire en 2025 et d'une demande moins marquée de la Chine⁹.

De nombreux pays, et en particulier les Etats-Unis et la zone euro, présentant des niveaux d'inflation conformes aux cibles arrêtées, les Banques Centrales se sont, en conséquence, engagées dans un mouvement de baisse de leurs taux directeurs¹⁰.

La Réserve fédérale américaine a, ainsi, décidé, le 18 septembre dernier d'abaisser de 50 points de base ses taux directeurs, taux qu'elle n'avait pas réduits depuis mars 2020 et qu'elle avait même fixés à leur plus haut niveau depuis 2001. Une telle décision a été motivée par le recul de l'inflation et le faible dynamisme du marché du travail aux Etats-Unis¹¹. Bien que le nombre de créations d'emplois annoncé début octobre s'est révélé plus important que prévu, la Réserve fédérale devrait poursuivre le mouvement de baisse des taux ainsi engagé et baisser de nouveau ses taux de 25 points de base au début du mois de novembre¹².

Ainsi que le montre le graphique ci-dessous, la Banque centrale européenne, pour sa part, a initié ce cycle le 6 juin dernier, en abaissant ses taux directeurs de 25 points de base, après une phase historique de resserrement monétaire¹³. Confiante sur le repli de l'inflation et consciente d'une activité économique

⁶ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, pages 4, 5 et 7 ; FMI, "Changement de cap et menaces grandissantes", Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>.

⁷ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, pages 4, 5, 7 et 15 ; FMI, "Changement de cap et menaces grandissantes", Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>.

⁸ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, page 9.

⁹ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, page 11 ; Nicolas Rauline, « Le prix du pétrole est tombé à son plus bas niveau depuis près de trois ans », Les Echos, 12 septembre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁰ Source : OCDE, « L'économie mondiale à un tournant », Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f3e84c18-fr>, page 12.

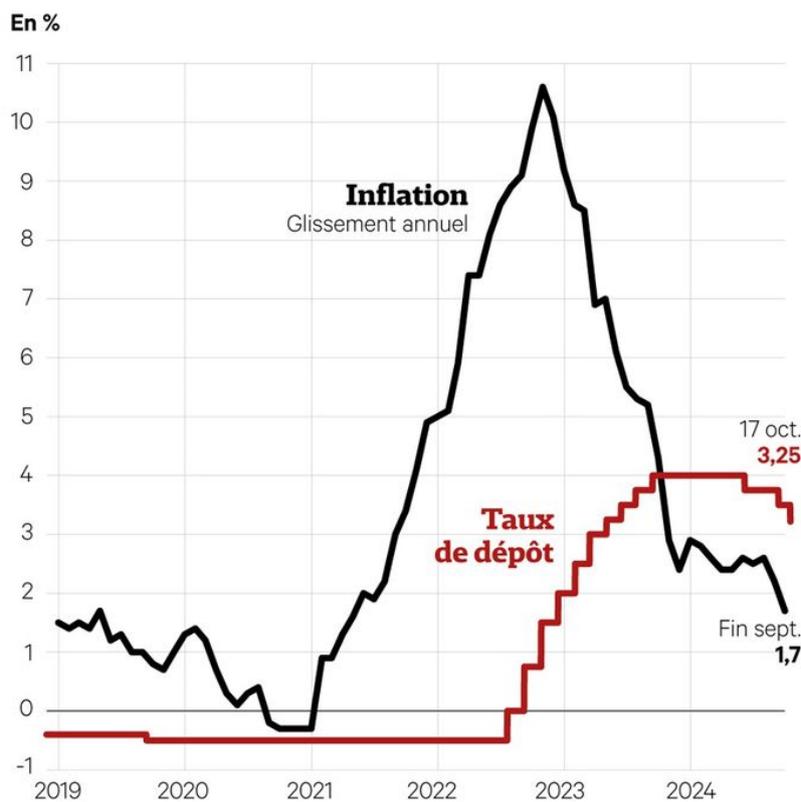
¹¹ Source : Bastien Bouchaud, « La Fed frappe fort avec sa première baisse de taux depuis mars 2020 », Les Echos, 18 septembre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

¹² Source : Auguste Grignon Dumoulin, « Etats-Unis : le ralentissement de l'inflation conforte le scénario d'une petite baisse de taux de la Fed », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr> ; Guillaume Benoit, « Les marchés craignent que la Fed ne baisse pas ses taux autant que prévu », Les Echos, 7 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

¹³ Source : Sophie Rolland, « La BCE tient sa promesse et délivre sa première baisse de taux », Les Echos, 6 juin 2024, <https://www.lesechos.fr>.

ralentie au sein de la zone euro, elle a procédé à une nouvelle réduction le 12 septembre, à hauteur de 25 points de base en ce qui concerne le taux de dépôts et de 60 points de base en ce qui concerne les taux de facilité de refinancement et de facilité de prêt marginal¹⁴. Une troisième baisse des taux directeurs, de 25 points de base, a été décidée le 17 octobre, ramenant le taux de dépôt à 3,25%, celui de la facilité de refinancement à 3,4% et celui de la facilité de prêt marginal à 3,65%. Ce nouvel abaissement des taux directeurs, qui devrait être suivi de nouvelles diminutions dans les prochains mois, s'explique par le recul marqué de l'inflation en septembre et le faible dynamisme de l'activité économique au sein de la zone euro¹⁵.

Le taux de dépôt de la BCE et l'inflation en zone euro



SOURCE : BLOOMBERG



Source : Guillaume Benoit, « La BCE baisse ses taux pour la troisième fois dans un contexte de dégradation économique », Les Echos, 17 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

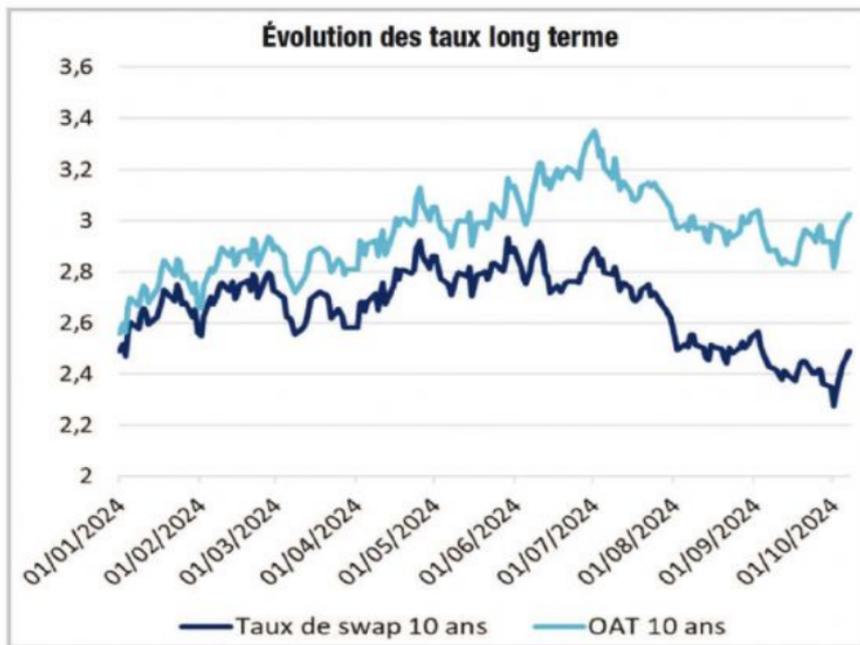
Quant à la Banque d'Angleterre, elle a baissé ses taux directeurs en août dernier et devrait poursuivre le mouvement ainsi initié au cours des prochains mois, à la faveur du repli de l'inflation (particulièrement significatif en septembre)¹⁶.

¹⁴ Source : Guillaume Benoit, « La BCE baisse une deuxième fois ses taux et reste vigilante sur l'inflation », Les Echos, 12 septembre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

¹⁵ Source : Guillaume Benoit, « La BCE baisse ses taux pour la troisième fois dans un contexte de dégradation économique », Les Echos, 17 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

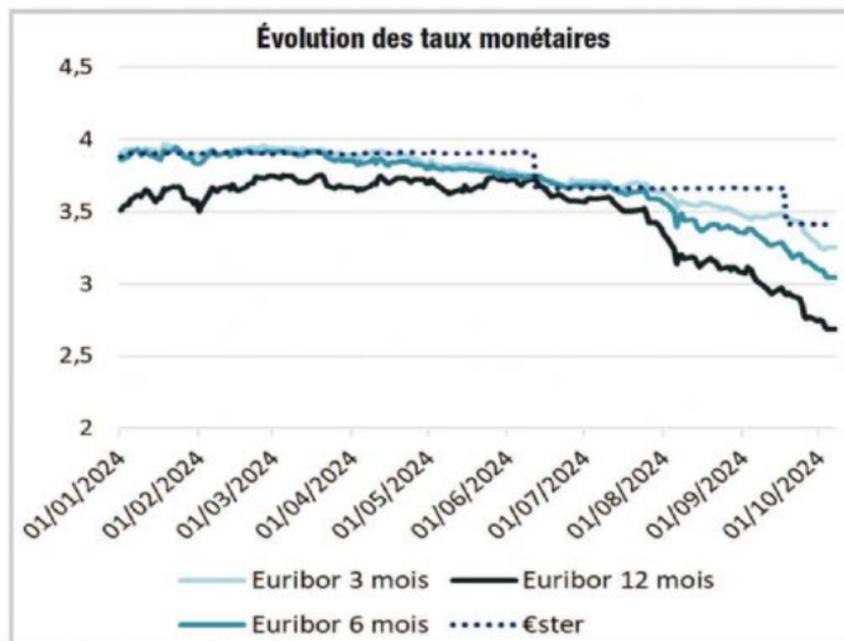
¹⁶ Source : Guillaume Benoit, « L'inflation britannique plonge, les marchés misent sur deux nouvelles baisses de taux de la Banque d'Angleterre », Les Echos, 17 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr>.

Les taux d'intérêts devraient, en conséquence, poursuivre le mouvement de diminution engagé depuis l'été dernier, ainsi que le mettent en évidence les graphiques ci-dessous.



Source : Bloomberg, FCL Gérer la Cité.

Source : Elisabeth Paul, « Tournant monétaire et détente des taux : une nouvelle phase pour les marchés ? », La lettre du financier territorial, n°402, Octobre 2024.



Source : Bloomberg, FCL Gérer la Cité.

Source : Elisabeth Paul, « Tournant monétaire et détente des taux : une nouvelle phase pour les marchés ? », La lettre du financier territorial, n°402, Octobre 2024.

Dans ce contexte international, la France présente une activité économique peu dynamique.

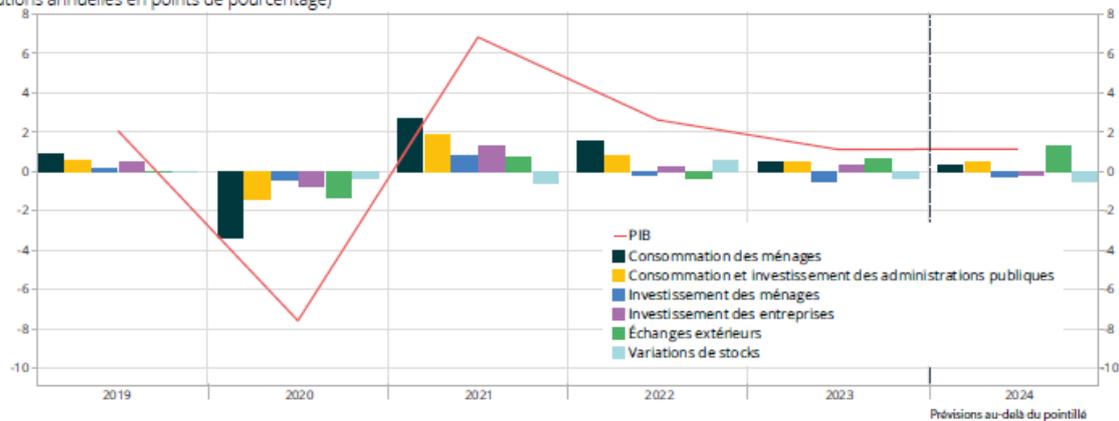
La situation économique en France

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pourrait atteindre 1,1% en 2024 en France d'après l'INSEE (et le FMI), après 1,1% en 2023 et 2,6% en 2022. L'INSEE s'attend, en effet, à une croissance de 0,4% au troisième trimestre, bénéficiaire de l'activité liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques (0,2 points), et de 0,0% au quatrième trimestre, après, respectivement, 0,3% et 0,2% aux premier et deuxième trimestres¹⁷. Le PIB pourrait croître également de 1,1% en 2025, d'après le FMI¹⁸.

Elle bénéficierait principalement, en 2024, ainsi que le montre le graphique ci-dessous, de la contribution du commerce extérieur et, dans une moindre mesure, de la demande intérieure, à la faveur de la bonne tenue des dépenses publiques et d'une progression modérée de la consommation des ménages¹⁹.

► 17. Contributions à la croissance du PIB

(contributions annuelles en points de pourcentage)



Lecture : en 2024, la croissance du PIB serait de +1,1 %. Les échanges extérieurs contribueraient pour +1,3 point à la croissance du PIB.

Source : Insee.

Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 14.

L'activité de l'industrie manufacturière connaîtrait, ainsi, une progression de 0,2% et de 0,3% au cours des troisième et quatrième trimestres de 2024, après un premier semestre de recul, tandis que celle du secteur de la construction continuerait, comme le prévoit le tableau ci-dessous, de se rétracter (-0,6% au troisième trimestre et -0,4% au quatrième trimestre, après -2,0% et -1,4%). Seul le secteur tertiaire connaîtrait une progression limitée au second semestre, comme au premier semestre²⁰. Le nombre de créations d'entreprises est, d'ailleurs, en diminution depuis juin dernier et particulièrement en septembre, la baisse observée ayant atteint, d'après l'INSEE, 4,1% pour les entreprises dites « classiques » et 5,5% pour les micro-entreprises²¹. Par ailleurs, Banque populaire Caisses d'épargne (BPCE) estime à 24% sur les douze derniers mois l'augmentation des défaillances d'entreprises, en raison, notamment, du remboursement des prêts garantis par l'Etat (accordés pendant la crise sanitaire), les effets de l'inflation, les difficultés de recrutement et, plus largement l'atonie de la demande²².

¹⁷ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 8, 36 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

¹⁸ Source : R. Hiault, « Le FMI s'inquiète d'une croissance mondiale durablement médiocre », Les Echos, 22-23 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/> ; FMI, « Changement de cap et menaces grandissantes », Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>.

¹⁹ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 14 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

²⁰ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 8, 9, 37.

²¹ Source : Claude Fouquet, « L'inquiétant coup de frein des créations d'entreprises en France », Les Echos, 18 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

²² Source : Marion Kindermans, « Etat d'alerte face à la flambée des faillites de PME et d'ETI », Les Echos, 15 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

► 3. Variations trimestrielles de la valeur ajoutée par branche

(variations trimestrielles en %, données CVS-CJO)

Branche	Poids	2022				2023				2024				2022	2023	2024
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Agriculture, sylviculture et pêche	2	2,5	2,0	2,4	2,2	1,1	1,1	-0,2	-1,1	-1,2	-1,4	-0,8	-0,1	7,3	4,9	-3,4
Industrie	13	-2,4	-2,1	-0,9	0,5	4,3	2,1	0,3	1,3	0,8	0,2	0,2	0,2	-5,4	5,8	2,8
Branche manufacturière	11	-0,4	-0,3	0,3	-0,4	1,1	1,9	-0,1	0,6	-0,6	-0,8	0,2	0,3	-1,2	2,5	-0,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-11,5	-11,6	-8,1	6,3	21,8	3,0	2,0	4,3	3,0	2,9	0,1	0,1	-25,1	23,4	10,5
Construction	6	-0,5	-1,6	-0,4	1,6	1,1	1,0	-0,1	-1,0	-2,0	-1,4	-0,6	-0,4	-3,0	2,2	-3,9
Services principalement marchands	58	0,2	1,4	1,1	0,1	-0,6	0,9	0,3	0,6	0,4	0,2	0,6	0,0	5,6	1,4	1,7
Services principalement non marchands	22	0,7	-0,4	0,1	-0,3	-0,3	-0,4	0,0	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	1,7	-0,7	0,9
Valeur ajoutée totale	100	0,0	0,5	0,6	0,2	0,2	0,8	0,2	0,5	0,3	0,1	0,4	0,0	2,9	1,6	1,3
Taxes et subventions		-1,4	-0,1	0,1	-1,1	-1,4	-0,6	-0,6	-0,2	-0,1	0,4	0,3	0,2	0,6	-3,0	-0,1
PIB		-0,2	0,4	0,5	0,1	0,0	0,7	0,1	0,4	0,3	0,2	0,4	0,0	2,6	1,1	1,1

■ Préviation.

Lecture : au troisième trimestre 2024, la valeur ajoutée de la branche manufacturière augmenterait de 0,2 % par rapport au deuxième trimestre 2024.

Source : Insee.

Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 37.

Ainsi que le montre le tableau ci-après, la consommation des ménages progresserait, par ailleurs, de 0,5% au troisième trimestre, à la faveur, notamment, des effets des Jeux Olympiques et Paralympiques, et de 0,2% au quatrième trimestre, après un premier semestre atone, marqué par un repli de la consommation de produits alimentaires et d'énergie. Le taux d'épargne atteindrait 17,9% en 2024, après 16,9% en 2023²³.

► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2022				2023				2024				2022	2023	2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit Intérieur brut	0,2	0,4	0,5	0,1	0,0	0,7	0,1	0,4	0,3	0,2	0,4	0,0	2,6	1,1	1,1
Importations	2,1	0,4	4,6	-0,2	-1,6	1,5	-0,8	-2,2	-0,4	0,1	0,3	0,8	9,1	0,7	-1,6
Total des ressources	0,5	0,7	1,4	0,1	-0,4	0,9	0,1	0,1	-0,1	0,2	0,4	0,2	4,7	1,4	0,6
Dépenses de consommation des ménages	-1,0	1,3	0,5	-0,2	0,2	-0,1	0,6	0,2	-0,1	0,1	0,5	0,2	3,0	0,9	0,7
Dépenses de consommation des administrations*	0,4	-0,3	0,4	0,7	-0,2	0,1	0,4	0,4	0,6	0,4	0,2	0,2	2,9	0,8	1,5
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	0,3	-0,9	0,5	0,8	-0,3	-0,1	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	3,0	0,5	1,1
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	0,3	0,5	0,2	0,5	-0,2	0,5	0,5	0,5	0,8	0,6	0,2	0,0	1,8	1,2	2,2
Formation brute de capital fixe (FBCF)	0,2	-0,5	1,4	0,4	-0,2	0,4	0,0	-1,0	-0,5	-0,4	-0,6	-0,1	0,1	0,7	-1,7
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	0,9	0,5	3,0	0,8	0,2	0,8	0,6	-1,1	-0,5	-0,5	-1,0	-0,2	3,0	3,1	-1,7
<i>Ménages</i>	-0,2	-1,3	-2,2	-1,6	-3,0	-1,8	-2,0	-1,8	-1,9	-1,1	-0,8	-0,4	-3,3	-8,2	-5,9
<i>Administrations publiques</i>	0,2	-0,9	2,1	2,3	2,4	2,2	0,6	0,0	0,5	0,6	0,4	0,4	0,1	7,1	2,1
Exportations	2,0	-0,8	3,1	0,9	-1,3	3,0	-1,2	0,7	0,6	0,4	1,0	0,0	8,4	2,5	2,0
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks**	-0,4	0,5	0,7	0,2	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	2,4	0,9	0,4
Variations de stocks**	0,3	0,3	0,4	-0,5	-0,1	0,1	-0,1	-0,6	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,6	-0,4	-0,5
Commerce extérieur	0,0	-0,4	-0,6	0,4	0,1	0,5	-0,2	1,1	0,3	0,1	0,2	-0,3	-0,3	0,6	1,3

■ Préviation.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2024, les exportations augmenteraient de 1,0 % par rapport au deuxième trimestre 2024 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait d'environ +0,2 point.

Source : Insee.

Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 36.

L'investissement des ménages, pour sa part, continuerait de diminuer, moins fortement, au cours du second semestre. Il est, toutefois, observé un accroissement de la production de crédits immobiliers et le marché devrait bénéficier de la baisse des taux, particulièrement en 2025. L'investissement des entreprises serait également en baisse (-1,0% et -0,2% et -1,7% sur l'année), en produits manufacturés comme en construction, en raison, essentiellement, des conditions de financement, de la faiblesse de la demande et des incertitudes liées au contexte politique en France²⁴. Seul l'investissement public

²³ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 11, 12 et 36 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

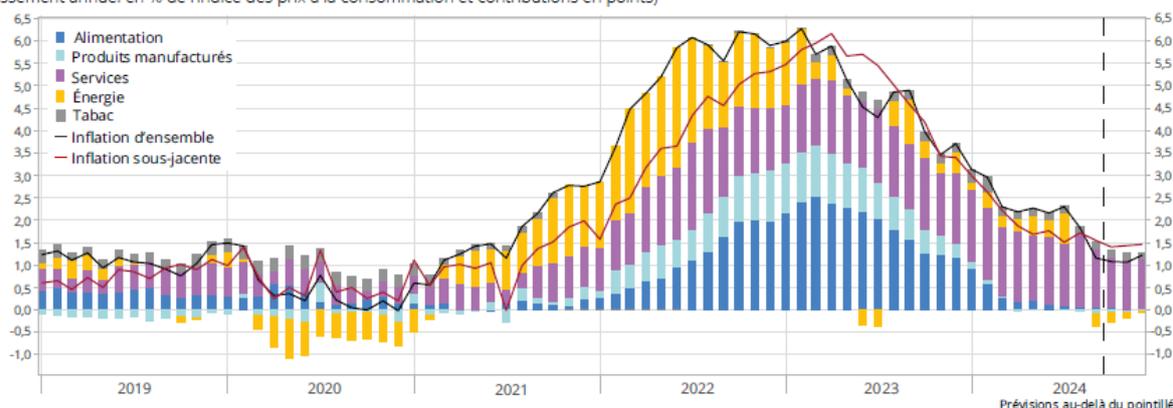
²⁴ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 13 et 36 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/> ; Marion Heilmann, « Crédit immobilier : la reprise devrait s'amplifier dans les mois à venir », Les Echos, 17 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

progresserait, de 0,4% aux troisième et quatrième trimestre, à la faveur, notamment, du cycle électoral, après 0,5% puis 0,6% au cours des deux premiers trimestres de 2024²⁵.

La demande profiterait toutefois du mouvement de désinflation engagé depuis plusieurs mois, ainsi que le montre le graphique ci-dessous, les prix s'étant, en effet, accrus de 1,2% en septembre sur un an, après 1,8% en août. Cette moindre progression des prix, qui contribue également à une augmentation des salaires réels et à une augmentation de 1,8% du pouvoir d'achat du revenu disponible brut, est essentiellement la conséquence de la baisse des cours du pétrole et du repli de l'inflation alimentaire ou des prix des produits manufacturés. L'INSEE s'attend, ainsi, à un taux d'inflation de 1,2% sur un an, en décembre prochain, soit à une augmentation moyenne annuelle des prix à la consommation de 2,0% en 2024, après 4,9% en 2023 et 5,2% en 2022²⁶.

► 11. Inflation d'ensemble et ses principales composantes

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Dernier point : décembre 2024 (prévisions à partir d'octobre 2024).

Lecture : en septembre 2024, l'inflation d'ensemble s'élève à +1,2 %, selon l'estimation provisoire. L'alimentaire y contribue à hauteur de +0,1 point tandis que les services y contribuent pour +1,3 point.

Source : Insee.

Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 10.

L'activité bénéficierait, enfin, du soutien du commerce extérieur, en raison d'un accroissement des exportations (0,6%, 0,4% et 1,0% au cours des trois premiers trimestres, 0,0% au dernier trimestre) et d'un moindre dynamisme des importations (repli de 0,4% au premier trimestre puis progressions trimestrielles de 0,1%, 0,3% et 0,8%). Pour l'INSEE, le solde extérieur, qui « porterait l'essentiel de la croissance française », « a désormais retrouvé son niveau de 2019 grâce à l'atonie des importations, au rétablissement partiel de parts de marché à l'exportation, aux effets favorables sur les termes de l'échange de la baisse des prix des hydrocarbures, et à la progression solde du solde touristique »²⁷.

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage atteindrait 7,5% fin 2024, après une légère diminution aux deuxième et troisième trimestres, et seuls 10 000 emplois salariés pourraient être créés au cours du second semestre, portant à 76 000 le nombre d'emplois salariés créés sur l'année 2024 (38 000 seraient détruits dans le secteur de la construction)²⁸.

²⁵ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 13, 14 et 36 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

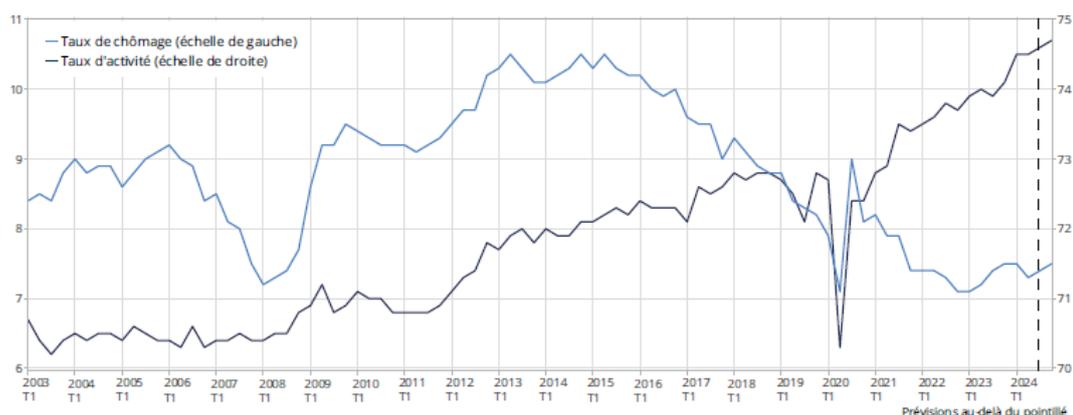
²⁶ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 10 et 11 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

²⁷ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 13, 14 et 36.

²⁸ Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, pages 9 et 37 ; N. Silbert, « Vers une panne de la croissance française en fin d'année », Les Echos, 10 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/>.

► 10. Taux de chômage et taux d'activité

(en %)



Lecture : le taux de chômage serait de 7,5 % au quatrième trimestre 2024 et le taux d'activité de 74,7 %.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire pour le taux de chômage ; personnes de 15 à 64 ans pour le taux d'activité.

Source : Insee, enquête Emploi.

Source : INSEE, « La croissance entre pouvoir d'achat et incertitudes », Note de conjoncture, 10 octobre 2024, page 9.

Dans cet environnement national de faible activité, la conjoncture économique savoyarde apparaît plutôt favorable.

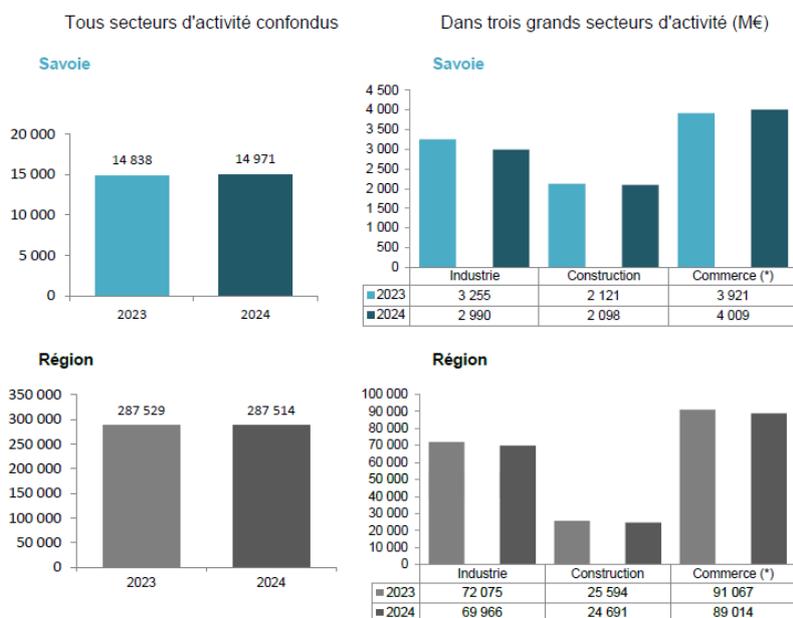
La situation économique en Savoie

En Savoie, le premier semestre 2024 a été marqué par une très légère progression de l'activité. Le chiffre d'affaires des entreprises s'est ainsi accru de 0,9% par rapport au premier semestre de 2023 (contre une stabilité au plan régional), du fait d'une diminution observée, en particulier, dans l'industrie manufacturière (-8,1%) et la construction (-1,1%). Une augmentation a, toutefois, été observée dans le secteur du commerce et de la réparation automobile, à hauteur de 2,2%²⁹.

1.1 Chiffres d'affaires des entreprises (M€)

Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2024

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Savoie pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.



(*) Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

²⁹ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Le secteur touristique présente par ailleurs des résultats globalement satisfaisants pour la saison touristique de l'hiver 2023-2024 en Savoie Mont-Blanc, marqués par une progression de la fréquentation de la plupart des stations et un taux d'occupation des hébergements marchands à augmentation (64%, soit 2 points supplémentaires, voire 70% pour les stations d'altitude). Sont également à noter une hausse de 4% du nombre de journées skieurs, malgré un manque de neige rencontrés dans certaines stations, et une stabilité de la fréquentation des domaines nordiques (bilan provisoire)³⁰.

FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Bilan de la saison 2023/2024

TOTAL DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Source G2A Consulting

Saison d'Hiver 2023/2024	Evolution par rapport à l'hiver 2022/2023			
	TO Taux d'occupation	TO évolution en nb points	TO évolution en %	TO Évolution
Du 23 décembre 2023 au 3 mai 2024	64%	+ 2 pts	+ 3 %	↗

PAR PERIODE Hiver 2023/2024	Evolution par rapport à l'hiver 2022/2023			
	TO Taux d'occupation	TO évolution en nb points	TO évolution en %	TO Évolution
Vacances de Noël	85%	+ 11 pts	+ 15%	↗
Janvier	71%	+ 3 pts	+ 4%	↗
Vacances d'Hiver	87%	+ 5 pts	+ 6%	↗
Mars	62%	+ 5 pts	+ 9%	↗
Vacances de Printemps	24%	stable	stable	→

PAR TYPE DE STATION

PAR SECTEUR Hiver 2023/2024	Evolution par rapport à l'hiver 2022/2023			
	TO Taux d'occupation	TO évolution en nb points	TO évolution en %	TO Évolution
Stations Village	67%	stable	stable	→
Stations d'altitude	70%	+ 4 pts	+ 6%	↗

³⁰ Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Hiver 2023-2024 – Note de conjoncture N°5 ».

PAR TYPE D'HEBERGEMENT

PAR TYPE D'HEBERGEMENT Hiver 2023/2024	Evolution par rapport à l'hiver 2022/2023			
	TO Taux d'occupation	TO évolution en nb points	TO évolution en %	TO Évolution
Hôtels	68%	+ 3 pts	+ 5%	↗
Résidences de Tourisme	76%	+ 2 pts	+ 3%	↗
Villages Vacances	70%	+ 4 pts	+ 6%	↗
Gîtes ruraux	71%	stable	stable	→
Locatif agences	67%	stable	stable	→
Locatif Particulier à Particulier	54%	+ 3 pts	+ 6%	↗

FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS



SKI DE FOND

Journées skieurs : stabilité

par rapport à la saison 2022/2023
(résultat provisoire)

Source : Savoie Nordic et Haute-Savoie Nordic



REMONTÉES MECANQUES

Journées skieurs : + 4%

par rapport à la saison 2022/2023
(résultat provisoire)

Source : Domaines Skiables de France

Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme,
« Hiver 2023-2024 – Note de conjoncture N°5 ».

La saison d'été 2024 a, pour sa part, bénéficié d'un taux d'occupation très favorable, de 71%, au mois d'août (soit 5 points de plus qu'en août 2023), après des moins de juin et de juillet présentant une fréquentation en diminution. Le taux d'occupation sur la saison est globalement stable, à hauteur de 53%. Les plus forts taux d'occupation concernent les lacs de Savoie Mont-Blanc (74%) tandis qu'une baisse de 2 points a été observée dans les massifs. Ils sont globalement en diminution pour la plupart des hébergements marchands (campings, résidences de tourisme, Villages vacances, gîtes ruraux, locatif agences). Seules l'hôtellerie (taux stable) et la location de particulier à particulier (en progression de

4 points) connaissent des résultats satisfaisants. Il est, enfin, à noter une présence moindre de la clientèle britannique mais un accroissement de fréquentation par la clientèle allemande et belge³¹.

FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Bilan été 2024

Source G2A Consulting

SAISON	Evolution par rapport à l'été 2023			
	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Été 2024 (juin + juillet + août)	53%	stable	stable	→
PAR MOIS	Evolution par rapport à l'été 2023			
Été 2024 : juin, juillet, août	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Juin (du 01/06 au 28/06)	30%	- 3 pts	- 9%	↘
Juillet (du 29/06 au 02/08)	55%	- 3 pts	- 5%	↘
Août (du 03/08 au 30/08)	71%	+ 5 pts	+ 8%	↗

PAR TYPE DE STATION

PAR SECTEUR	Evolution par rapport à l'été 2023			
	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Été 2024 : juin, juillet, août				
Lacs	74%	+ 2 pts	+ 3%	↗
Stations Village	50%	- 2 pts	- 4%	↘
Stations d'altitude	45%	- 2 pts	- 4%	↘

PAR TYPE D'HEBERGEMENT

PAR TYPE D'HEBERGEMENT	Evolution par rapport à l'été 2023			
	TO Taux d'occupation	TO Évolution en nb points	TO Évolution en %	TO Évolution
Été 2024 : juin, juillet, août				
Hôtels	67%	stable	stable	→
Campings	60%	- 5 pts	- 8%	↘
Résidences de Tourisme	48%	- 5 pts	- 9%	↘
Villages Vacances	50%	- 4 pts	- 7%	↘
Gîtes ruraux GDF en centrale	79%	- 3 pts	- 4%	↘
Locatif agences	36%	- 5 pts	- 12%	↘
Locatif Particulier à Particulier	57%	+ 4 pts	+ 8%	↗

Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Bilan Été 2024 – Note de conjoncture N°3 – Une saison estivale 2024 stable ».

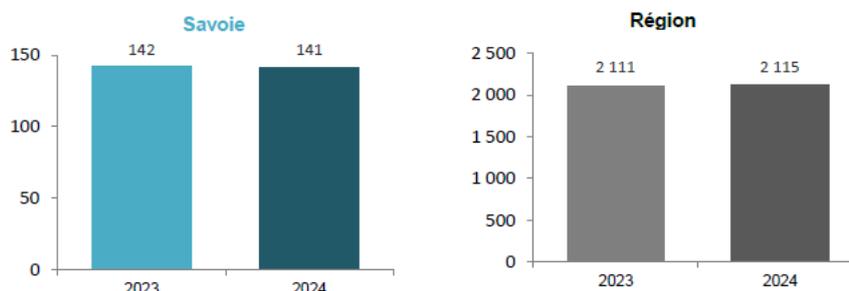
³¹ Source : Savoie Mont-Blanc l'Agence, Conjoncture – Observatoire du tourisme, « Bilan Été 2024 – Note de conjoncture N°3 – Une saison estivale 2024 stable ».

L'investissement des entreprises a, quant à lui, diminué de 0,7% (+ 0,2% au plan régional)³².

1.2 Investissements des entreprises (M€)

Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2024

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Savoie pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.



Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Le nombre de créations d'entreprises était par contre en augmentation de 8,3% sur un an au 2^{ème} trimestre 2024 (+ 12,3% au plan régional)³³.

1.7 Créations d'entreprises

Source : INSEE, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Données brutes - 2^{ème} trimestre 2024

	Savoie		Région	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Nombre de créations d'entreprises	1 817	8,3%	31 533	12,3%
Dont micro-entreprises	1 185	13,8%	20 641	14,2%

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

S'agissant du logement et de l'immobilier, sur un an, de juillet 2023 à fin juin 2024, le nombre d'autorisations de construire de logements neufs a diminué de 17,8% (-21,1% à l'échelon régional). Par contre, le nombre d'autorisations de construire de locaux neufs a augmenté de 5,4% (-9,5% au niveau régional). Le nombre des mises en chantier de logements neufs a diminué de 13,4% (-23,1% au plan régional) tandis que celui des mises en chantier de locaux neufs a augmenté de 5,3% (- 5,7% à l'échelle régionale)³⁴.

1.6 Immobilier

Source : SDES-DREAL-Sit@del2

Dernières données disponibles : 2^{ème} trimestre 2024

	Savoie		Région	
	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)
Logements neufs (en nombre de logements)				
Autorisations de construire	4 500	-17,8%	44 750	-21,1%
Mises en chantier	3 370	-13,4%	36 650	-23,1%
Locaux neufs (en milliers de m²)				
Autorisations de construire	334	5,4%	4 691	-9,5%
Mises en chantier	138	5,3%	2 697	-5,7%

(*) % entre dernière année glissante et même période de l'année précédente.

Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

³² Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

³³ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2023 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

³⁴ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

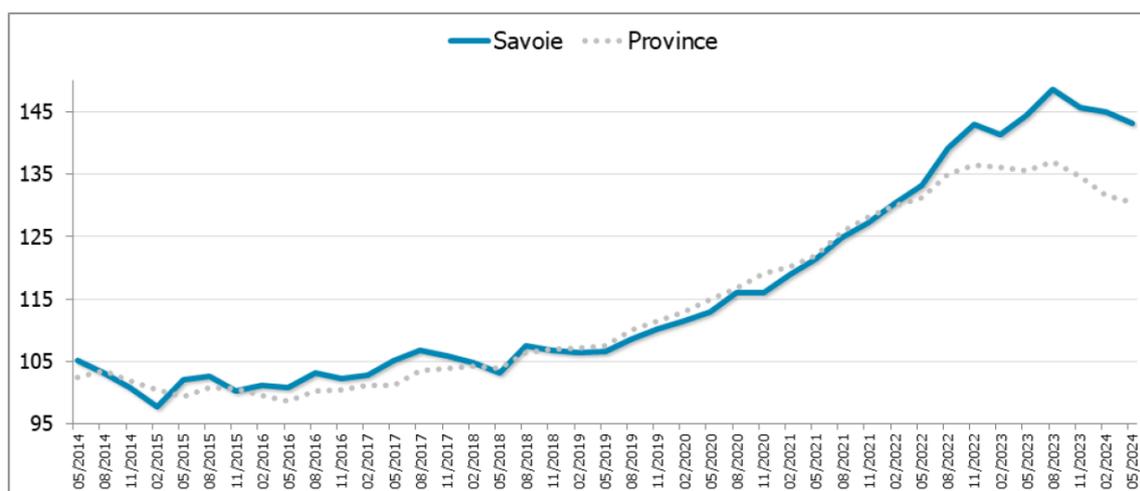
Il ressort, par ailleurs, des statistiques immobilières publiées par la Chambre interdépartementale des notaires de Savoie et de Haute-Savoie en septembre 2024 que, entre juillet 2023 et juin 2024, les prix au m² médians des appartements neufs a progressé de 9,2% à l'échelle de l'ensemble du territoire (augmentation de plus de 16% sur le secteur Albertville-Ugine-Grésy) et de 18,2% en ce qui concerne les maisons neuves. Le prix de vente médian des terrains à bâtir s'est, quant à lui, accru de 5,9%³⁵.

Les prix médians anciens ont, par ailleurs, progressé de 4,2% sur l'ensemble du département mais de 11% en vallée de Tarentaise ou de 8,5% en vallée de Maurienne, tandis qu'ils diminuaient de 3,4% à Chambéry³⁶.

 Appartements anciens	Prix/m ² médian	Évolution prix/m ² sur 1 an	Prix de vente médian	Surface habitable médiane
SAVOIE	3 830 €	+4,2%	170 800 €	46 m ²
Chambéry	2 740 €	-3,4%	160 800 €	66 m ²
Périphérie Chambérienne	3 260 €	-3,4%	205 000 €	68 m ²
Aix-Tresserve	4 320 €	+1,8%	220 000 €	54 m ²
Montmélian-Saint Pierre-La Rochette	2 290 €	+10,1%	162 100 €	67 m ²
Albertville-Ugine-Grésy	2 220 €	+2,5%	146 900 €	67 m ²
Chautagne-Albens-Les Bauges	2 530 €	+6,1%	154 300 €	62 m ²
Yenne-Saint Genix-Pont de Beauvoisin	1 990 €	+4,1%	108 500 €	58 m ²
Beaufortain-Val d'Arly	5 500 €	+0,6%	187 700 €	35 m ²
Vallée de Maurienne	1 690 €	+8,5%	95 500 €	66 m ²
Stations de Maurienne	3 230 €	+7,9%	95 000 €	29 m ²
Vallée de Tarentaise	3 950 €	+11,0%	127 000 €	36 m ²
Stations de Tarentaise	5 950 €	+7,7%	190 000 €	30 m ²
Trois Vallées	9 080 €	+11,3%	281 000 €	31 m ²

Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>

L'indice de base 100 correspond à la moyenne des indices trimestriels 2015
Les évolutions sont calculées sur 1 an



Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>

³⁵ Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>; Ghislaine Gerbelot, « Quelles sont les communes les plus chères du département » et « Le prix des terrains grimpe mais les surfaces diminuent », Le Dauphiné Libéré, 22 octobre 2024.

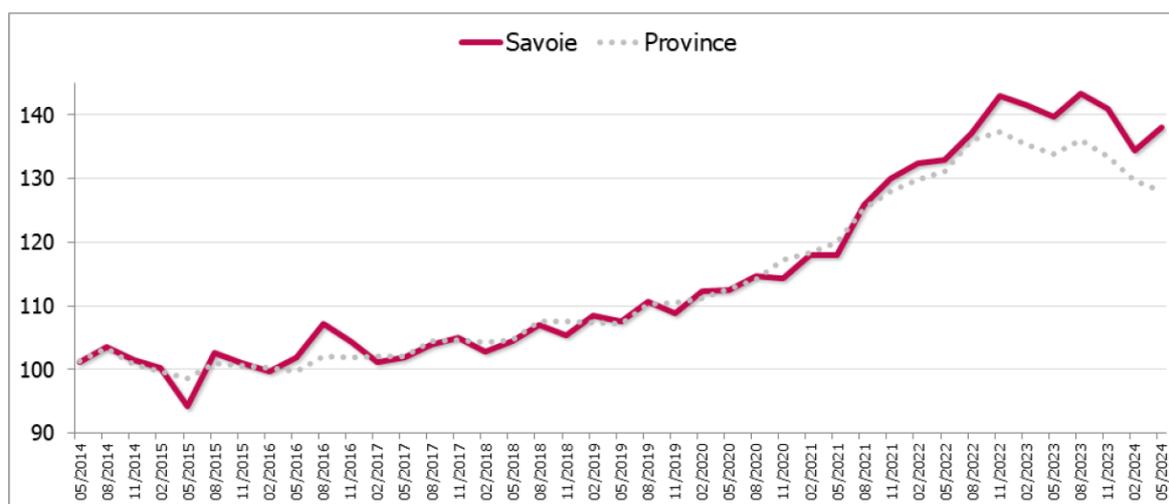
³⁶ Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>; Ghislaine Gerbelot, « Quelles sont les communes les plus chères du département » et « Le prix des terrains grimpe mais les surfaces diminuent », Le Dauphiné Libéré, 22 octobre 2024.

Une stabilisation est observée à l'échelle du département s'agissant des maisons anciennes (+0,1%), du fait de fortes diminutions constatées à Chambéry (-11%), dans le secteur des Echelles-Chartreuse (-13,1%) ou en vallée de Maurienne (-4,3%), alors que des progressions demeuraient en vallée de Tarentaise (+5,1%) et, notamment, dans les Trois Vallées (+13,4%)³⁷.

 Maisons anciennes	Prix de vente médian	Évolution prix vente sur 1 an	Surface habitable médiane	Superficie terrain médiane
SAVOIE	305 300 €	+0,1%	108 m ²	740 m ²
Chambéry	355 000 €	-11,0%	110 m ²	630 m ²
Périphérie Chambérienne	409 000 €	+2,3%	120 m ²	810 m ²
Aix-Tresserve	456 200 €	-5,4%	112 m ²	770 m ²
Montmélian-Saint Pierre-La Rochette	250 100 €	-3,4%	108 m ²	760 m ²
Albertville-Ugine-Grésy	279 800 €	+5,7%	109 m ²	800 m ²
Echelles-Chartreuse	222 600 €	-13,1%	95 m ²	900 m ²
Chautagne-Albens-Les Bauges	298 100 €	-5,9%	102 m ²	1 030 m ²
Yenne-Saint Genix-Pont de Beauvoisin	245 500 €	-1,8%	102 m ²	960 m ²
Beaufortain-Val d'Arly	382 500 €	-0,9%	110 m ²	890 m ²
Vallée de Maurienne	184 000 €	-6,3%	101 m ²	710 m ²
Stations de Maurienne	220 000 €	-4,3%	100 m ²	480 m ²
Vallée de Tarentaise	258 000 €	+5,1%	99 m ²	510 m ²
Stations de Tarentaise	422 500 €	-2,6%	120 m ²	490 m ²
Trois Vallées	662 200 €	+13,4%	107 m ²	250 m ²

Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>

L'indice de base 100 correspond à la moyenne des indices trimestriels 2015
Les évolutions sont calculées sur 1 an



Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage a atteint 5,2% au deuxième trimestre 2024, après 5,4% au premier trimestre 2024 (6,30% à l'échelle régionale), en augmentation de 0,1 point sur un an. Par ailleurs, ainsi que le montre la carte ci-dessous, la Savoie présente l'ancienneté moyenne au chômage la plus faible de la région Auvergne Rhône-Alpes (452 jours)³⁸.

³⁷ Source : Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie et de Haute-Savoie, ADNOV, « Conjoncture immobilière départementale », Synthèse, Septembre 2024, <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/conjoncture-immobiliere/>; Ghislaine Gerbelot, « Quelles sont les communes les plus chères du département » et « Le prix des terrains grimpe mais les surfaces diminuent », Le Dauphiné Libéré, 22 octobre 2024.

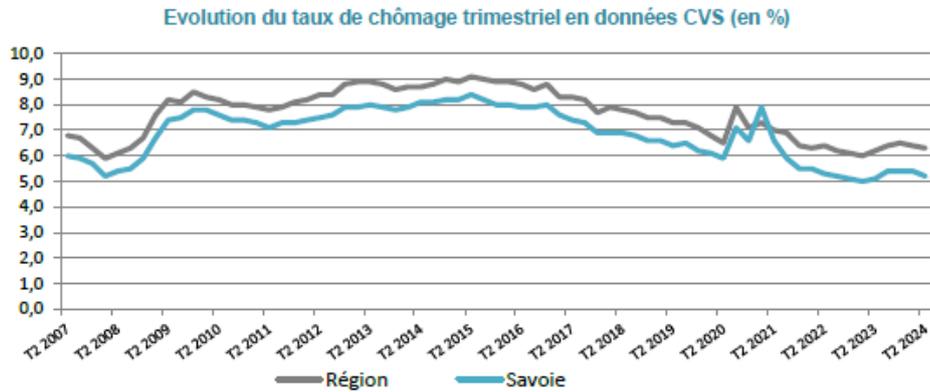
³⁸ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

3.1 Taux de chômage

Source : Insee, CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2024

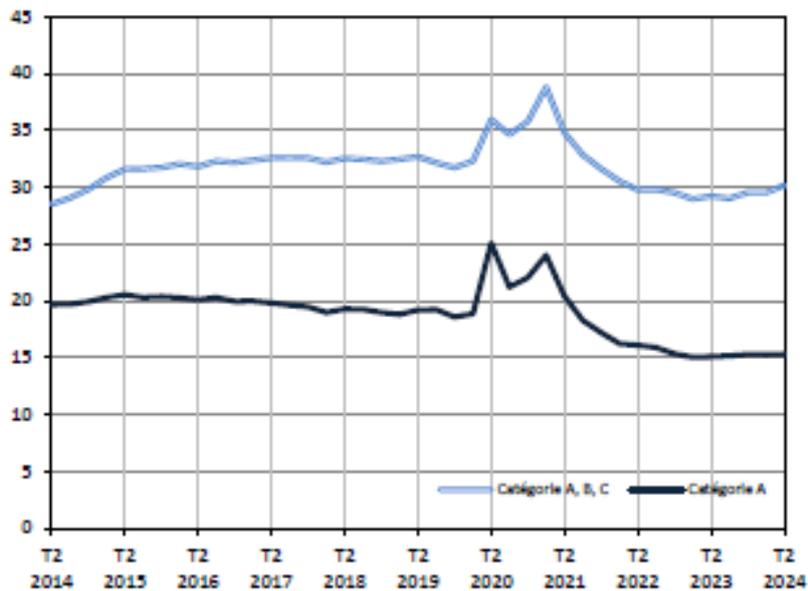
	T4 2019	T2 2023	T1 2024	T2 2024
Savoie	6,2	5,1	5,4	5,2
Région	7,1	6,2	6,4	6,3



Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

Demands d'emploi en catégories A et A, B, C en Savoie

En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, France Travail, « Demands d'emplois inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2024.

Au deuxième trimestre 2024, en Savoie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 15 300. Ce nombre augmente de 0,4 % sur un trimestre (soit +60 personnes) et de 1,5 % sur un an.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce nombre baisse de 0,5 % sur un trimestre (+1,2 % sur un an).

En Savoie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 30 170 au deuxième trimestre 2024. Ce nombre augmente de 2,2 % sur un trimestre (soit +640 personnes) et de 3,3 % sur un an.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce nombre augmente de 0,1 % sur un trimestre (+1,5 % sur un an).

Demandeurs d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2023	1er trim. 2024	2e trim. 2024	un trimestre*	un an**
Savoie					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	15 080	15 240	15 300	+0,4	+1,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	5 150	5 200	5 530	+6,3	+7,4
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	8 980	9 090	9 340	+2,8	+4,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	29 210	29 530	30 170	+2,2	+3,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	1 730	1 770	1 660	-6,2	-4,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	2 690	2 720	2 690	-1,1	0,0
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	33 820	34 020	34 520	+1,5	+2,7

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, France Travail, « Demandeurs d'emplois inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2024.

Demandeurs d'emploi en catégorie A par sexe et âge

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2023	1er trim. 2024	2e trim. 2024	un trimestre*	un an**
Hommes	7 380	7 520	7 630	+1,5	+3,4
Femmes	7 890	7 720	7 660	-0,8	-0,4
Moins de 25 ans	1 800	1 910	1 880	-1,6	+4,4
Hommes	970	1 040	1 020	-1,9	+5,2
Femmes	830	870	860	-1,1	+3,6
Entre 25 et 49 ans	8 950	8 970	9 060	+1,0	+1,2
Hommes	4 310	4 360	4 460	+2,3	+3,5
Femmes	4 640	4 610	4 600	-0,2	-0,9
50 ans ou plus	4 320	4 370	4 350	-0,5	+0,7
Hommes	2 100	2 130	2 150	+0,9	+2,4
Femmes	2 220	2 240	2 210	-1,3	-0,5
Savoie	15 080	15 240	15 300	+0,4	+1,5

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, France Travail, « Demandeurs d'emplois inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2024.

Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en % et point) sur :	
	2e trim. 2023	1er trim. 2024	2e trim. 2024	un trimestre*	un an**
Savoie					
Inscrits depuis moins de 1 an	18 800	18 900	19 240	+1,8	+2,3
Moins de 3 mois	8 410	8 260	8 540	+3,4	+1,5
De 3 mois à moins de 6 mois	4 950	4 960	4 940	-0,4	-0,2
De 6 mois à moins de 12 mois	5 440	5 680	5 750	+1,2	+5,7
Inscrits depuis 1 an ou plus	10 410	10 630	10 930	+2,8	+5,0
De 1 an à moins de 2 ans	4 720	5 190	5 460	+5,2	+15,7
De 2 ans à moins de 3 ans	1 990	2 000	2 090	+4,5	+5,0
3 ans ou plus	3 700	3 440	3 380	-1,7	-8,6
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	35,6%	36,0%	36,2%	+0,2 pt	+0,6 pt
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus en catégories A, B, C	252 050	253 750	253 110	-0,3	+0,4
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,9%	42,6%	42,4%	-0,2 pt	-0,5 pt

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

Données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées et sorties			Évolution (en %) sur :	
	2e trim. 2023	1er trim. 2024	2e trim. 2024	un trimestre*	un an**
Savoie					
Entrées en catégories A, B, C	3 800	4 040	3 750	-7,2	-1,3
Sorties de catégories A, B, C	3 930	3 980	3 700	-4,1	-5,9
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Entrées en catégories A, B, C	62 720	64 330	63 950	-0,6	+2,0
Sorties de catégories A, B, C	64 070	63 540	62 950	-0,9	-1,7

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

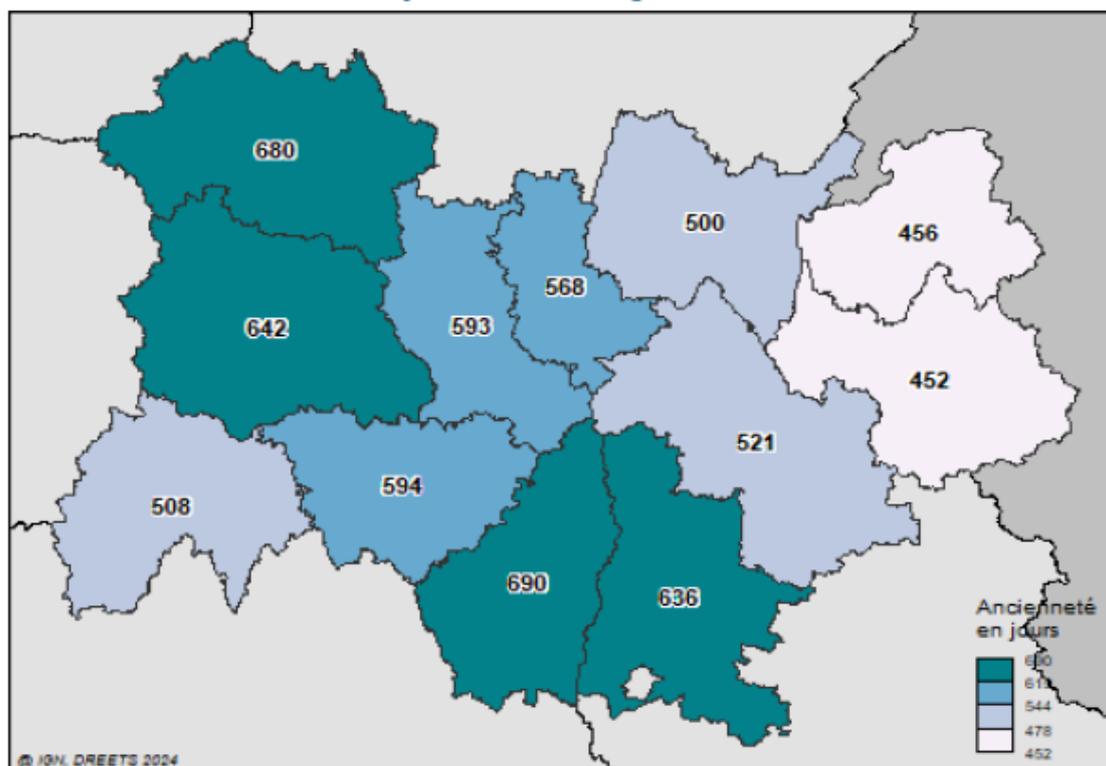
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, France Travail, « Demandeurs d'emplois inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2024.

Carte de l'ancienneté moyenne au chômage au 2^{ème} trim. 2024



Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

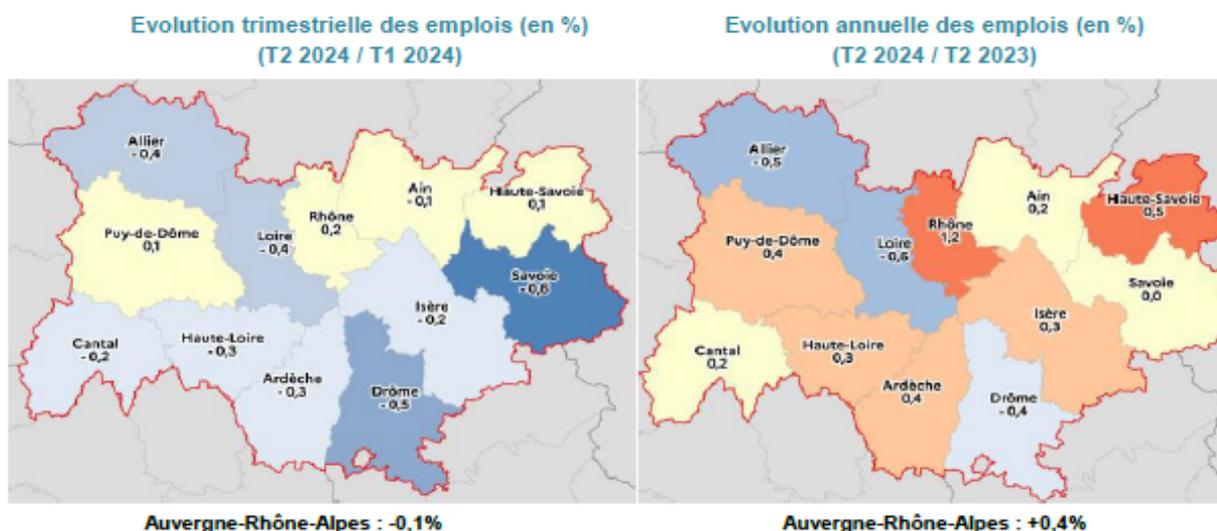
Il peut par ailleurs être noté une diminution, au deuxième trimestre de 2024, de 0,6% de l'emploi salarié en Savoie (- 0,1% au plan régional et stabilité sur un an), d'ailleurs davantage marquée dans l'agriculture (- 4,1% et -8,5% sur un an) et le tertiaire marchand (-0,9% et + 0,4% sur un an). Les diminutions observées dans les autres secteurs sont moins significatives, à savoir - 0,6% dans la construction (- 2,3% sur un an) et - 0,5% pour l'industrie (- 0,2% sur un an). L'emploi salarié dans le secteur non marchand progresse très légèrement, à hauteur de 0,1%, sur le trimestre (+ 0,5% sur un an)³⁹.

2.1 Emploi salarié

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee - Données CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2024

Savoie	2ème trimestre 2023	1er trimestre 2024	2ème trimestre 2024	Evolutions (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	1 457	1 391	1 334	-4,1	-8,5
Industrie	24 655	24 725	24 602	-0,5	-0,2
Construction	16 004	15 735	15 642	-0,6	-2,3
Tertiaire marchand	95 177	96 385	95 512	-0,9	0,4
Tertiaire non marchand	54 051	54 270	54 306	0,1	0,5
Total	191 344	192 506	191 396	-0,6	0,0
Intérim	4 882	4 529	4 459	-1,5	-8,6
Hors Intérim	186 463	187 976	186 937	-0,6	0,3



Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

L'environnement dans lequel prennent place les orientations budgétaires du Département est donc marqué par une stagnation de l'activité économique, particulièrement au plan national. Il est également caractérisé par une crise des finances publiques et des comptes publics nationaux fortement dégradés.

³⁹ Source : Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, « Note conjoncturelle – 2^{ème} trimestre 2024 – Département de la Savoie », <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>.

2/ Des comptes publics nationaux fortement dégradés en 2023 et 2024

L'examen de la situation des comptes publics nationaux suppose de s'intéresser successivement aux comptes publics jusqu'en 2023, aux comptes publics en 2024 et en 2025 puis aux comptes publics entre 2023 et 2029.

Les comptes publics jusqu'en 2023

En % du PIB

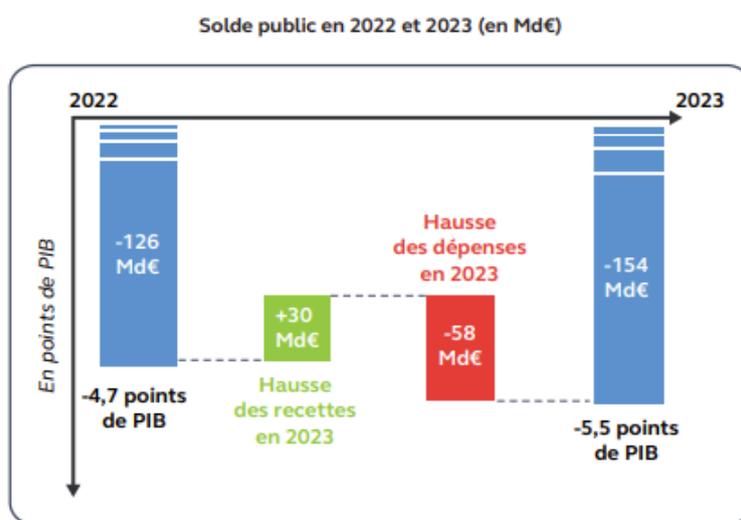
	2019	2020	2021	2022	2023
Solde public	-2,4	-8,9	-6,6	-4,7	-5,5
Dette publique	98,1	114,8	112,7	111,2	109,9

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 61.

L'année 2023 est une très mauvaise année en matière de finances publiques en raison d'un déficit public établi à 5,5 points de PIB, dégradé de 0,7 point par rapport à 2022 et 0,6 point au-dessus des prévisions de la loi de programmation des finances publiques, malgré la normalisation progressive de l'économie et de la baisse des prix, après le pic d'inflation engendré par la hausse des prix de l'énergie et la guerre en Ukraine⁴⁰. Après avoir atteint 5,2% en moyenne en 2022, l'inflation a, en effet, reflué progressivement à compter de début 2023 pour atteindre 4,9% en moyenne annuelle (tout en étant supérieure à la prévision de 4,2% de la loi de finances initiale pour 2023)⁴¹.

L'aggravation du déficit repose sur 3 facteurs :

- la faible croissance des recettes de prélèvements obligatoires ;
- la poursuite de baisses discrétionnaires d'impôts pour plus de 10 Md€ ;
- l'absence d'économies structurelles, la dépense publique -hors charge de la dette et hors mesures exceptionnelles- progressant à un rythme nettement supérieur à l'inflation.



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Synthèse, Juillet 2024, page 8

Les recettes des administrations publiques ont augmenté à un rythme de + 2%, plus faible que celui du PIB en valeur (+ 6,3%)⁴².

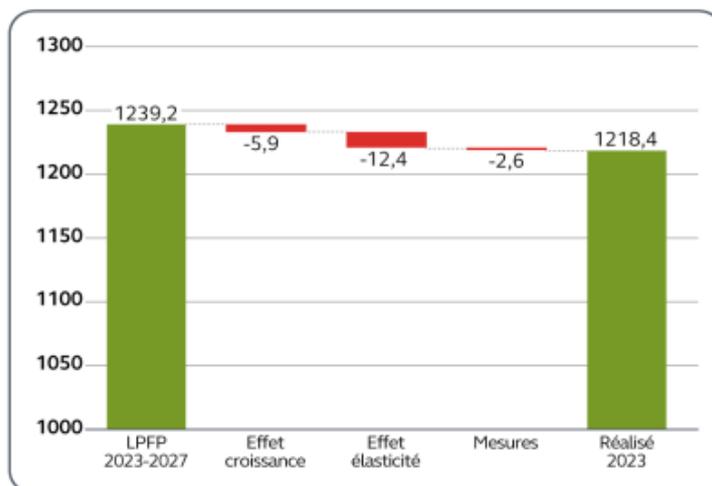
⁴⁰ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 51.

⁴¹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 24.

⁴² Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 26.

Les prélèvements obligatoires sont, ainsi, en retrait de 20,8 Md€ par rapport aux prévisions de la loi de programmation des finances publiques (soit -0,7 point de PIB), en raison de la révision à la baisse de la croissance et d'une élasticité faible⁴³.

Graphique n° 4 : prélèvements obligatoires 2023 : prévisions de la LPFP et réalisations

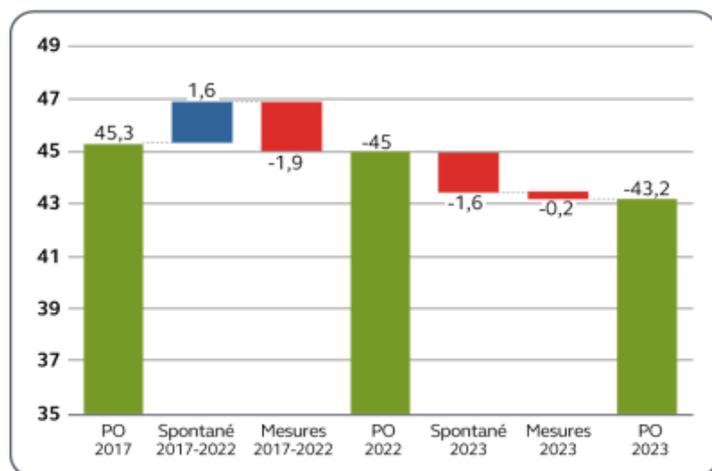


Source : Cour des comptes (données : direction générale du Trésor et Insee)

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 33

Le taux de prélèvements obligatoires a, pour sa part, diminué à 43,2 % du PIB en 2023, après avoir atteint 45,0 % du PIB en 2022 (niveau proche de 2017, alors que la période a été marquée par d'importantes baisses d'impôts)⁴⁴.

Graphique n° 5 : taux de prélèvements obligatoires entre 2017 et 2023 (en pourcentage du PIB)



Source : Insee (comptes nationaux, base 2020), RESF de 2018 à 2023, PSTAB 2024, retraitements Cour des comptes

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 35

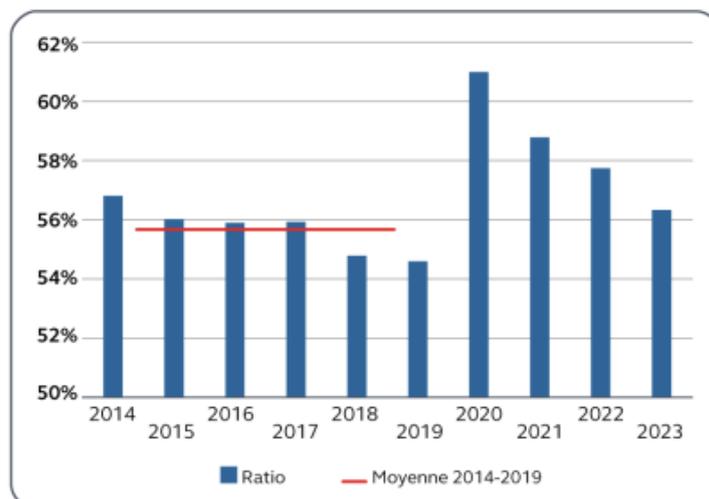
La dépense publique, en 2023, reste, quant à elle, au-dessus du niveau atteint avant la crise sanitaire. Elle s'est accrue de 3,7 % par rapport à 2022, tout en restant inférieure à l'inflation, ce qui engendre une réduction de 1,1 % en volume. Le poids des dépenses publiques s'était fortement accru en 2020, où elles

⁴³ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 31.

⁴⁴ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 35.

représentaient plus de 60% du PIB, avant de légèrement diminuer à partir de 2021. Elles se sont ainsi élevées à 56,3% du PIB en 2023 (en référence à 54,6 % en 2019)⁴⁵.

Graphique n° 9 : part de la dépense publique dans le PIB (en %)



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 42

La modération de la hausse de la dépense publique tient principalement à la disparation des mesures exceptionnelles de soutien prises lors de la crise sanitaire, du plan de relance ou du bouclier énergétique, alors qu'aucune recherche d'économies structurelles n'a été envisagée dans la loi de finances initiale 2023 et que l'inflation pèse sur son évolution⁴⁶.

En parallèle, la charge d'intérêts de la dette publique progresse de 1,9 Md€ (+ 3,7%) pour atteindre 52,8 Md€ en 2023, après toutefois un bond de 16,1 Md€ en 2022⁴⁷.

Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) ont, à cet égard, nettement dépassé les objectifs fixés par la loi de programmation des finances publiques, qui prévoyait une stabilité des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités en volume. Toutefois, la Cour des Comptes relève que « la dépense des collectivités était corrélée au niveau de leurs recettes (lesquelles ont davantage été conformes aux attentes en 2023) plus qu'à tout autre facteur »⁴⁸.

Le déficit public, en 2023, est, quoi qu'il en soit, imputable pour l'essentiel au déficit de l'Etat de 5,5 points de PIB (5,1 points de PIB en 2022), des organismes divers d'administration centrale (déficit de 0,1 point de PIB) et des administrations publiques locales (déficit de 0,4 points de PIB), tandis que les administrations de sécurité sociale ont présenté un excédent de 0,5 point de PIB, masquant néanmoins un déficit structurel de la sécurité sociale. Une telle situation est directement liée à la prise en charge par l'Etat de l'essentiel des mesures de soutien à l'économie, de bouclier tarifaire face à l'inflation énergétique et de baisse de la fiscalité⁴⁹.

La dette publique, qui s'était, par ailleurs, fortement accrue à l'occasion de la crise sanitaire, représente encore 109,9 points de PIB en 2023, après 111,2 en 2022, 112,9 en 2021 et 114,8 en 2020, supérieure, ainsi, de plus de 11,8 points de PIB à son montant de fin 2019, soit avant la crise sanitaire, où elle avait atteint 98,1 points de PIB⁵⁰.

⁴⁵ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, pages 40 et 41.

⁴⁶ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, pages 42 à 44.

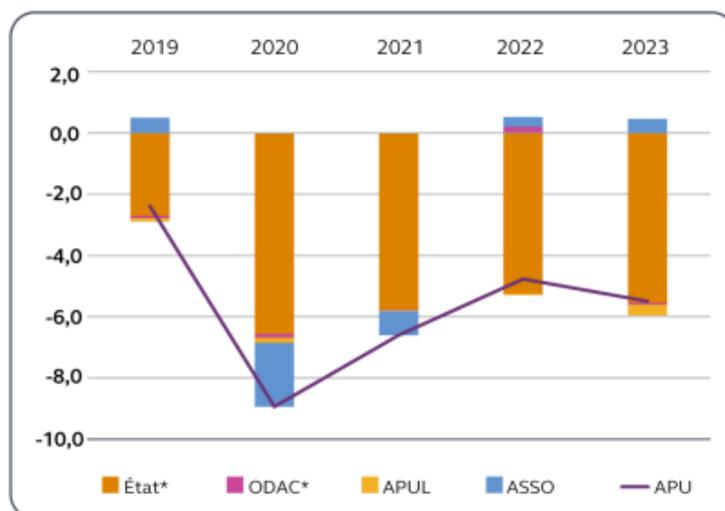
⁴⁷ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 44.

⁴⁸ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 50.

⁴⁹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 54.

⁵⁰ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 61.

Graphique n° 11 : solde des différentes administrations publiques (en points de PIB)



Source : Insee

* Le solde de l'État et des ODAC a été corrigé de la reprise de dette de la SNCF qui, par rapport aux données présentées, viendrait détériorer le solde de l'État de 25 Md€ en 2020 et de 10 Md€ en 2022 et améliorer celui des ODAC des mêmes montants les mêmes années.

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2024, page 55

La dégradation des comptes publics se poursuit en 2024.

Les comptes publics en 2024 et 2025

En % du PIB

	2023	2024	2025
Solde public	-5,5	-6,1	-5,0
Etat et ODAC	-5,6	-5,4	-4,5
APUL	-0,4	-0,7	-0,7
Sécurité Sociale	0,4	0,0	0,2
Solde structurel	-5,1	-5,7	-4,6
Dépenses publiques hors crédits d'impôts	56,4	56,8	56,4
Prélèvements obligatoires	43,2	42,8	43,6
Dettes publiques totales	109,9	112,9	114,7

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 59 et 60.

Après un déficit de -4,7 % du PIB en 2022, le solde public s'est donc établi à -5,5 % du PIB en 2023, en raison d'un moindre rendement des prélèvements obligatoires par rapport au dynamisme de l'activité économique. Il atteindrait -6,1 % du PIB en 2024, du fait, en particulier, du moindre dynamisme des recettes fiscales, de l'évolution des dépenses des collectivités territoriales, de l'évolution des prestations vieillesse (revalorisées et impactées par la démographie) et de la hausse de la charge de la dette, malgré la sortie progressive des mesures prises pour protéger les ménages et les entreprises face à l'inflation. Le déficit budgétaire s'améliorerait en 2025 pour atteindre -5,0 % du PIB, sous l'effet des mesures de redressement des finances publiques de 60 Md€ proposées par le Gouvernement. Il aurait atteint -7,0 % du PIB sans de telles mesures⁵¹.

Le solde structurel (solde corrigé des effets conjoncturels) passerait, quant à lui, de -5,1 % du PIB en 2023 à -5,7 % en 2024 puis à -4,6 % en 2025⁵².

⁵¹ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 - Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 52.

⁵² Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 - Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 59.

Le taux de prélèvements obligatoires (PO) s'établirait à 42,8 % du PIB en 2024 et 43,6 % du PIB en 2025, après 45,0 % en 2022 et 43,2 % en 2023⁵³.

Les dépenses publiques (hors crédits d'impôt) représenteraient 56,8 % du PIB en 2024, après 56,4 % en 2023, avant de revenir à 56,4 % en 2025⁵⁴.

Après une diminution en 2022 et 2023 (respectivement 111,2 % et 109,9 % du PIB), la dette augmenterait à 112,9 % du PIB en 2024 puis représenterait 114,7 % du PIB en 2025, en raison de la dégradation du déficit et d'une moindre croissance nominale du PIB. Il ressort des projections qu'une telle dégradation repose principalement sur la dette de l'Etat et des organismes d'administrations centrales qui passe de 94,6 à 96,3 % tandis que l'endettement des administrations publiques locales passe de 9,3 % à 9,8 %. La dette des organismes de Sécurité sociale passerait de 9,1 % à 8,7 % du PIB⁵⁵.

Tableau 3 : Prévision d'évolution du ratio d'endettement par sous-secteur des administrations publiques				
(Points de PIB)	2022	2023	2024	2025
Ratio d'endettement au sens de Maastricht	111,2	109,9	112,9	114,7
dont contribution des administrations publiques centrales (APUC)	91,8	91,7	94,6	96,3
dont contribution des administrations publiques locales (APUL)	9,2	8,9	9,3	9,8
dont contribution des administrations de sécurité sociale (ASSO)	10,2	9,3	9,1	8,7

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport sur la dette des administrations publiques, page 9.

La trajectoire de la dette publique ressortirait ainsi, avec un ratio d'endettement stabilisé par les efforts de consolidation des comptes publics⁵⁶ :

Tableau 1 : Prévisions du ratio d'endettement des administrations publiques								
<i>(Points de PIB)</i>	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio d'endettement au sens de Maastricht (1)	111,2	109,9	112,9	114,7	115,9	116,5	116,1	115,8
Croissance nominale du PIB (en %) (2)	5,9	6,3	3,5	2,9	3,0	3,1	3,1	2,7
Solde stabilisant le ratio d'endettement (hors flux de créance) (3)n ≈ - (1)n-1 x (2)n	-6,3	-6,6	-3,7	-3,2	-3,3	-3,4	-3,6	-3,0
Solde effectif (4)	-4,7	-5,5	-6,1	-5,0	-4,6	-4,0	-3,3	-2,8
Écart au solde stabilisant le ratio d'endettement (5) = (4) - (3)	1,5	1,1	-2,4	-1,8	-1,3	-0,6	0,2	0,2
Flux de créances (6)	0,0	-0,2	0,6	0,0	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Variation du ratio d'endettement (7) = (6) - (5)	-1,5	-1,3	3,0	1,8	1,2	0,5	-0,3	-0,3

⁵³ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 53.

⁵⁴ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 53.

⁵⁵ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport sur la dette des administrations publiques, pages 5 et 9.

⁵⁶ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport sur la dette des administrations publiques, page 5.

L'objectif du projet de loi de finances pour 2025 est donc de réduire progressivement le déficit et l'endettement publics au cours des prochaines années.

Les comptes publics de 2023 à 2029

La loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027, publiée le 19 décembre 2023, avait défini la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027, qui devait servir de référence pour les prochains exercices budgétaires, et les moyens qui permettraient de la respecter, avec un objectif de retour du solde public sous le seuil des 3% du PIB d'ici 2027.

Toutefois, le PLF 2025 a apporté de nombreuses rectifications à cette trajectoire au regard de la situation de finances publiques estimée pour 2024. La trajectoire pluriannuelle sous-jacente au PLF 2025 est, en outre, celle qui sera présentée dans le plan budgétaire et structurel national à moyen terme (PSMT) prévu par le nouveau cadre de gouvernance économique européen, entré en vigueur le 30 avril 2024. Ce PSMT sera communiqué au Parlement en amont de sa transmission à la Commission européenne prévue avant le 31 octobre.

Tableau 7 : Comparaison avec la LPFP		
En % du PIB sauf mention contraire	2025	2025
	PLF 2025	LPFP 2023-2027
Ensemble des administrations publiques		
Solde structurel (1)	-4,6	-3,3
Solde conjoncturel (2)	-0,4	-0,4
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3)	-0,1	-0,1
Solde effectif (1+2+3)	-5,0	-3,7
Dette au sens de Maastricht	114,7	109,6
Taux de prélèvements obligatoires (y.c UE nets des CI)	43,6	44,4
Dépense publique (hors CI)	56,4	55,0
Dépense publique (hors CI, en Md€)	1694	1668
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (%) ¹	0,4	0,8
Principales dépenses d'investissement (en Md€) ²	31	34
Administrations publiques centrales		
Solde	-4,5	-4,3
Dépense publique (hors CI, en Md€)	663	658
Évolution de la dépense publique en volume (%) ³	0,2	1,9
Administrations publiques locales		
Solde	-0,7	-0,2
Dépense publique (hors CI, en Md€)	343	329
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (%) ³	0,2	0,2
Administrations de sécurité sociale		
Solde	0,2	0,7
Dépense publique (hors CI, en Md€)	795	779
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (%) ³	0,6	0,3

¹A champ constant.

²Au sens du projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027.

³A champ constant, hors transferts entre administrations publiques

Le solde structurel pour 2025, envisagé à – 3,3 % du PIB dans le cadre du PLPFP 2023-2027, serait projeté à – 4,6 % dans le PLF 2025⁵⁷.

Tableau 6 : Trajectoire et décomposition de solde structurel			
	2023	2024	2025
LPFP 2023-2027			
Solde public (en points de PIB nominal)	-4,9	-4,4	-3,7
Solde conjoncturel (en points de PIB nominal)	-0,7	-0,6	-0,4
Solde des <i>one-offs</i> (en points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,1
Solde structurel (en points de PIB potentiel)	-4,1	-3,7	-3,3
Programme de stabilité 2024			
Solde public (en points de PIB nominal)	-5,5	-5,1	-4,1
Solde conjoncturel (en points de PIB nominal)	-0,6	-0,8	-0,8
Solde des <i>one-offs</i> (en points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,1
Solde structurel (en points de PIB potentiel)	-4,8	-4,2	-3,2
PLF 2025			
Solde public (en points de PIB nominal)	-5,5	-6,1	-5,0
Solde conjoncturel (en points de PIB nominal)	-0,3	-0,4	-0,4
Solde des <i>one-offs</i> (en points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,1
Solde structurel (en points de PIB potentiel)	-5,1	-5,7	-4,6

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 62.

La trajectoire pluriannuelle des finances publiques rectifiée intègre, ainsi, un retour progressif du déficit budgétaire en-dessous de 3% du PIB à l’horizon de 2029 au lieu de 2026-2027, à la faveur d’une maîtrise des dépenses publiques par l’ensemble des administrations publiques, maîtrise elle-même rendue possible « *par les mesures d’économies pour 2025 qui ont déjà été annoncées par le Gouvernement, tandis que les économies nécessaires pour atteindre les cibles des années ultérieures seront présentées dans les textes financiers des années en question* »⁵⁸.

L’effort budgétaire chiffré à 60 Md€ au titre de l’exercice 2025 repose pour 41,3 Md€ sur de moindres dépenses et pour 19,3 Md€ sur des hausses de recettes.

La trajectoire pluriannuelle serait, alors, la suivante⁵⁹ :

Tableau 4 : Trajectoire pluriannuelle						
En % du PIB, sauf mention contraire	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Solde public	-6,1	-5,0	-4,6	-4,0	-3,3	-2,8
Niveau de solde conjoncturel	-0,4	-0,4	-0,3	-0,2	0,0	0,0
Niveau de solde structurel (% PIB potentiel)	-5,7	-4,6	-4,3	-3,9	-3,3	-2,8
Niveau de solde des <i>one-offs</i> (% de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes au sens de Maastricht	112,9	114,7	115,9	116,5	116,1	115,8

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 60.

⁵⁷ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 62.

⁵⁸ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2024 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 54.

⁵⁹ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 60.

Le Gouvernement table, pour y parvenir, sur la réduction de la dépense publique en ramenant le ratio de dépenses publiques (hors crédit d'impôts) à 56,4 % en 2025 contre 56,8 % en 2024.

Des économies seront réalisées, pour l'essentiel, sous la forme d'une réduction de l'évolution tendancielle des dépenses, réparties sur l'ensemble des ministères. Elles s'appuieront également sur des efforts de réorganisation et de modernisation des administrations, notamment le regroupement de structures ayant des activités proches, une simplification du fonctionnement de l'Etat et des normes. Des économies seront également recherchées auprès des opérateurs de l'Etat et des administrations de sécurité sociale⁶⁰.

Mi ndres dépenses par rapport au tendanci el (Md€)	41, 3
Mi ndres dépenses de l' Et at et de ses opér ateurs par rapport au tendanci el	21, 5
M odér ation des dépenses ré ali sée à l' occasi on des l et tres pl afonds, par rapport au tendanci el	15
Pol iti ques de l' empl oi , dans un cont exte de bai sse du chômage (ai des à l' appren ti s sage, France Compét ences, contr ats ai dés, empl oi s francs)	2, 1
Ai de publi que au dével oppement (préserve une hausse de +1, 8 Md€ par rapport	1, 3
Ai des aux entrepri ses (liss age des engagements et des pai ements France 2030, rationalis ations de di spositifs)	2, 4
Recal i brage des ai des écologi ques (au total les crédits de la mi ssi on Ecol og de +2, 8 Md€)	1, 9
<i>dont primes à l' achat de véhi cul es él ectri ques, dans un cont exte de hausse des parts de marché des véhi cul es él ectri ques</i>	0, 5
<i>dont MaPrimeRénov' (préserve +0, 9 Md€ par rapport à 2023)</i>	1
<i>dont Fonds vert (ni veau d' engagement de 1 Md€ en 2025)</i>	0, 4
Appl icati on du « di spositif ressource s mensuelle s » à la prime d' activi té	0, 8
Effet du schéma d' empl oi s (- 2200 ETP)	0, 1
Réducti on de di spositifs créés pour la relance et en réponse aux crises	0, 3
Autres efforts d' opti mi sation, de gains de producti vi té et de liss age des de (modér ation équivalente à envi ron 1 % des dépenses de l' Et at)	6, 1
M esures de modér ation et d' économi e compl ément ai res sur la dépense de l' Et at (par amenderent)	5
M esures compl ément ai res de modér ation des dépenses des opér ateurs	1, 5

⁶⁰ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 54 à 57.

Rétablissement des comptes de la sécurité sociale	14,8
Mesures de freinage des dépenses sociales	10,1
Report au 1er juillet de l'indexation des retraites	3,6
Assurance-chômage	0,4
Freinage de la trajectoire ONDAM	3,8
<i>dont maîtrise des prix des produits de santé, et des volumes</i>	1,4
<i>dont ticket modérateur</i>	1,1
<i>dont optimisations des achats à l'hôpital</i>	0,7
<i>dont indemnités journalières (baisse du plafond)</i>	0,6
Réduction du déficit de la CNRAQL (<i>hausse de 4 points du taux de cotisation retraites, pour les collectivités et les hôpitaux</i>)	2,3
Réduction de dépenses socio-fiscales profitant aux entreprises :	4,7
Reprofilage des allègements généraux (dans l'esprit du rapport Bozi o-Vasmer)	4
Réduction de niches sociales	0,7

Moderation des dépenses des collectivités locales (-0,2 pts de PIB)	5
Mécanisme de résilience des finances locales (environ 450 collectivités concernées)	3
Ecrêtement de la dynamique de TVA en 2025	1,2
Réduction du FCTVA	0,8

Part de l'effort de consolidation réalisé via un freinage des dépenses 68%

Source : Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 56.

Le Gouvernement envisage des hausses de recettes issues des prélèvements obligatoires ciblés et exceptionnels d'une durée maximale de 2 ans opérés sur les plus grandes entreprises et sur les plus hauts revenus.

Hausses de recettes (Md€)	19,3
Recettes sur les entreprises	13,6
Mesures de mise à contribution des profits des entreprises	9,8
Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (texte initial)	8
Taxe exceptionnelle due par les entreprises du fret maritime (texte initial)	0,5
Suspension de la baisse de la CVAE (texte initial)	1,1
Fiscalisation des rachats d'actions (texte initial)	0,2
Verdissement de la fiscalité	1,8
Malus automobile (texte initial)	0,3
Mesures par amendement (billets d'avion, énergies fossiles)	1,5
Dividende EDF	2
Part de l'effort de consolidation via les recettes sur les entreprises	22 %

Fiscalité sur les particuliers	5,7
Mesures ciblées pour les particuliers	2,2
Contribution différentielle temporaire sur les très hauts revenus (texte initial)	2
Suppression de niche à l'IR sur les loueurs meublés (texte initial)	0,2
Fiscalité de l'énergie et fiscalité environnementale	3,5
Hausse des accises sur l'énergie (baisse de facture proche de 9 % ; texte initial)	3
Mise en conformité de la TVA sur les chaudières à gaz (texte initial)	0,2
Réduction de l'avantage en nature pour les véhicules thermiques (réglementaire)	0,3
Part de l'effort de consolidation <i>via</i> la fiscalité des particuliers	9 %

Source : Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 57.

Le contexte de la préparation du budget pour 2025 et des budgets futurs, marqué par une certaine stabilité de l'activité économique et une accélération de la dégradation des comptes publics nationaux, est également caractérisé par la situation financière solide du Département, toutefois confrontée à la progression des dépenses de fonctionnement et à un fort ralentissement du rendement des droits de mutation à titre onéreux. Il est également marqué par l'annonce, dans le cadre des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2025, de mesures destinées à faire participer le secteur public local à l'effort de résorption du déficit et de l'endettement publics.

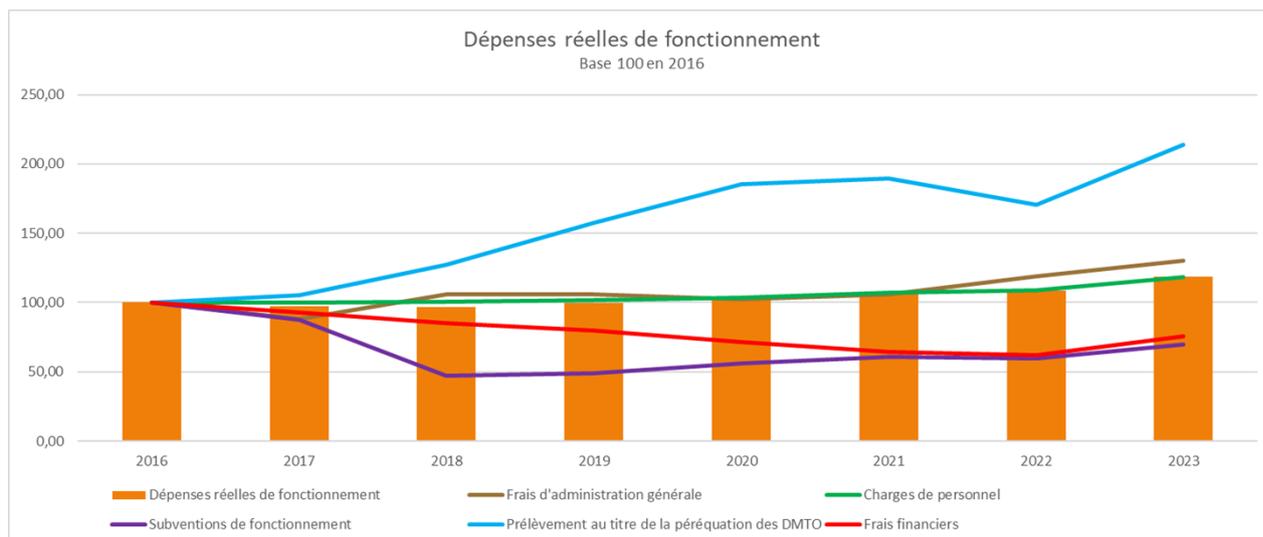
B/ Des finances départementales solides, toutefois confrontées à un « effet de ciseaux » marqué et l'annonce de mesures budgétaires nationales davantage restrictives

Le Département présente, dans ce contexte, une situation financière solide, toutefois affectée par un « effet de ciseaux » marqué, en 2023, et un moindre rendement des droits de mutation. Il devra également tenir compte, dans sa future stratégie financière, des mesures budgétaires restrictives annoncées par le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025.

1/ Des finances départementales solides, toutefois confrontées au développement rapide d'un fort « effet de ciseaux »⁶¹

Après deux années de diminution, en 2017 et en 2018, les **dépenses réelles de fonctionnement** ont renoué, dès 2019, avec une progression de l'ordre de 3% par an. Elles atteignent toutefois 445,57 M€ en 2022 contre 434,91 M€ en 2021, soit une progression de 2,45%, dans un contexte pourtant marqué par l'inflation, mais se sont fortement accrues en 2023, à hauteur de 9,50% (contre + 6,5 % au plan national ou +6,4% à périmètre constant, c'est-à-dire hors le département de l'Ariège dont le financement du RSA a été recentralisé ; les dépenses de fonctionnement augmentent de plus de 5% pour 55 départements alors que 7 départements voient leurs dépenses diminuer).

⁶¹ Les données relatives à l'évolution des finances départementales au plan national sont issues Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 – OFGL, DGCL – Juillet 2024, pages 41 à 54, 91.

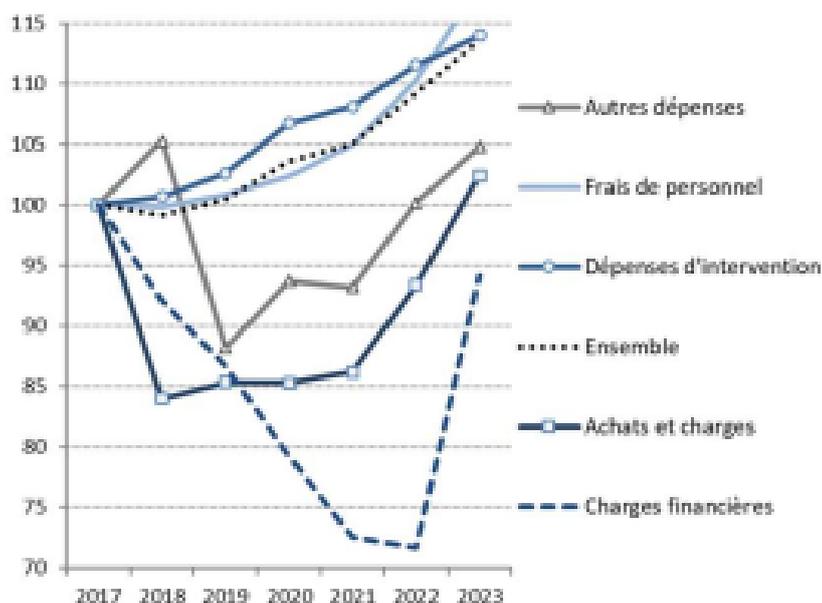


Cette progression, en 2023, s'explique principalement par :

- Une augmentation de 8,39% des charges de personnel (par nature), après + 1,80% en 2022 et + 3,36 % en 2021, les années précédentes étant marquées par une moindre progression ou une stabilité (+7% au plan national en 2023 après + 5,1% en 2022) ; la progression, en 2023, s'explique notamment par l'augmentation de la valeur du point d'indice (+1,5% à compter du 1^{er} juillet) et les conséquences, en année pleine, de la revalorisation de 2022, auxquelles s'ajoutent les effets des mesures de revalorisation salariale prises par le Département dans un contexte inflationniste.
- une augmentation de 9,87% des dépenses d'administration générale (par nature), lesquelles se sont élevées à 41,64 M€, après + 11,87% en 2022 et + 3,88% en 2021, en raison, pour l'essentiel de l'augmentation des charges de chauffage urbain (+ 9,85%), des charges locatives et de copropriété (+ 19,16%), ou d'énergie et d'électricité (+ 14,27%) tandis que les charges de carburants et de combustibles, qui s'étaient accrues de 32,39 % en 2022, ont crû plus modérément en 2023, de 2,41 % ;
- une augmentation de 32,64 % des dépenses en faveur des maisons d'enfants à caractère social (34,27 M€ en 2022), après + 3,19% en 2022, + 6,71 % en 2021 et + 5,55 % en 2020, de 7,59% des allocations au titre de la prestation de compensation du handicap (15,95 M€), de 7,80% des dépenses au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (46,92 M€) et de 2,22 % de celles relatives au revenu de solidarité active (33,88 M€) (au plan national, en 2023, +4,1%, hors Ariège, pour les dépenses relatives au RSA, +6,0% pour l'APA et +10,0% pour la PCH/ACTP) ;
- une augmentation de 16,17% des subventions de fonctionnement versées (26,71 M€), après -1,21% en 2022 et +7,91 % en 2021, une diminution de 20,01% de la dotation aux collèges publics (3,74 M€), et une hausse de + 7,81% de la participation du Département au financement du Service départemental d'incendie et de secours (34,09 M€), après + 6,70 % en 2021.

Le montant des frais financiers, de 3,58 M€ en 2023, ont progressé de 22,03%, après une décennie de diminution continue.

Indice 100 en 2017

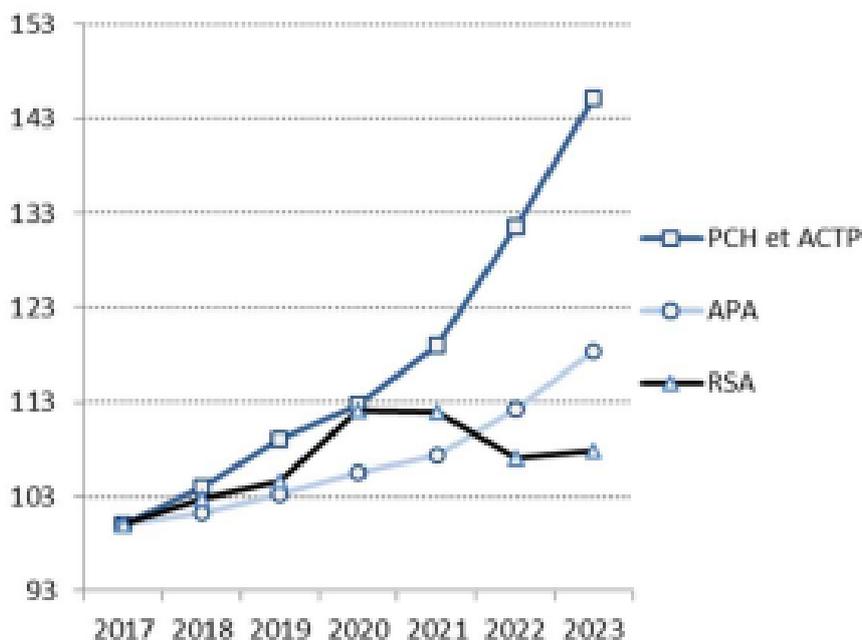


Évolutions neutralisées des modifications institutionnelles sur la période (CTU, Corse, Métropole de Lyon, Paris, La Réunion, Seine-Saint-Denis, Pyrénées-Orientales)

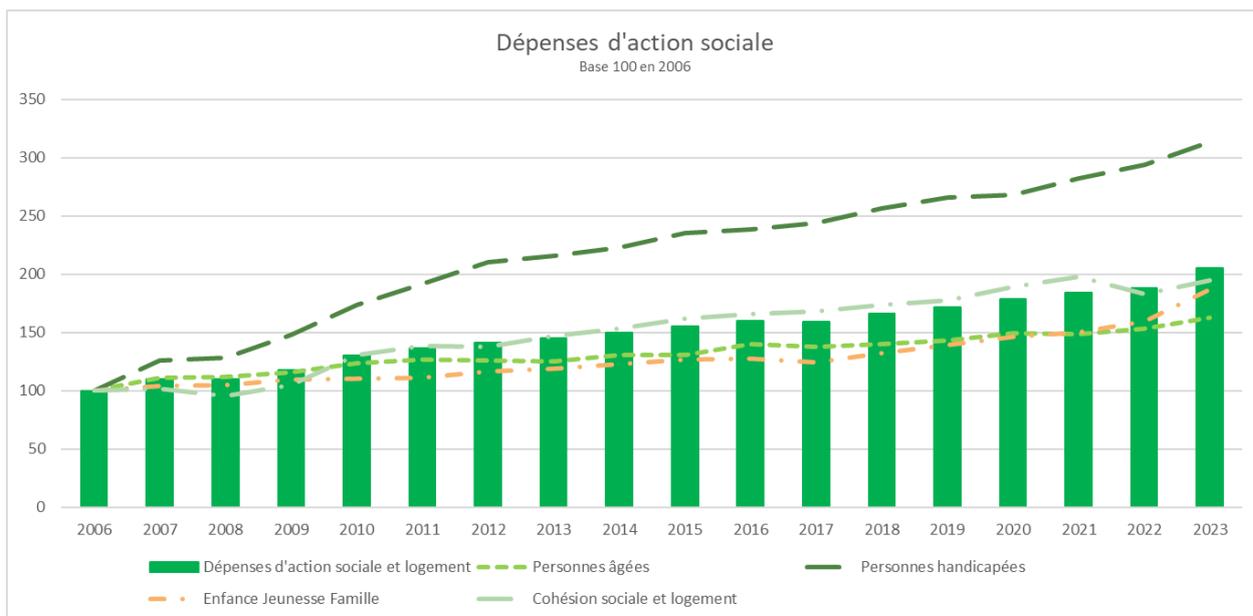
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 48.

10 a - En évolution à contour constant ^(a)

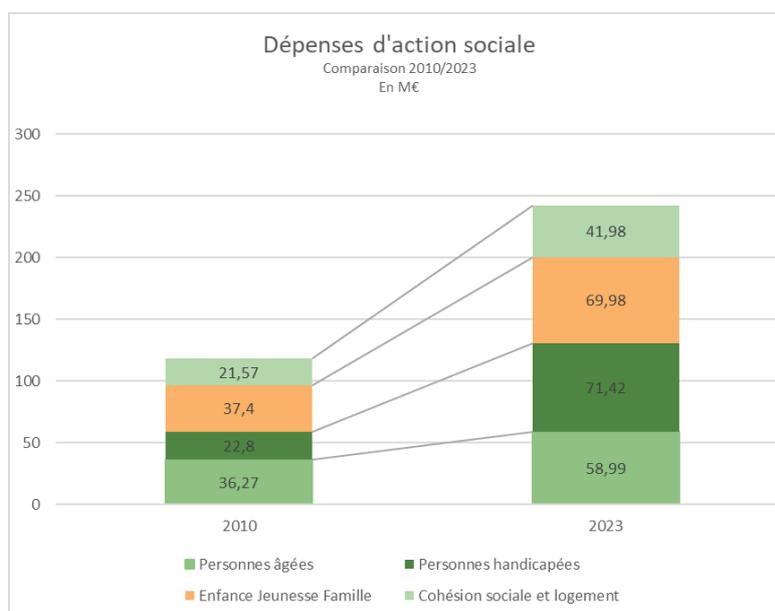
Indice 100 en 2017



Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 49.



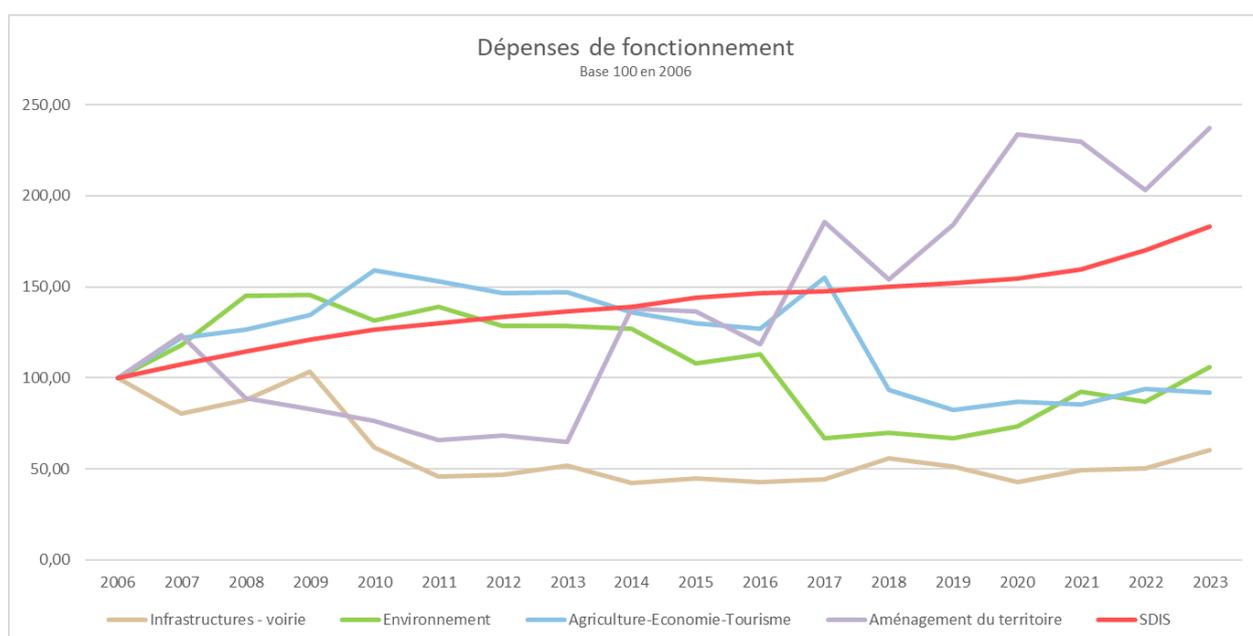
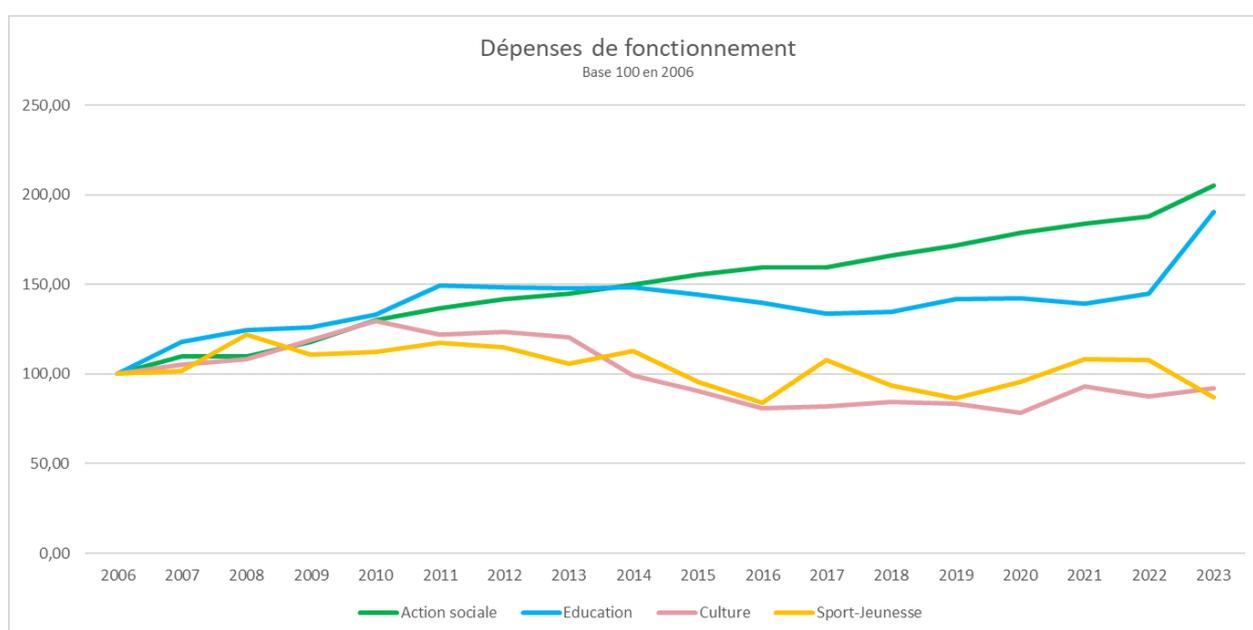
Les dépenses d'action sociale ont ainsi globalement progressé de 9,26 % en 2023, après +2,21% en 2022 et + 2,81 % en 2021, en raison de l'augmentation des budgets consacrés à l'enfance (69,98 M€, soit +17,08 %), aux personnes handicapées (71,42 M€, soit + 6,41 %), aux personnes âgées (58,99 M€, soit + 6,33 %) et aux dépenses relatives à la cohésion sociale (41,98 M€, soit + 6,40%), après un repli de 7,60% en 2022.

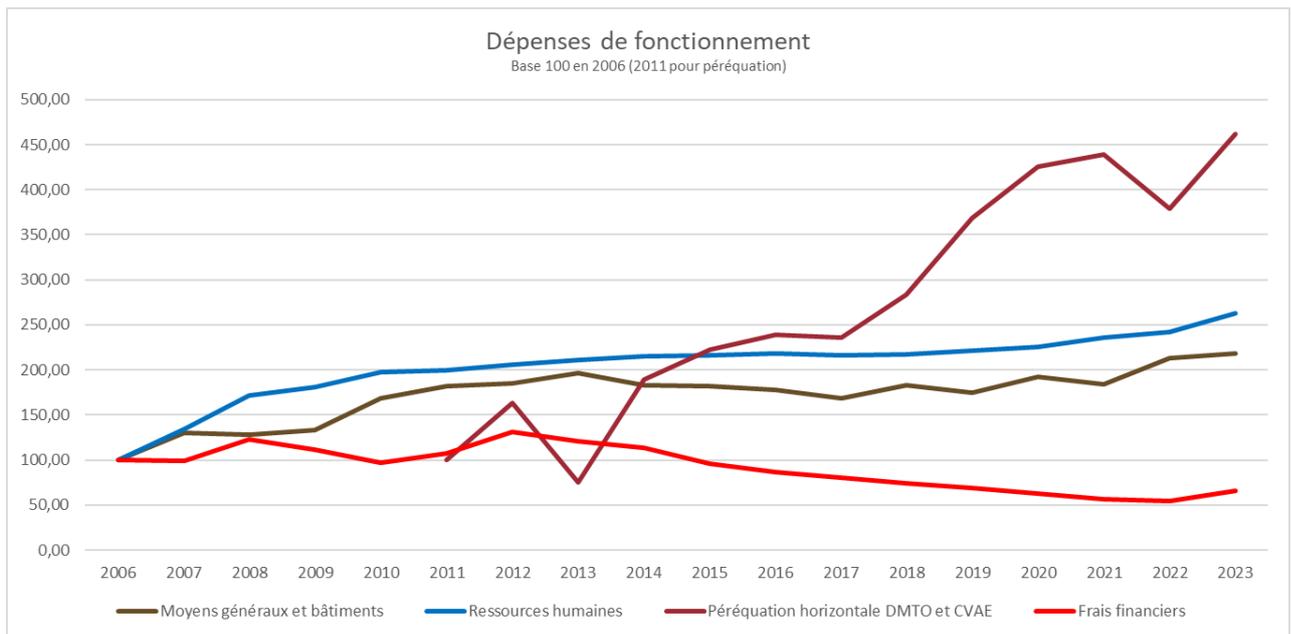


D'autres politiques départementales présentent des évolutions parfois significatives en 2023, ainsi que le montrent les graphiques ci-dessous :

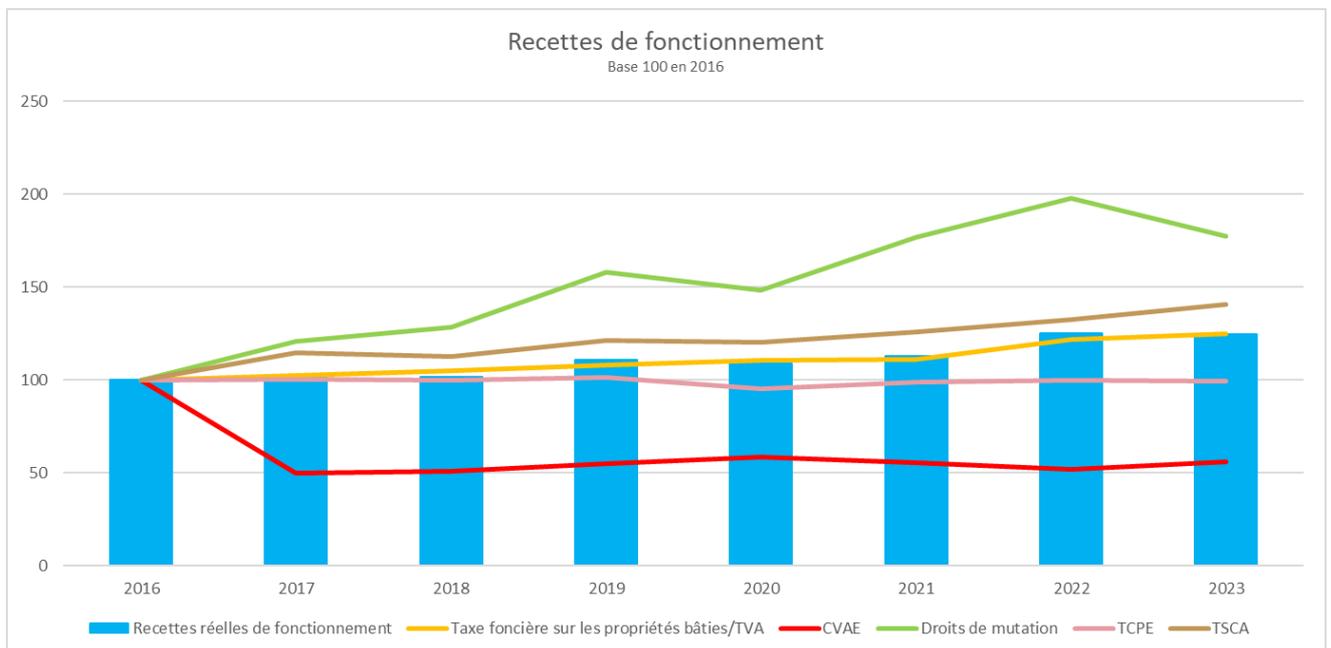
- les dépenses d'éducation ont progressé de 31,29 % (12,70 M€), les dépenses culturelles (5,78 M€) se sont accrues de 5,23 % en 2023, après avoir diminué de 6,29 % en 2022, et les dépenses relatives au sport et à la jeunesse se sont contractées de 19,33% ;
- les dépenses d'aménagement du territoire (7,26 M€) se sont, pour leur part, accrues de 16,71 %, après avoir diminué de 11,46 % en 2022 ;

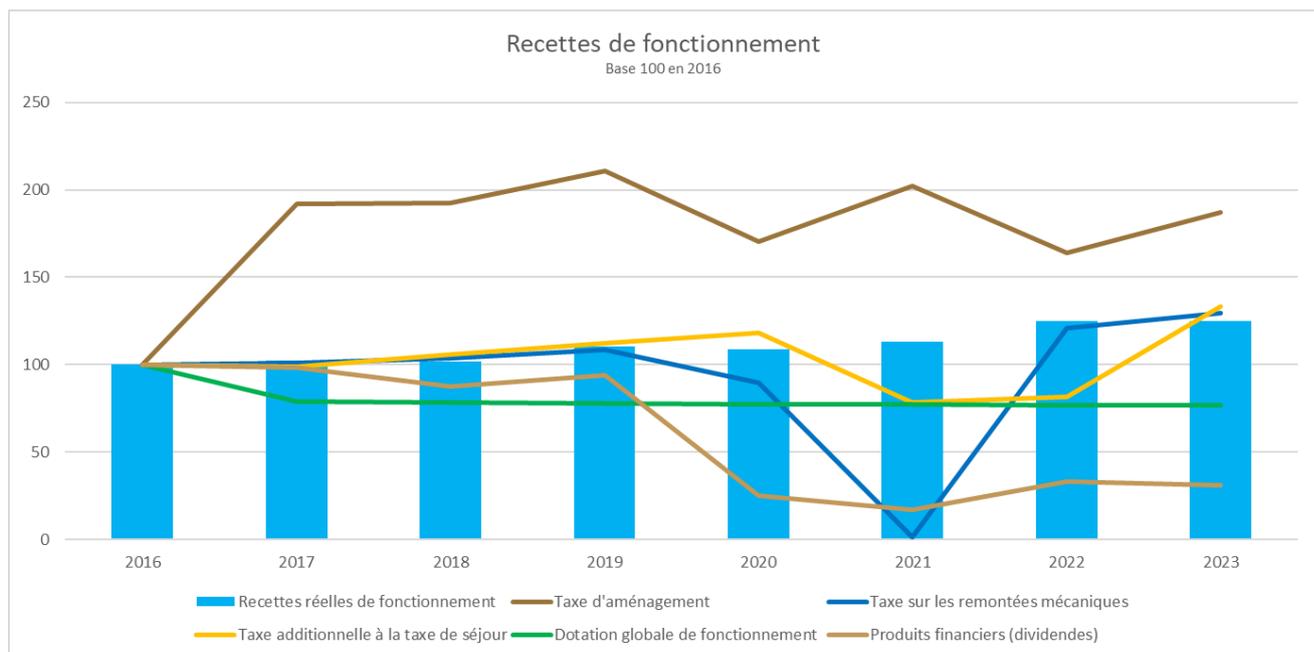
- les dépenses en matière d'environnement (budget de la direction de l'environnement) ont connu une augmentation de 21,32 % (soit 2,23 M€), après avoir diminué de 5,73% en 2022 ;
- les dépenses de fonctionnement de voirie (10,26 M€ en 2023) ont progressé de 19,78 %, après + 2,62 % en 2022 ;
- les dépenses relatives aux bâtiments et aux moyens généraux (22,98 M€) ont globalement sensiblement moins progressé en 2023, à hauteur de 2,83 % (après avoir augmenté de 15,56 % en 2022) ;
- les dépenses de fonctionnement relatives aux politiques agricole et touristique ont, quant à elles, connu une diminution de 2,14 %, après avoir crû de 9,68% en 2022 ;
- les reversements au titre de la péréquation interdépartementale (21,52 M€) ont, pour leur part, augmenté de 22,04 % en 2023, après une contraction de 13,75% en 2022.



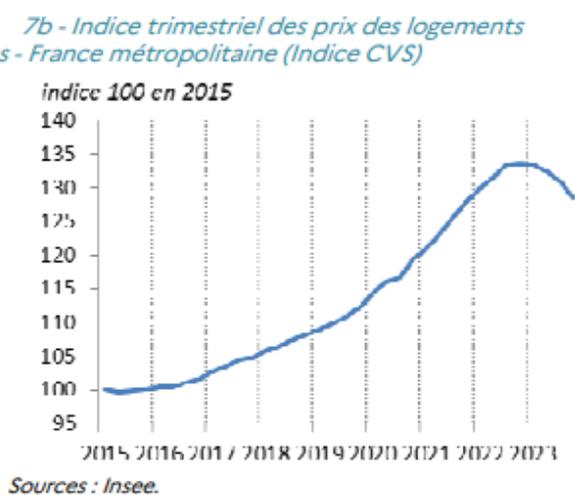
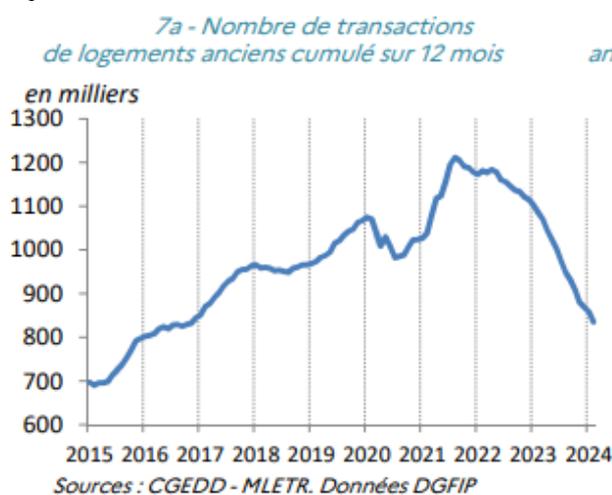


Les **recettes réelles de fonctionnement**, d'un montant de 608,53 M€, ont diminué de 0,12 % en 2023, après une progression de 10,48 % en 2022 (diminution de -1,2% au plan national, 44 départements présentant une baisse de leurs recettes).





Cette évolution s'explique par la très forte contraction du produit des droits de mutation à titre onéreux, qui s'est élevé à 160,72 M€ en 2023 (soit - 10,36 %), après deux augmentations exceptionnelles de 19,29% en 2021 et de 11,63% en 2022 (soit une progression de plus de 33 % en deux ans). La diminution, en 2023, a atteint -21,8 % au plan national, concernant 94 départements. Seuls 3 départements ont, d'ailleurs, maintenu, en 2023, leur taux à 3,80% (Indre, Morbihan et Mayotte), les autres départements appliquant un taux de 4,5%. Le moindre dynamisme du marché de l'immobilier, en 2023, a été caractérisé par une chute du nombre des transactions au plan national de -22 % et le maintien de prix au mètre carré élevés, dans un environnement de taux d'intérêt en hausse.



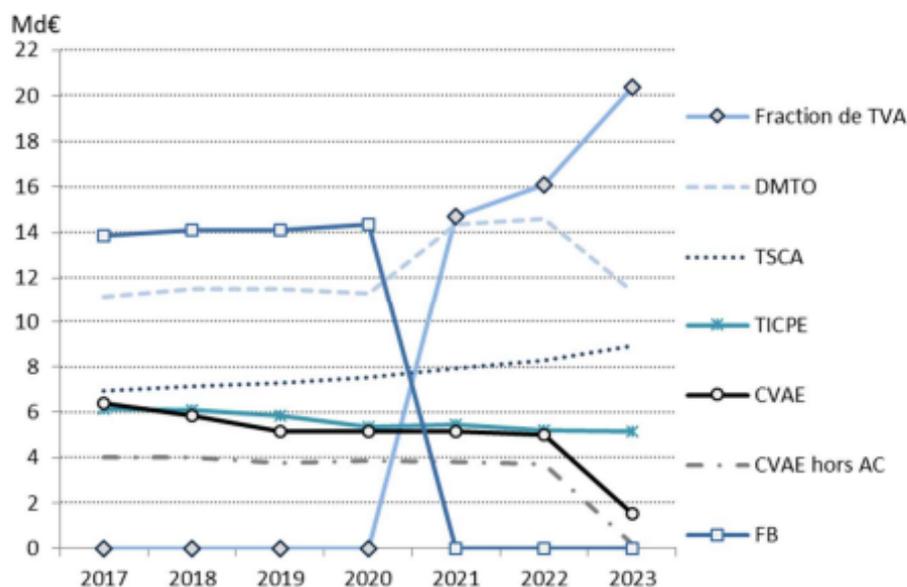
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 46.

D'autres recettes ont connu des évolutions sensibles en 2023 :

- la taxe sur la valeur ajoutée, qui s'est substituée à la taxe foncière sur les propriétés bâties, s'est accrue de 2,73 %, après + 9,58 % en 2022 ;
- la taxe sur les conventions d'assurance (88,99 M€ en 2023) a progressé de 6,47 % en 2023 (+7,3 % au plan national), tandis que la taxe sur la consommation de produits énergétiques (23,73 M€) a légèrement diminué, à hauteur de 0,51 % (-0,3 % au plan national) ;

- la taxe d'aménagement a connu une progression de 13,78%, après une diminution de près de 19,00% en 2022 ;
- le produit de TVA s'étant substitué à la CVAE (33,86 M€) s'est accru de 7,30 % ;
- le produit de taxe sur l'électricité, qui avait augmenté de 37,72% en 2023, a chuté de 17,73 % ;
- la taxe sur les remontées mécaniques a sensiblement progressé (7,21 %) et représenté 11,34 M€ en 2023, et le produit de taxe additionnelle à la taxe de séjour (2,31 M€) a progressé de 62,96 % après avoir augmenté de 4,18 % en 2022 ;
- le produit des dividendes perçus par le Département du fait de ses participations au sein de sociétés, et notamment de sociétés d'économie mixte, après avoir chuté de 32,68% en 2021 et progressé de 93,99 % en 2022, s'est de nouveau contracté en 2023 et a ainsi représenté 1,08 M€ (les montants perçus avant 2020 étant compris entre 3 et 3,5 M€ par an).

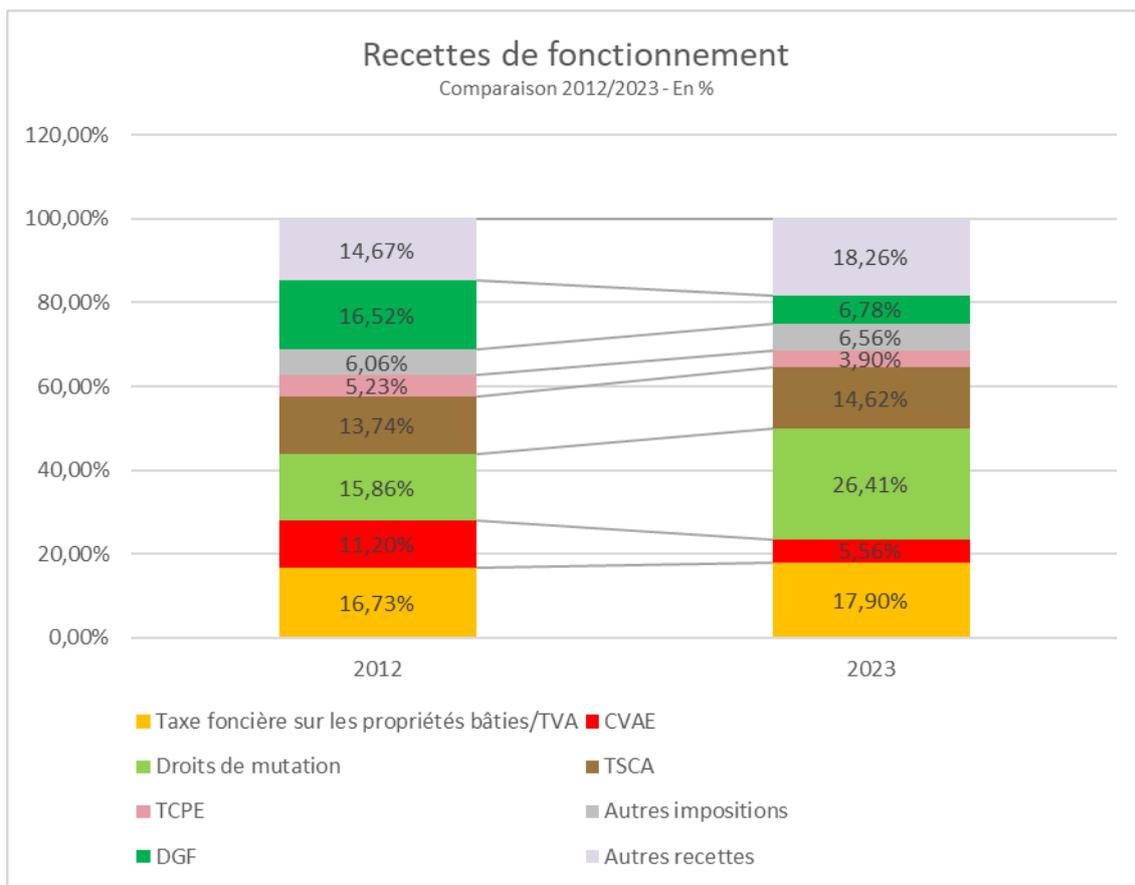
Graphique 6a - Produits de la fiscalité des départements



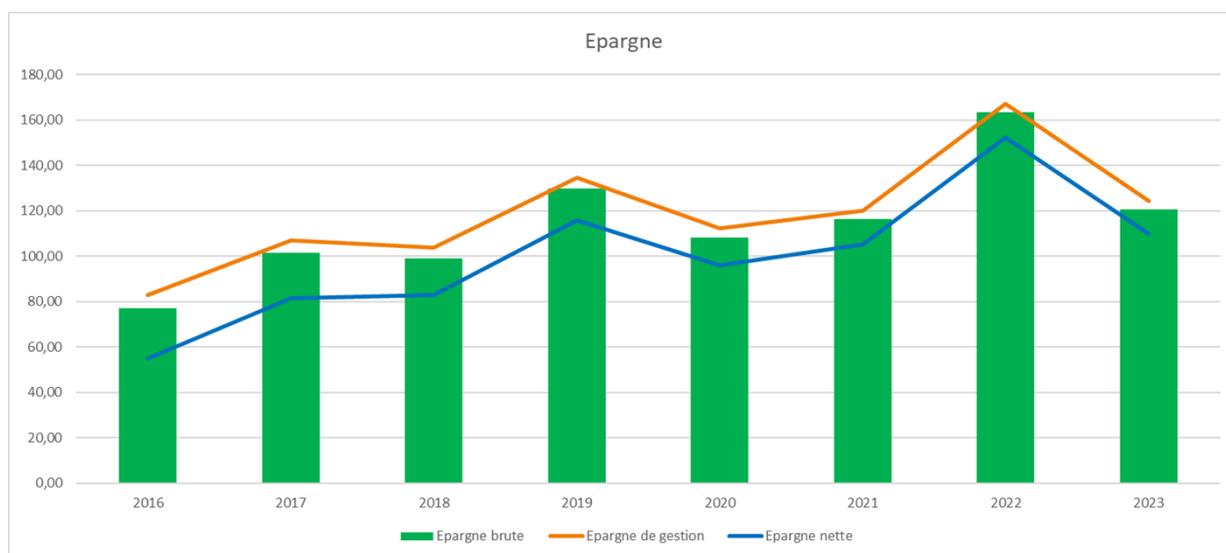
FB : foncier bâti ; DMTO : droits de mutation à titre onéreux ; TSCA : taxe sur les conventions d'assurance ; CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ; AC : attribution de compensation ; TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.

Champ : périmètre constant entre 2017 et 2023, donc hors Corse et Paris.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 45.



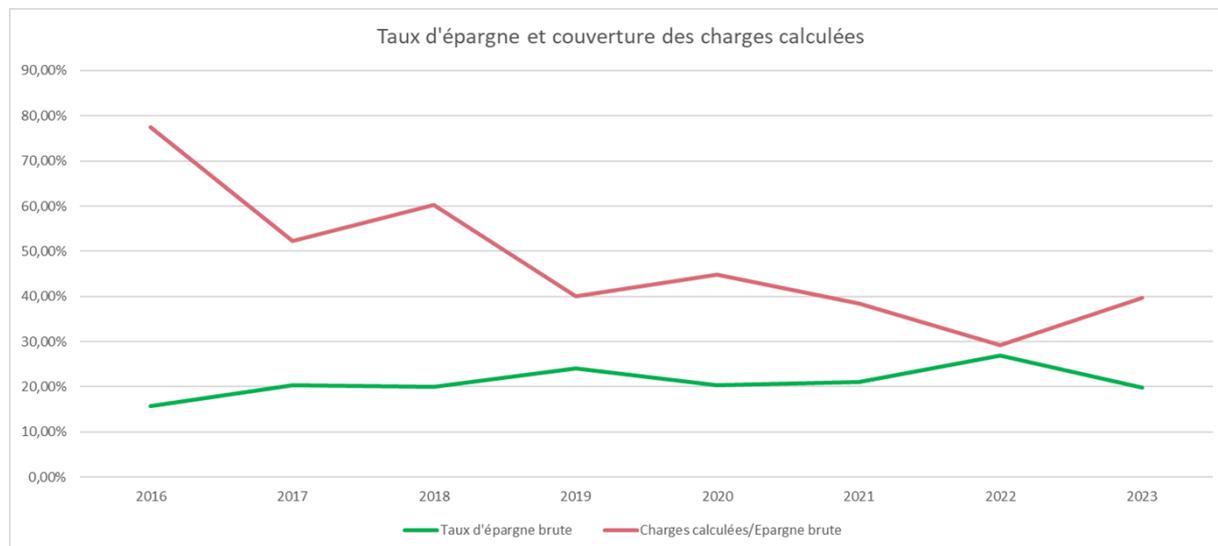
Il a résulté de cette progression plus rapide des dépenses réelles de fonctionnement (9,50 %) que des recettes réelles de fonctionnement (- 0,12 %) une forte contaction de l'**autofinancement** en 2023.



L'épargne brute⁶² a, ainsi, diminué de 26,30 % en 2023 (soit de 43,04 M€), après avoir augmenté de 40,44 % en 2022 et de 7,73 % en 2021. Elle représentait ainsi 120,65 M€ en 2023, soit 19,83 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 26,87 % en 2022). La diminution de l'épargne en 2023 a, toutefois, été moins marquée qu'au plan national (- 39,6% après +5,3% en 2022), au contraire de la progression observée en 2022, sensiblement plus forte en Savoie (+ 40,44 %) que pour l'ensemble des

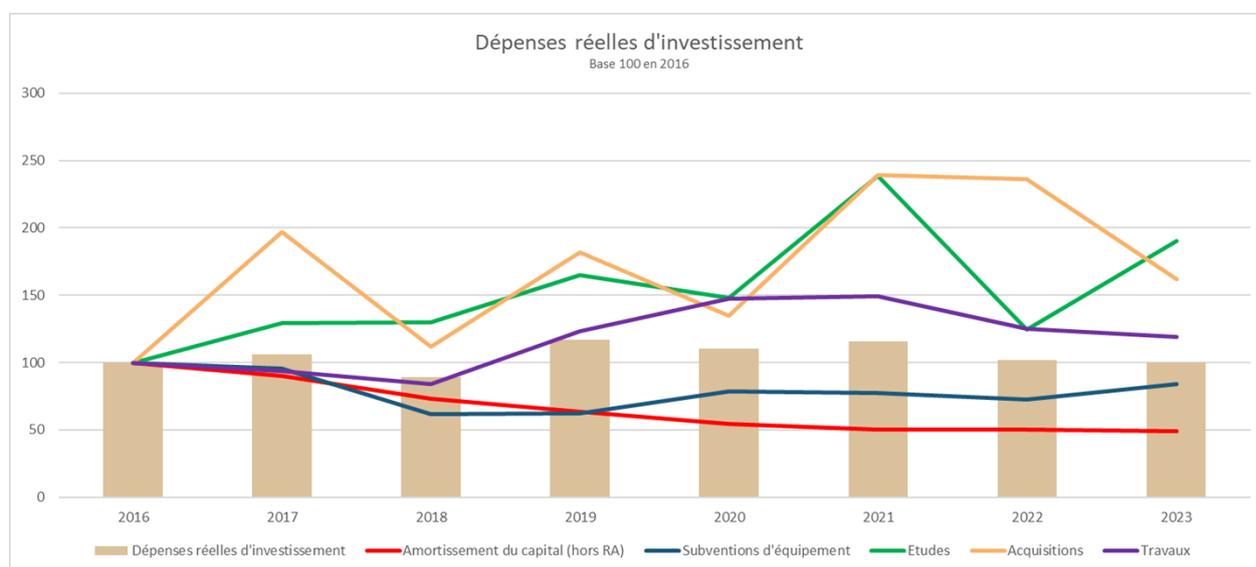
⁶² Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement.

départements (+ 5,1%). Une telle évolution de l'épargne brute est à l'origine d'une dégradation du taux d'épargne brute des départements (10,2% en 2023 après 16,7% en 2022 et 16,4% en 2021), par ailleurs nettement inférieur à celui constaté pour la Savoie.



L'épargne nette⁶³ (109,76 M€ ; - 28,01 % contre -54,1% après +10,2% en 2022 au plan national) et l'épargne de gestion⁶⁴ (124,45 M€ ; - 25,56 %) ont connu des évolutions équivalentes.

Cette diminution de l'autofinancement n'a toutefois pas induit une diminution majeure des dépenses réelles d'investissement, lesquelles se sont contractées de 1,58 % en 2023 (122,06 M€), hors prise de participation, exceptionnelle, au sein de la SAEM ANAT), après - 12,19% en 2022 et une progression de 5,08% en 2021.

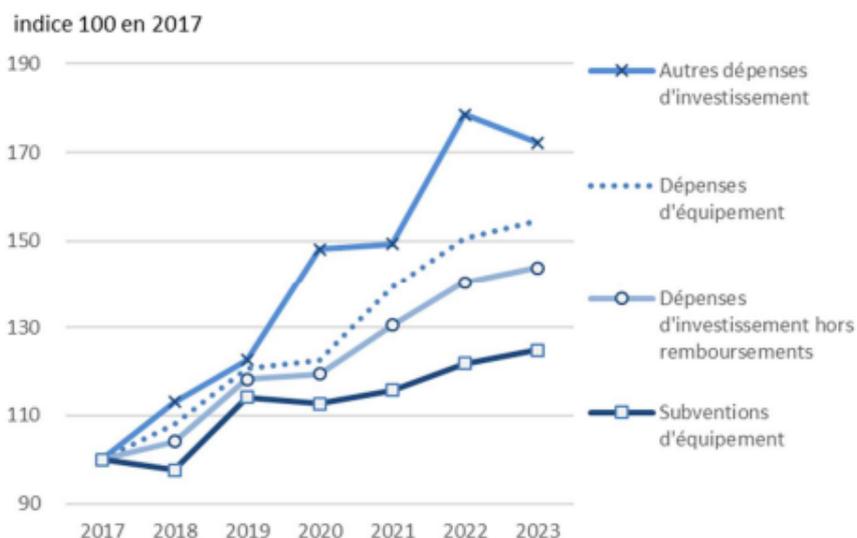


Cette légère diminution s'explique par celle de plusieurs composantes des dépenses d'équipement, soit de 31,58 % des dépenses d'acquisition (9,41 M€) et de 5,15% des dépenses de travaux (68,60 M€) - les dépenses d'équipement ont progressé de +2,7% après +8,2% en 2022 au plan national - et par une progression de 16,26 % en ce qui concerne les dépenses de subventions d'équipement (26,82 M€) (+2,4% après +5,3% en 2022 au plan national).

⁶³ Epargne nette = Epargne brute – amortissement du capital de la dette.

⁶⁴ Epargne de gestion = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

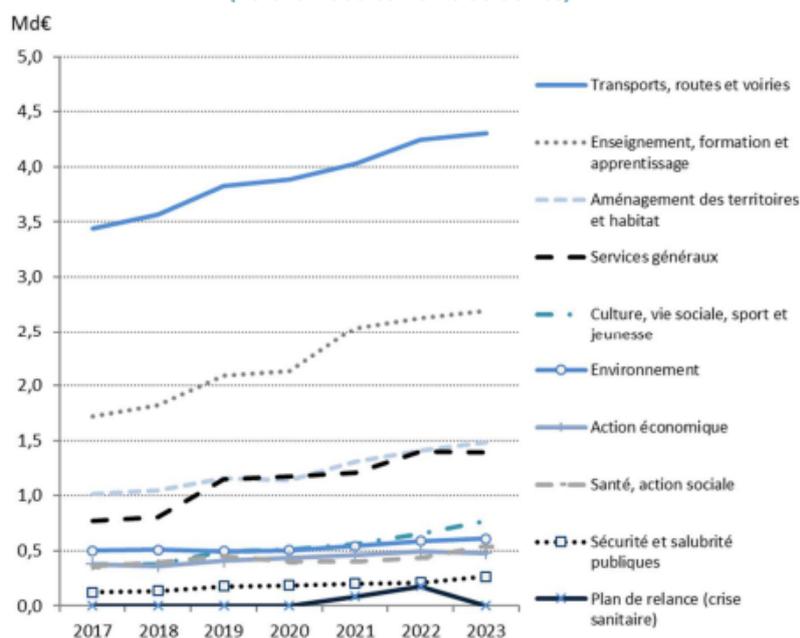
Graphique 12 - Évolution des dépenses d'investissement des départements
(hors remboursements de dettes)



Champ : à périmètre constant entre 2017 et 2023, donc hors Corse et Paris.
Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion - budgets principaux.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 50.

Graphique 13 - Dépenses d'investissement des départements par fonction
(hors remboursements de dettes)



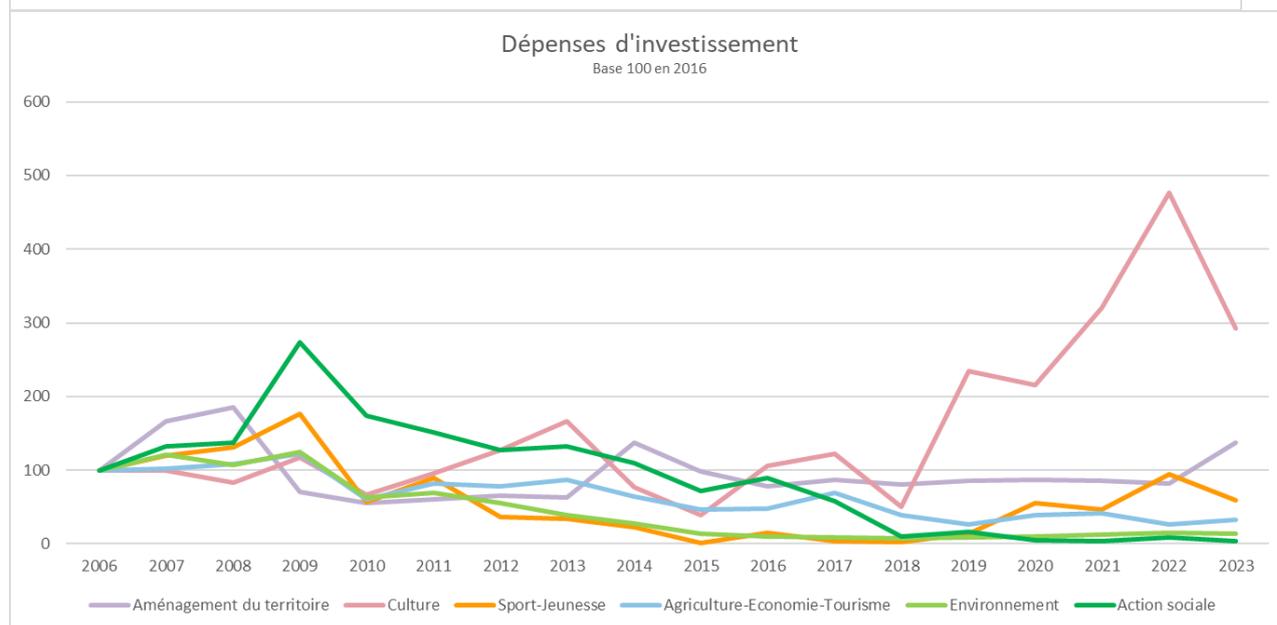
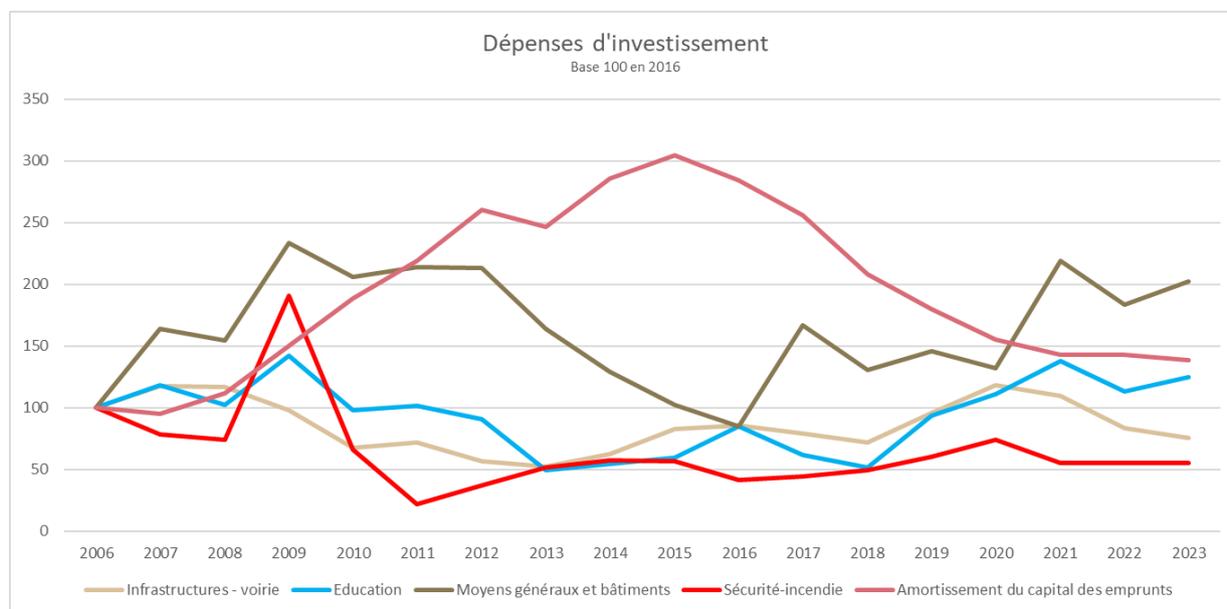
Champ : à périmètre constant entre 2017 et 2023, donc hors Corse et Paris.
Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion - budgets principaux.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 51.

Ainsi que le mettent en évidence les graphiques ci-dessous, les progressions les plus significatives ont concerné, en 2023, les politiques relatives à l'éducation (19,00 M€, soit + 10,32 %), l'aménagement du territoire (14,52 M€, soit + 67,26 %), l'agriculture et le tourisme (4,90 M€, soit + 24,73 %) et les moyens généraux et bâtiments (16,45 M€, soit + 10,37 %).

Des diminutions sont, par ailleurs, observées en matière de voirie (44,72 M€, soit -9,50 %), après une période exceptionnelle de progression (+33,31% en 2019 et +23,64% en 2020), de culture (6,07 M€, soit -38,54 %), de sport-jeunesse (0,83 M€, soit -36,51 %) et d'environnement (2,83 M€, soit -11,72 %), tandis que le montant des subventions d'équipement en matière d'incendie et de secours s'est stabilisé à 1,50 M€ en 2023.

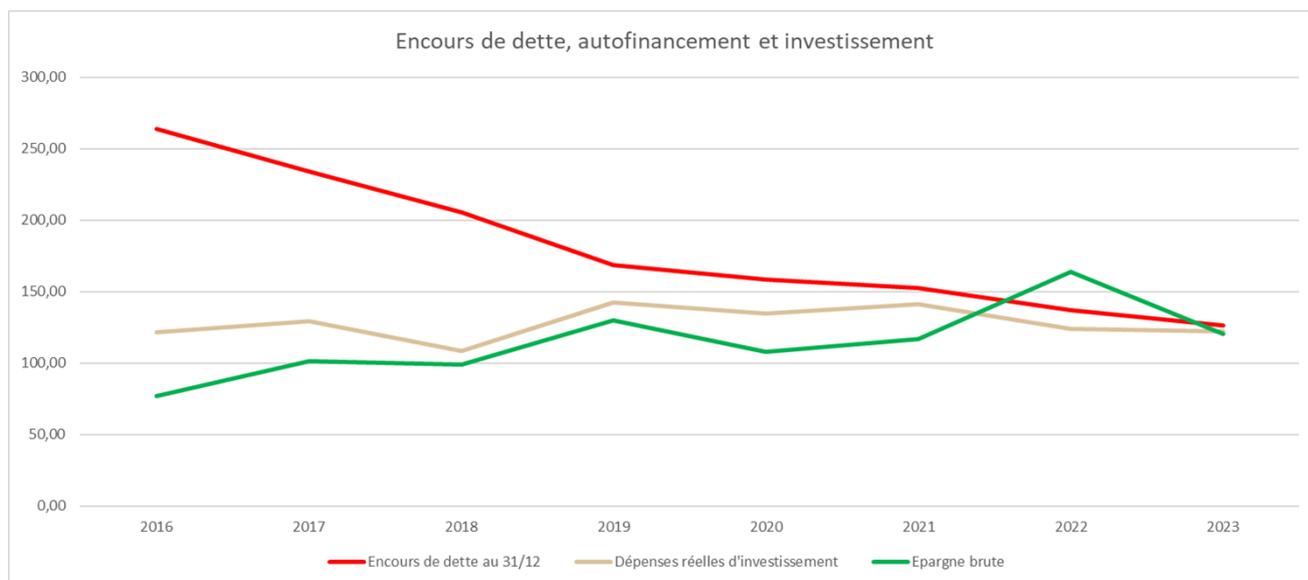
L'amortissement du capital de la dette s'est élevé à 10,89 M€, inférieur au montant de 2022 (11,22 M€).



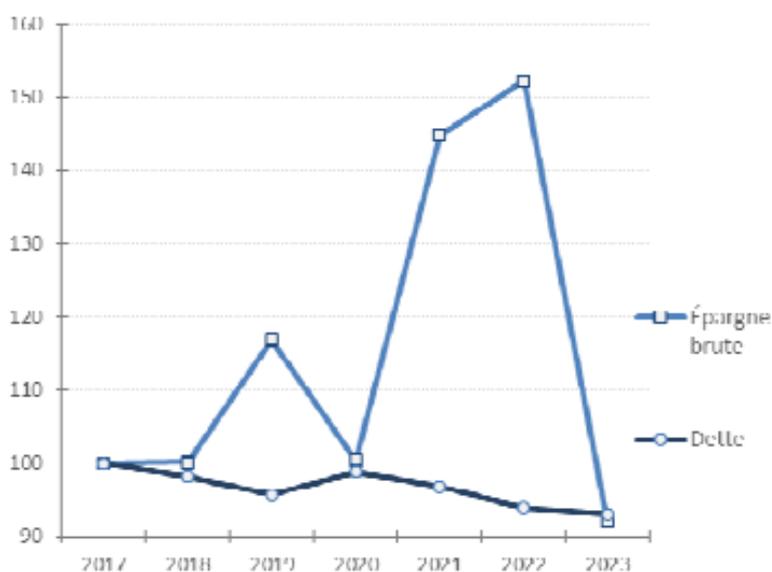
S'agissant des **recettes réelles d'investissement**, l'année 2022 a été caractérisée par une diminution du produit de fonds de compensation de la TVA (11,79 M€ en 2023 contre 14,70 M€ en 2022), et une stabilisation du volume des subventions reçues (14,32 M€ en 2023 contre 14,27 M€ en 2022). Le produit de cessions d'immobilisations (terrains, etc...) a par ailleurs représenté 1,69 M€ en 2023, contre 14,33 M€ en 2022.

Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2023.

L'encours de dette a continué, en 2023, de diminuer, pour la 12^{ème} année consécutive, passant ainsi de 137,23 M€ à 126,34 M€.



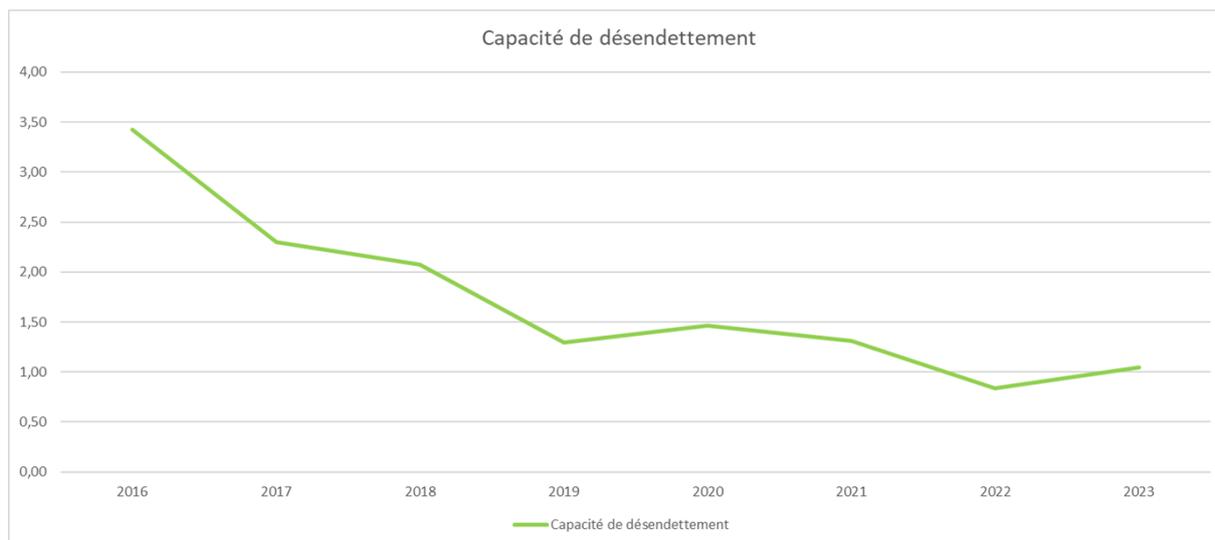
Graphique 3 - Évolution de l'épargne brute et de la dette des départements
indice 100 en 2017



Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux opérations réelles.

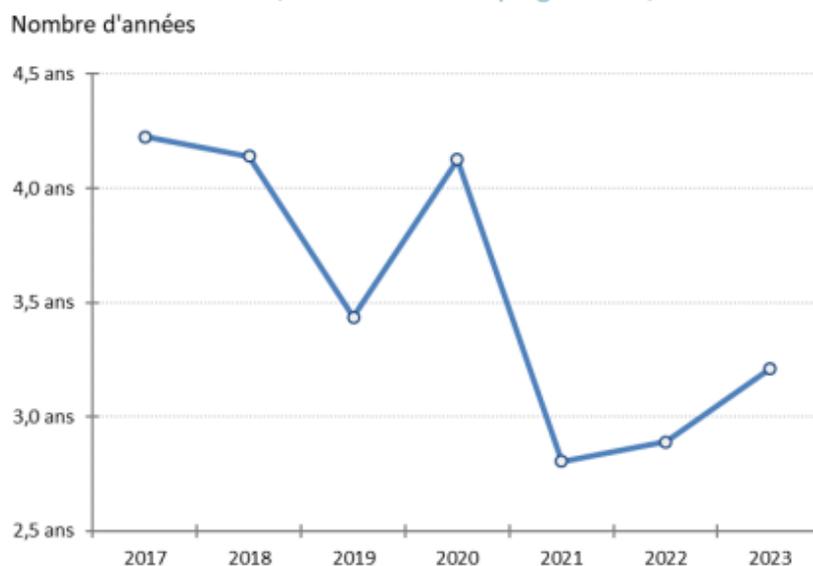
Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 42.

Il en est résulté une très légère dégradation de la capacité de désendettement du Département, laquelle représentait 1,05 années en 2023, après 0,84 années en 2022.



La capacité de désendettement s’est dégradée fortement au plan national (4,2 années en 2023 après 2,6 années en 2022 et 2,8 années en 2021). 86 départements voient ainsi leur délai de désendettement augmenter, mais 9 départements l’améliorent. 10 départements présentent encore une capacité de désendettement inférieure à 1 an. Alors qu’un seul département présentait un délai de désendettement supérieur à 8 ans en 2022, 11 départements sont désormais dans cette situation en 2023.

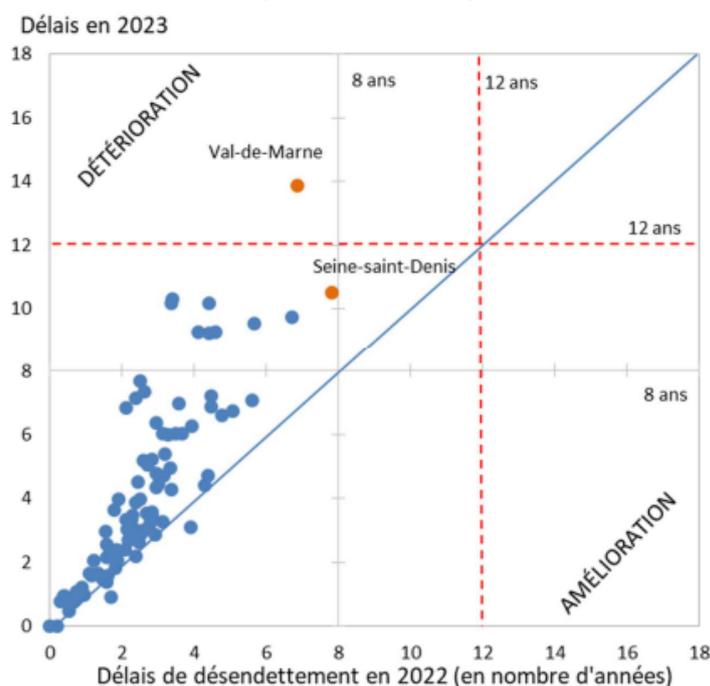
Graphique 2 - Délai de désendettement des départements (encours de dette épargne brute)



Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l’Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 42.

Graphique 15 - Délai de désendettement des départements en 2021 et en 2022
(en nombre d'années)



Lecture : en 2022, la Seine-Saint-Denis avait un délai de désendettement de 7,8 ans (axe horizontal) ; en 2023 il est de 10,5 ans (axe vertical). A noter que le département de l'Aisne avec un délai s'élevant à 29,4 ans n'est pas représenté. Le département de la Gironde qui a une épargne brute négative n'est pas non plus représenté.

Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : OFGL – DGCL, « Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Les finances des collectivités locales en 2023 », Juillet 2024, page 52.

Les finances des départements devraient notamment être marquées, en 2024, par⁶⁵ :

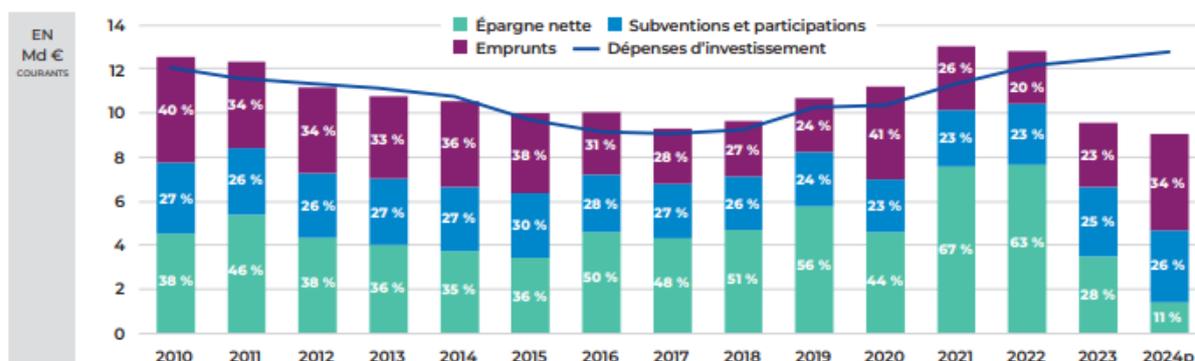
- les effets en année pleine, sur les charges de personnel, de l'augmentation de 1,5% du point d'indice à compter de juillet 2023 et de l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires au 1^{er} janvier 2024, tout comme la possibilité de voter une prime pouvoir d'achat ;
- la revalorisation de 3,6% du RSA, qui pourrait néanmoins être compensée par une baisse du nombre de bénéficiaires, après 1,6% en avril 2023, 4% en juillet 2022 et 1,8% en avril 2022 ;
- la poursuite des revalorisations salariales dans le secteur social et le dynamisme des dépenses relatives à la prestation de compensation du handicap – parentalité et à l'aide sociale à l'enfance ;
- la poursuite de la progression des charges d'intérêts, du fait de l'augmentation des taux d'intérêts ;
- comme en 2023, une moindre progression du produit de la TVA et une diminution du rendement des droits de mutation à titre onéreux.

La Banque Postale s'attend ainsi, pour 2024, à une diminution de -31,8% de l'épargne brute des départements, après celle de -38,2% en 2022, du fait d'une progression de leurs dépenses de fonctionnement de 3,7% et d'une progression limitée de +0,3% des recettes courantes, conséquences d'une réduction de -1,3% des recettes fiscales et d'un accroissement de 4,1% des dépenses de personnel, de 4,5% des charges à caractère général et de 4,5% des dépenses d'action sociale.

⁶⁵ Source : La Banque Postale, « Note de conjoncture Septembre 2024 – Tendances par niveau de collectivités locales et éclairages par politiques publiques », Septembre 2024, pages 5 à 9, 18 et 19.

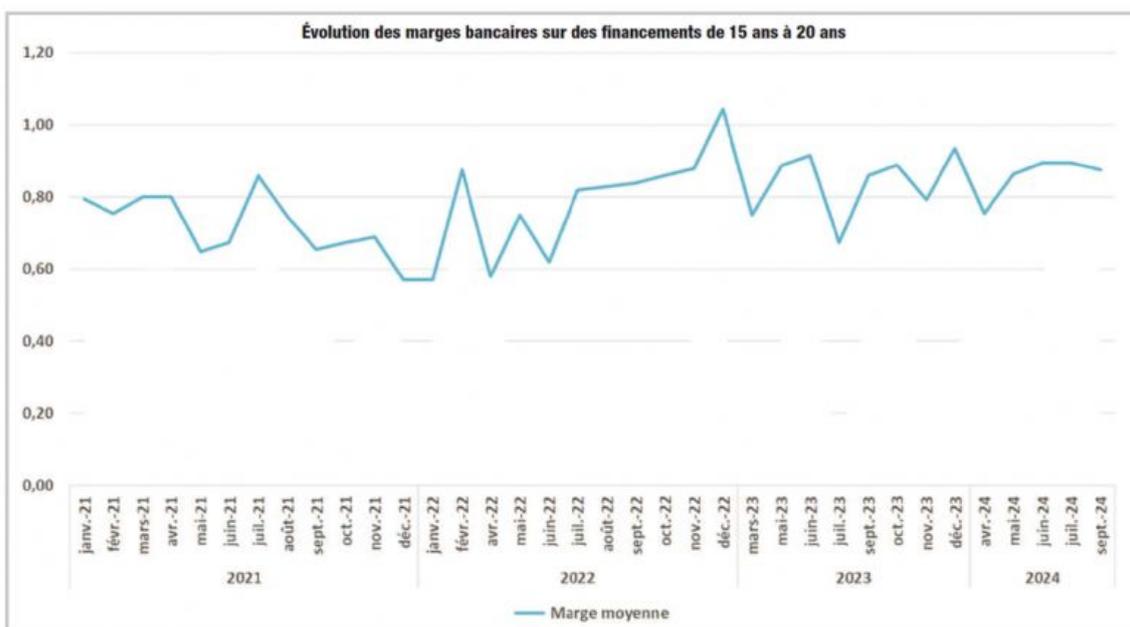
La progression des dépenses d'investissement (hors dette) pourrait être de 2,6%, financée grâce à un recours plus marqué à l'emprunt (+50,0%)⁶⁶.

Financement des investissements départementaux © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP (budgets principaux), prévisions La Banque Postale. Lorsque l'ensemble des financements est supérieur à 100 %, il y a un abondement du fonds de roulement, quand il est inférieur, il y a un prélèvement sur le fonds de roulement.

Enfin, la gestion de la dette des collectivités locales est notamment marquée, à l'automne 2024, par la baisse du taux de swap à 10 ans, servant de référence pour un financement bancaire à long terme hors marge, à l'origine d'une diminution des taux fixes bancaires, malgré des marges élevées (85 points de base sur des durées de 15 à 20 ans), en augmentation depuis fin 2003⁶⁷.



Source : Bloomberg, FCL Génér la Cité.

Source : Elisabeth Paul, « Evolution des conditions de financement : comment s'annoncent les recherches de financement de fin d'année ? », La Lettre du Financier Territorial, n°402, Octobre 2024.

En ce qui concerne le marché obligataire, il est observé un intérêt certain des investisseurs pour des titres français, dont le taux de rendement est plus attractif que celui d'obligations allemandes, par exemple. Bien que le taux de l'OAT à 10 ans ait quelque peu baissé ces derniers mois, cet écart de taux (spread) entre taux français et allemand (environ 0,80%) est élevé et s'explique par une moindre confiance des marchés financiers dans la solvabilité de la France, en raison de son instabilité politique et de l'état de ses finances publiques.

⁶⁶ Source : La Banque Postale, « Note de conjoncture Septembre 2024 – Tendances par niveau de collectivités locales et éclairages par politiques publiques », Septembre 2024, pages 18 et 19.

⁶⁷ Source : Elisabeth Paul, « Evolution des conditions de financement : comment s'annoncent les recherches de financement de fin d'année ? », La Lettre du Financier Territorial, n°402, Octobre 2024.

Le contexte dans lequel sont définies les orientations budgétaires pour 2025 et les prochaines années est également caractérisé par de nouvelles mesures prévues par les textes budgétaires en cours d'examen au Parlement.

2/ Une loi de finances s'inscrivant résolument dans une démarche pluriannuelle de résorption du déficit et de l'endettement publics

Alors qu'est normalement prévu un dépôt à l'Assemblée nationale au plus tard le 1^{er} mardi d'octobre, le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 a été transmis par le Gouvernement le 10 octobre 2024. Ce dépôt, bien que tardif, permet néanmoins au projet d'entrer en discussion devant le Parlement, pour un examen successif par l'Assemblée nationale et le Sénat, dans le délai constitutionnel de 70 jours⁶⁸.

La 1^{ère} lecture du PLF pour 2025 a débuté le 16 octobre 2024 par les travaux de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, suivis par les débats dans l'hémicycle à partir du 21 octobre 2024, sur la première partie relative aux ressources et à l'équilibre financier des ressources et des charges. Le vote final sur cette 1^{ère} partie était prévu le 29 octobre. La seconde partie du projet de loi de finances pour 2025, consacrée aux dépenses, devrait être examinée à partir du 5 novembre en séance publique, pour un vote solennel prévu le 19 novembre.

Compte tenu de la situation des finances publiques décrite au paragraphe I. A/ 2/ ci-avant, le Gouvernement a décidé de présenter un projet de loi de finances visant à engager un effort significatif de redressement des comptes publics avec un objectif de déficit ramené à 5% du PIB dès 2025 alors qu'il est attendu à 6,1% du PIB en 2024. La trajectoire envisagée pose également l'objectif d'un déficit de 3 % du PIB en 2029. Elle sera présentée dans le cadre d'un plan budgétaire et structurel national de moyen terme 2025-2028 qui sera transmise au Parlement, puis à la Commission européenne avant le 31 octobre.

L'architecture du projet, chiffré à 60 Md€ d'économies, repose :

- ✓ d'une part, sur des mesures de recherche de recettes fiscales supplémentaires ciblées sur certains contribuables, aussi bien parmi les entreprises que les particuliers ;
- ✓ d'autre part, sur des mesures d'économies budgétaires par de moindres dépenses opérées sur le budget de l'Etat et de la protection sociale, mais aussi sur les collectivités territoriales à hauteur de 5 Md€.

Cette participation des collectivités territoriales (5 Md€) prend plusieurs formes :

- un fonds de résilience des finances locales pour 3 Md€ ;
- l'écrêtement de la dynamique de TVA pour 1,2 Md€ ;
- la réduction du FCTVA pour 0,8 Md€.

Ce PLF propose donc diverses modifications du cadre budgétaire applicable par les collectivités locales en 2025⁶⁹.

Les principales mesures intéressant les finances départementales sont les suivantes.

⁶⁸ Sources : Articles 39 et 40 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) du 1^{er} août 2001 ; Article 47 de la Constitution du 4 octobre 1958

⁶⁹ Sources : Projet de loi de finances pour 2025 (n°324) enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 10 octobre 2024, <http://www.assemblee-nationale.fr> ; Evaluations préalables des articles du projet de loi de finances pour 2025, Annexe au PLF 2025, <http://www.budget.gouv.fr>.

- Report de 3 ans de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) (article 15)

La loi de finances pour 2023 avait organisé la suppression sur 2 années de la CVAE pour les entreprises redevables, avec une compensation sous la forme de l'octroi d'une fraction de TVA aux départements en 2023.

Si les départements ont été compensés dès 2023 de la perte de cette ressource, les entreprises redevables concernées devaient voir leur cotisation diminuer de moitié dès 2023 pour ne plus rien payer en 2024.

La loi de finances pour 2024 avait, toutefois, lissé sur 4 années cette suppression progressive de fiscalité acquittée par les redevables restants, ceux-ci ne devant plus payer de CVAE en 2027.

L'article 15 prévoit de reporter de 3 ans cette suppression progressive, qui serait donc engagée entre 2028 et 2030. Le taux d'imposition pour les années 2025 à 2027 serait maintenu à l'identique de celui de 2024. Il diminuerait ensuite à partir de 2028 jusqu'en 2030 où la CVAE sera supprimée.

Cette disposition n'aurait donc pas d'impact budgétaire pour le Département.

La CVAE représente une prévision de recettes de 4,025 Md€ en 2025 dans le budget de l'Etat.

- Stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et minoration de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) (articles 29, 32 et 61)

La DGF 2025 prévue au budget de l'Etat est globalement stable mais la mécanique intrinsèque à cette dotation masque des disparités d'évolution selon les strates de collectivités et en fonction des sommes consacrées à la péréquation.

Le PLF maintient une dotation de péréquation des Départements augmentée de 10 M€, par redéploiement à partir de la dotation forfaitaire des départements.

Pour mémoire, la DGF du Département de la Savoie est constituée de 3 composantes :

- la dotation forfaitaire ;
- la dotation de compensation qui agrège plusieurs concours anciens versés aux Départements ;
- la dotation de péréquation (dotation de fonctionnement minimale pour les Départements ruraux).

Si les 2 dernières composantes demeurent inchangées depuis 2017 pour le Département de la Savoie, la dotation forfaitaire varie, elle, en fonction de l'évolution de la population et d'une minoration, dite « écrêtement », pour financer la péréquation entre Départements.

Montant en k€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire	49 846	49 773	45 499	34 829	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876	11 794	11 560
- dotation forfaitaire n-1	49 987	49 846	49 773	45 499	34 829	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876	11 794
+ part dynamique population	310	415	377	221	262	293	148	189	165	275	323	317	241
- écrêtement	-452	-487	-386	-516	-558	-626	-509	-417	-432	-480	-507	-398	-475
- contribution redressement finances publiques	0	0	-4 266	-10 375	-10 440	-10 638	0	0	0	0	0	0	0
Dotation de compensation	18 274	18 274	18 274	18 274	18 274	17 762							
Dotation péréquation (DFM)	9 467	10 905	11 144	11 298	11 440	11 711							
Total DGF	77 587	78 952	74 917	64 401	53 806	42 594	42 232	42 005	41 738	41 533	41 349	41 267	41 033
Variation annuelle		1 365	-4 035	-10 516	-10 594	-11 212	-362	-228	-267	-205	-184	-82	-234
Variation par rapport à 2013			-4 035	-14 552	-25 146	-36 358	-36 720	-36 948	-37 214	-37 419	-37 603	-37 685	-37 919

Evolution nominale	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire	-0,1%	-8,6%	-23,5%	-30,8%	-45,5%	-2,8%	-1,8%	-2,1%	-1,7%	-1,5%	-0,7%	-2,0%
Dotation de compensation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation péréquation (DFM)	15,2%	2,2%	1,4%	1,3%	2,4%	0,0%						
Total DGF	1,8%	-5,1%	-14,0%	-16,5%	-20,8%	-0,8%	-0,5%	-0,6%	-0,5%	-0,4%	-0,2%	-0,6%

Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département intègre, par conséquent et en cohérence avec le PLF, une hypothèse de diminution annuelle de – 2 % de la dotation forfaitaire.

Les concours financiers alloués par l'Etat aux collectivités territoriales sont, par ailleurs, constitués de différentes composantes qui connaissent des évolutions indépendantes. Pour neutraliser l'impact budgétaire des financements en progression, l'Etat intègre un ajustement à la baisse d'autres dotations, dites « variables d'ajustement ».

La loi de finances pour 2024 avait, ainsi, minoré la DCRTP de toutes les strates de collectivités au titre des variables d'ajustement. La minoration est effectuée au prorata des recettes réelles de fonctionnement. Pour le Département de la Savoie, cela avait représenté une perte de recettes de 168 025 € en 2024, soit - 1,5% (après – 40 661 €, soit -0,4 % en 2023), ce qui avait ramené la DCRTP à un montant de 11 121 035 € en 2024.

L'article 29 du PLF 2025 prévoit le maintien de la DCRTP dans les variables d'ajustement, minorée de 3,14%. Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département intègre, par conséquent et en cohérence avec le PLF, une hypothèse de diminution annuelle de – 1 % de la DCRTP.

Enfin, comme en 2024, le Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), bénéficiant aux communes, serait également intégré dans les variables d'ajustement et en baisse globalement de -21 %.

- Ajustements du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (article 30)

L'article 30 prévoit une double réforme du FCTVA.

D'une part, le texte propose de supprimer purement et simplement le FCTVA de fonctionnement créé en 2016 et compensant la TVA acquittée sur les dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, à l'entretien des réseaux et à la fourniture de prestations de solutions informatiques en nuage.

L'attribution de FCTVA à ce titre, qui est une recette de la section de fonctionnement du budget général, représentait un montant de 610 041,08 € en 2024 et 572 531,88 € en 2023 (ainsi que respectivement 5 666,35 € et 1 470,01 € sur le budget annexe du Foyer Départemental de l'Enfance).

Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département prévoit, toutefois, une inscription annuelle de 600 000 € en 2025 (compte 744).

D'autre part, le texte prévoit de ramener le taux de compensation forfaitaire appliqué sur l'assiette des dépenses éligibles en section d'investissement à 14,850 % (contre 16,404 % depuis 2015) pour les attributions versées à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette recette budgétaire de la section d'investissement serait donc impactée dès 2025.

Pour mémoire, le Département perçoit le FCTVA avec un décalage d'un an, c'est-à-dire que l'attribution perçue en 2024 porte sur les dépenses constatées au compte administratif 2023.

Par hypothèse appliquée sur les CA 2022 et 2023, l'application de ce taux de compensation réduit induirait une perte de recettes située entre 1,1 M€ et 1,2 M€.

	assiette dépenses éligibles	montant attribution avec taux 16,404%	montant attribution avec taux 14,850%	différence
Budget général	78 655 392,20 €	12 902 631 €	11 680 326 €	-1 222 305 €
BA FDE	64 068,66 €	10 510 €	9 514 €	-996 €
Total FCTVA 2024 sur CA 2023		12 913 140,36 €	11 689 839,94 €	-1 223 300 €
Budget général	71 865 921,88 €	11 788 886 €	10 672 089 €	-1 116 796 €
BA FDE	361 424,37 €	59 288 €	53 672 €	-5 617 €
Total FCTVA 2023 sur CA 2022		11 848 173,88 €	10 725 760,92 €	-1 122 413 €

- Suppression de l'indexation pour 2025 des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) affectées aux Départements (article 31)

La loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 a prévu la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce qui a engendré une réforme en profondeur du financement des collectivités à compter de 2021, puisque le bloc communal s'est vu transférer la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) attribuée aux Départements.

En contrepartie du produit fiscal de TFPB perdu, chaque Département a reçu une fraction du produit national de TVA. En pratique, cela a consisté à déterminer, pour chaque bénéficiaire, un « taux » constant applicable au produit net de TVA recouvré par l'Etat. A ce titre, la fraction de TVA revenant au Département de la Savoie est 0,0518268873 %.

La loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 a supprimé progressivement la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) due par les entreprises. En compensation de cette perte de recette fiscale, le Département s'est vu attribuer dès 2023 une fraction de TVA, qui est de 0,00016107951 %.

La compensation au titre de chacune de ces fractions évolue chaque année en fonction du produit net de TVA effectivement recouvré par l'Etat, rapporté à la quotité déterminée pour chaque collectivité bénéficiaire. Le Département bénéficie donc de la dynamique d'évolution de cette ressource.

Le produit de fraction de TVA compensatoire de la TFPB a évolué ainsi, étant précisé que sa notification fait l'objet de plusieurs ajustements au cours de l'année :

en M€	2021	2022	2023
= Produit TVA CD73 (données CA)	96 765 670	106 036 184	108 930 963
<i>Evolution annuelle en %</i>		9,6%	2,7%
Croissance produit (en M€)		9 270 514,0	2 894 779,0
= Produit TVA sur TVA déf (avril N+1)	96 765 670	105 061 181	107 981 865
<i>Evolution annuelle en %</i>		8,6%	2,8%
Croissance produit (en M€)		8 295 510,6	2 920 684,4
= Ajustement produit TVA sur TVA déf		-975 003	-949 098

Pour 2024, le montant notifié provisoirement le 13 mars 2024 est de 113 849 318 €. Ce montant doit néanmoins faire l'objet d'une actualisation en octobre ou novembre (c'est ce montant qui figurera au compte administratif 2024), puis d'un calcul définitif en avril 2025 basé sur les encaissements de TVA réels pour 2024 (ce qui pourrait amener le Département à devoir rembourser sur l'exercice 2025 les sommes trop versées par l'Etat).

Le produit de fraction de TVA compensatoire de la CVAE est de 33 856 068 € au CA 2023, régularisé à 33 561 081 € en avril 2024 (remboursement d'un indu de 294 987 €). Pour 2024, le montant notifié provisoirement le 13 mars 2024 est de 35 384 707 €.

Il convient toutefois de noter que le PLF recale la prévision de TVA nationale pour 2024 à un taux d'évolution de + 0,8% contre + 4,5% au PLF précédent. La part affectée au Département de la Savoie pourrait donc se limiter à un montant respectivement de 108 845 720 € et 33 829 570 €.

L'article 31 du PLF 2025 entend reconduire à l'identique en 2025 le produit de TVA reversé aux collectivités, en utilisant comme assiette de calcul le montant de TVA définitif pour 2024 (qui sera donc connu début 2025). L'hypothèse d'évolution de la TVA nationale pour 2025 est de + 2,9%⁷⁰.

Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département repose sur une croissance de + 3%. Pour le Département de la Savoie, ce gel de la fraction de TVA représente une perte de recettes de près de 3,2 M€ sur la fraction compensatoire de la TFPB et 1 M€ sur la fraction compensatoire de la CVAE.

Mais compte tenu de la faible dynamique sur la TVA nationale constatée pour 2023 et prévue pour 2024, c'est une perte de recettes par rapport au cadrage budgétaire pluriannuel du Département assis sur les hypothèses de l'automne 2023 de près de respectivement 5,7 M€ et 1,8 M€.

A terme, il est probable que l'indexation de la TVA reprenne mais soit opérée durablement sur la base de l'année N-1 au lieu de l'année N. Cela aurait pour effet de limiter les effets de régularisations intervenant en cours d'année et/ou a posteriori sur les montants reversés.

- Création d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales, également appelé fonds de résilience des finances locales (article 64)

L'article 64 instaure, à compter de 2025, un fonds abondé par les prélèvements sur le montant des impositions revenant aux collectivités territoriales en cas de dépassement d'un objectif de déficit, afin d'associer les collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques et d'instituer un mécanisme de mise en réserve pour les finances locales dans une logique de redistribution par péréquation.

Le mécanisme envisagé vise à opérer un prélèvement sur les recettes fiscales en cas de dépassement d'un solde de déficit de référence. L'écart serait constaté en comparant ce solde défini dans la loi de finances N à celui publié par l'INSEE en juin N+1 sur la base des comptes nationaux annuels provisoires. Le prélèvement ainsi calculé est réparti entre les collectivités territoriales et établissements contributeurs (communes, aux départements, aux régions et à leurs établissements publics à fiscalité propre, et dont les dépenses réelles de fonctionnement sont supérieures à 40 M€) au prorata des ressources nettes qui leur ont été versées sur l'année civile précédente et ne peut pas être supérieur à 2% des recettes de fonctionnement.

A partir de 2026, l'utilisation du fonds de réserve serait ensuite organisée sous l'égide du Comité des Finances Locales (CFL) par abondement sur les 3 années suivantes, à raison d'un tiers par année, des fonds nationaux de péréquation horizontale existants (fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux pour les Départements).

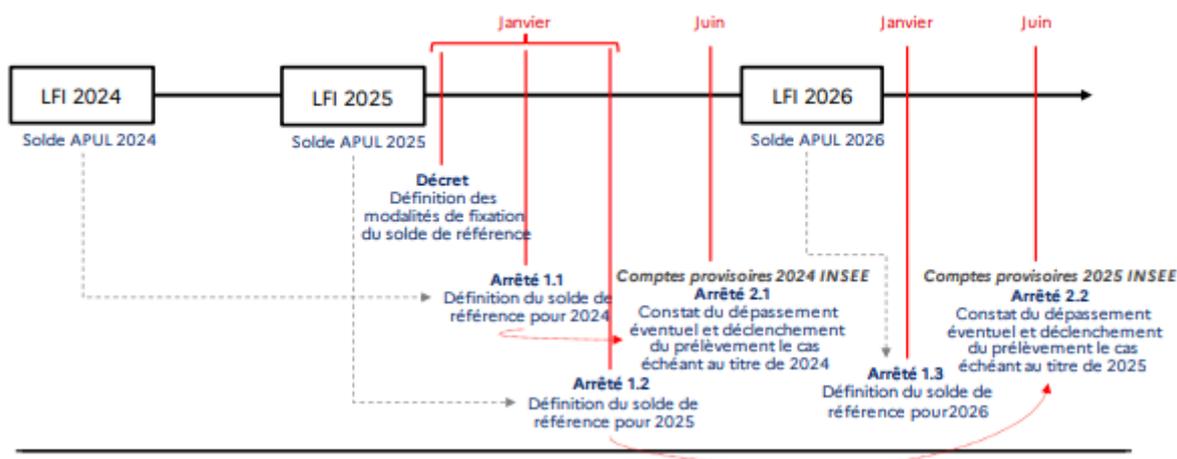
Pour 2024, le solde prévisionnel des administrations publiques locales était de -0,2 point de PIB (-1,8 Md€ pour les collectivités locales). Il est finalement évalué à -0,7 points (-16 Md€ pour les collectivités locales) dans le projet de loi de finances pour 2025. Pour les collectivités locales, l'écart de solde est ainsi estimé, à date des dernières prévisions, à -14,2 Md€. Avec le mécanisme de plafonnement

⁷⁰ Source : Annexe au PLF – Evaluation des voies et moyens tome 1 : recettes, page 30.

à 2 % des recettes réelles de fonctionnement de chaque collectivité, un écrêtement estimé à 2,8 Md€ serait opéré sur ce montant⁷¹.

L'objectif du fonds de réserve est estimé à 3 Md€ pour 450 collectivités et intercommunalités contributrices. Pour le Département de la Savoie, cette ponction pourrait représenter (d'après Intercommunalités de France) une somme de l'ordre de 11,7 M€⁷².

Annexe : chronologie du mécanisme de mise en réserve



Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2025 – « Rapport sur la situation des finances publiques locales », page 116.

- Accroissement de 4 points du taux des cotisations des employeurs territoriaux à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) (articles et annexe du PLFSS)

L'annexe au projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit, pour 2025, une augmentation de 4 points du taux des cotisations dues par les employeurs territoriaux, représentant un montant de 1,3 Md€, afin de limiter le déficit de la CNRACL. Une nouvelle augmentation serait nécessaire en 2026 et en 2027.

Pour le Département de la Savoie, l'impact budgétaire d'une hausse de 4 points est évaluée à près de 1,9 M€.

Le PLF pour 2025 prévoit nombre d'autres dispositions et notamment⁷³:

- Garantie de l'Etat au bénéfice du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030 (article 54)

Le Comité International Olympique (CIO) a attribué, le 24 juillet 2024, l'organisation de l'édition 2030 des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver à la candidature portée par les Alpes françaises.

L'article 54 apporte la garantie au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) 2030 (en cours de création) sur :

⁷¹ Source : Annexe au PLF – Evaluations préalables des articles du projet de loi, page 463.

⁷² Source : Thomas Beurey, PLF 2025 : le gouvernement prévoit d'encadrer les recettes des collectivités, Localtis, 8 octobre 2024 ; Claire Mallet, Un PLF 2025 centré sur un « freinage » des dépenses, Localtis, 10 octobre 2024 ; Thomas Beurey, « ponction » sur les principaux budgets locaux : le détail des contributions, collectivité par collectivité, Localtis, 10 octobre 2024.

⁷³ Source : Cédric Néau & Yann Chérel Mariné, « PLF 2025 : tous les articles concernant les collectivités », La Gazette des Communes, 11 octobre 2024, <https://www.lagazettedescommunes.com>.

- le remboursement, en cas d'annulation, du financement apporté par le CIO au titre des revenus générés par les accord de diffusion et médias, à hauteur de 500 M€ ;
- le remboursement des emprunts de trésorerie souscrits pour faire face au décalage temporaire entre les dépenses et les recettes, dans la limite de 70 M€.

La garantie de l'Etat sur un éventuel déficit budgétaire sera matérialisée ultérieurement, après présentation du budget et création effective de la structure de gestion.

- un recalibrage du Fonds vert ramené de 2,5 Md€ à 1 Md€
- l'adaptation des tarifs d'accise sur l'électricité en sortie de bouclier tarifaire (garantissant une baisse de 9% du tarif réglementé) et diverses adaptations de dispositifs (dont les aides à l'électrification rurale) (article 7) ;
- la clarification des modalités de calcul de l'atténuation des variations de valeurs locatives des locaux professionnels : rétablissement, à compter des impositions dues au titre de 2023, d'un « planchonnement » figé calculé selon la situation des locaux au 1er janvier 2017, ce qui préserve la stabilité du cadre fiscal de la révision et garantit les recettes des collectivités territoriales (article 16) ;
- Intégration des communes anciennement classées en zone de revitalisation rurale dans le nouveau zonage France ruralités revitalisation (réforme effective au 1^{er} juillet 2024) et prorogation du dispositif d'exonérations fiscales et sociales dans les bassins d'emploi à redynamiser (article 27).

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires pour 2025 et les années suivantes est donc caractérisé, sur le plan économique, par une stagnation de l'activité et l'engagement d'un mouvement de désinflation. Il est également marqué par la forte dégradation des comptes publics nationaux et l'examen par le Parlement d'un projet de loi de finances pour 2025 comportant plusieurs mesures destinées à faire participer le secteur public local au redressement des comptes publics. Ces évolutions, qui pèsent sur les finances départementales, lesquelles restent toutefois structurellement solides même si elles sont confrontées, depuis 2023, à des évolutions moins favorables de leurs recettes et de leurs dépenses, doivent être prises en comptes dans la définition des orientations pluriannuelles du Département et de sa stratégie financière.

II/ UNE STRATEGIE FINANCIERE D'ADAPTATION A LA CONTRAINTE BUDGETAIRE, QUI PRIVILEGIE LA COHESION ET LE DEVELOPPEMENT

Les orientations du Département pour 2025 et les prochaines années consistent dans la poursuite d'une action résolue en faveur de la cohésion et du développement durable, qui impliquera l'ensemble des politiques départementales. La mise en œuvre de telles orientations dans un environnement de stagnation économique, de dégradation majeure des comptes publics nationaux et d'incertitude sur la teneur des efforts qui seront demandés aux collectivités locales pour réduire l'endettement public, suppose la définition d'une stratégie financière adaptée à cet environnement et permettant au Département de mettre en œuvre ses actions prioritaires.

A/ Une action résolue en faveur de l'action sociale, du développement et de la transition écologique

Les orientations budgétaires proposées dans le présent rapport témoignent de l'engagement du Département en matière de transition énergétique et écologique. La quasi-totalité des politiques départementales, au-delà de la politique « environnement » (laquelle reflète le budget de la seule direction de l'environnement) intègre des actions favorables à l'environnement, avec les restructurations des bâtiments et collèges, l'électrification de la flotte, la réalisation de centrales photovoltaïques mais également des actions plus ambitieuses dont les effets se mesureront tout au long des prochaines années.

Les orientations budgétaires mettent également en évidence l'action du Département en faveur des politiques sociales qu'il anime, en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance ou de la cohésion. Elles mettent également en évidence une politique de fort investissement, avec un volume de 712,93 M€ entre 2025 et 2029, soit 142,58 M€ en moyenne annuelle (148,26 M€ dans la PPI 2024).

Les lignes relatives au CSMB ont été réaffectées pour l'essentiel d'entre elles sur des programmes spécifiques gérés directement par le Département de Savoie.

1/ Les services à la population

Les politiques relevant des services à la population concernent l'action sociale, l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et la sécurité.

Action sociale et logement

Action sociale – politique personnes âgées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée
 - 1.1. Améliorer la prévention de la perte d'autonomie liée au grand âge.
 - 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
 - 1.3. Optimiser l'accueil en établissements.
 - 1.4. Prévenir les ruptures de parcours.

Action sociale – politique personnes handicapées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée
 - 1.1. Renforcer l'accompagnement précoce du handicap.
 - 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
 - 1.3. Mieux adapter l'accueil en établissement aux différents besoins des personnes handicapées.

Action sociale – politique cohésion sociale et logement

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale, notamment les bénéficiaires du RSA.
 - 1.2. Renforcer l'aide apportée aux ménages en difficulté pour accéder et se maintenir dans un logement autonome.
 - 1.3. Améliorer l'autonomie des jeunes les plus vulnérables.

Action sociale – politique enfance, jeunesse, famille et protection maternelle et infantile

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les usagers, notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Renforcer la précocité des actions de prévention.
 - 1.2. Optimiser la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, en travaillant une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins et en accroissant le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées.

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
SOCIAL COHESION	47,37	-1,32	46,64	47,16	46,39	45,58	43,97
Dont							
RSA et contrats aidés	39,25	-0,05	38,17	38,03	37,55	37,06	36,25
Logement	3,76	-0,98	2,97	2,89	2,90	2,95	2,91
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	79,88	0,98	86,30	90,22	91,74	93,29	94,70
Prise en charge physique	63,49	0,66	68,99	72,70	74,02	75,37	76,59
SOCIAL PERSONNES AGEES	63,71	-0,65	45,24	46,12	46,87	47,70	48,51
Dont							
APA à domicile	31,33	-0,35	30,89	31,50	32,12	33,76	33,41
APA en établissement	21,65	-0,30	1,80	1,45	1,49	1,51	1,53
Hébergement en structures	10,60	0,00	10,88	11,04	11,19	11,37	11,50
SOCIAL PERSONNES HANDICAPEES	78,84	-0,07	83,57	86,72	88,04	89,11	90,18
Dont							
Prise en charge en établissement	55,19	0,00	58,53	61,41	62,47	63,24	64,01
Maintien à domicile	20,15	-0,07	21,35	21,54	21,74	21,97	22,18
Transports enfants handicapés	3,49	0,00	3,69	3,76	3,83	3,91	3,98
Total fonctionnement	269,79	-1,05	261,75	270,22	273,04	275,68	277,35
Investissement							
SOCIAL COHESION	0,68	0,00	0,64	0,64	0,64	0,64	0,64
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	1,25	-0,03	1,29	1,24	1,23	1,23	1,23
SOCIAL PERSONNES AGEES	0,40	0,20	1,02	3,49	5,90	4,86	3,96
Total Investissement	2,32	0,17	2,94	5,36	7,77	6,73	5,83
TOTAL ACTION SOCIALE	272,11	-0,88	264,69	275,58	280,81	282,41	283,18

Les dépenses d'action sociale pourraient progresser, en fonctionnement, en moyenne, de 1,46 % par an entre 2025 et 2029. Sur la période 2025 à 2028, la PPF 2025 enregistre une baisse de 19,93 M€ par rapport à la PPF 2024 (impact de l'expérimentation de la fusion des sections tarifaires et soins).

➤ Cohésion sociale

Les dépenses de fonctionnement de cohésion sociale passeraient de 46,64 M€ en 2025 à 43,97 M€ en 2029, soit -1,46 % par an en moyenne. Par rapport à la PPF 2024 sur les exercices 2025 à 2028, les dépenses de cette politique évoluent de 3,75 M€ dans la PPF 2025. Le budget de cette politique a, toutefois, été appréhendé dans un contexte très incertain puisque la mise en œuvre de la loi pour le plein-emploi devrait impacter les volumes financiers mais ses contours ne sont, pour l'heure, pas complètement définis, les décrets d'application de la loi n'étant pas encore parus.

Ainsi, les dépenses d'allocation RSA et contrats aidés (38,17 M€ en 2025) sont revues à la baisse (-1,85 M€ entre 2025 et 2028 par rapport à la PPF 2024), avec une moyenne annuelle d'évolution de -1,28 %.

Les crédits ont été définis à partir des éléments suivants :

- l'application de la réforme uniquement pour les nouveaux entrants orientés sociaux et de manière progressive ;

- une évaluation établie au regard du contexte législatif connu à ce jour et à partir d'une situation économique qui resterait constante, c'est-à-dire un faible taux de chômage, des besoins en main d'œuvre élevés et un volume d'allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs (5 500 allocataires). Pour 2025, 470 nouveaux entrants orientés sociaux intégreraient un accompagnement rénové puis 640 allocataires en 2026 puis 1 035 en 2027 et 1 105 allocataires en 2028 ;

- un taux d'évolution des prestations de RSA de 3 % pour l'exercice 2025, au lieu de 2 % prévus dans la PPF précédente. A partir de 2026, il est appliqué un taux d'évolution de 2 %.

L'enveloppe « Insertion sociale de proximité » (1,13 M€/an de 2025 à 2029) enregistrerait à la fois :

- une baisse du fait de la fin de la contractualisation du Pacte solidarité (2024 à 2027), les dépenses rattachées sont inscrites à hauteur de 50 % des crédits actuels ;

- une hausse pour les chèques d'accompagnement personnalisés (reconduction de l'enveloppe votée en 2024).

L'insertion sociale avec une enveloppe oscillant entre 1,78 M€ et 2,26 M€ sur la période 2025 à 2029 intègre une évolution des modalités de financement et de partenariat avec les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) de Savoie. Des interventions en cours de réflexion comme le soutien structurel aux ACI dans leurs missions d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi (environ 0,30 M€/an et la construction d'un parcours « 15 heures en ACI » (environ 0,30 M€/an) sont prévues à partir de 2026.

L'enveloppe relative au logement social évoluerait à hauteur de 2,92 M€ en moyenne par an (2,59 M€/an dans la PPF 2024) et comprendrait notamment :

- le Fonds de solidarité pour le Logement pour 1,74 M€ par an (1,44 M€/an dans la PPF précédente) au regard du contexte économique (inflation, hausse des prix de l'énergie) ;

- les frais de gestion des demandes FSL par le gestionnaire comptable et financier qui évolueraient à la hausse du fait de l'augmentation des sollicitations (0,14 M€).

Le budget d'investissement relatif à la cohésion sociale (annexe 1) comprendrait 0,64 M€/an sur la période dont :

- des subventions d'équipement versées sur plusieurs exercices (0,50 M€/an) conformément à la délibération du 28 mai 2021. Le Conseil départemental a, en effet, approuvé la mise en œuvre d'une aide financière pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements sociaux de type PLAI ;
- des aides dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage d'aires de grand passage, des aires d'accueil et des terrains familiaux pour (0,03 M€/an).

➤ **Enfance jeunesse famille**

Le budget de fonctionnement consacré à l'enfance, jeunesse, famille, progresse en passant de 86,30 M€ en 2025 à 94,70 M€ en 2029, soit une hausse moyenne annuelle de +2,35 %.

La prise en charge physique enregistre une progression de 2,65 % par an en moyenne (68,89 M€ en 2025 pour 76,59 M€ en 2029).

Par rapport à la PPF 2024 sur les exercices 2025 à 2028, les dépenses de cette politique progresseraient nettement, de 36,94 M€, augmentation s'expliquant par :

- +29,64 M€ pour la prise en charge physique. Cette enveloppe progresserait nettement avec :

✓ +24,91 M€ sur les MECS et hôtels maternels (MNA compris) s'expliquant par :

- l'application d'un taux directeur de 2,30 % ;
- la prise en compte d'une augmentation du réalisé 2024 du fait d'une suractivité du centre maternel ;
- la création de places au PRADO, 20 places MNA (les Ailes de Challes les Eaux et appel à projet), 4 places DAFTS (dispositif d'accueil familial thérapeutique et social) à partir de 2025, puis en 2026, 10 places fratries dans le cadre d'un appel à projet et 10 places MNA ;
- la réintégration de crédits relatifs aux « oubliés du Ségur » suite à l'accord national en date du 4 juin 2024, fixant l'obligation pour les établissements d'appliquer ces hausses salariales ;
- l'amortissement des travaux réalisés sur les structures gérées par la Sauvegarde de l'enfance ;

✓ +5,41 M€ pour le placement familial intégrant une augmentation de 2 % du SMIC chaque année, l'augmentation du nombre d'assistants familiaux (3 en 2025 puis 5 chaque année à partir de 2026), la mise en place d'une astreinte de disponibilité weekend en année pleine : +0,04 M€/an, une prime dimanche/jours fériés et l'augmentation de 4 assistants familiaux pour les 4 places du DAFTS ;

✓ 0,77 M€ d'ajustement à la baisse sont réalisés sur les bourse jeunes majeurs et frais annexes.

- +7,47 M€ pour la prévention et le maintien à domicile avec principalement :

✓ +4,44 M€ pour Service d'Accompagnement Social et Éducatif de Proximité (application du taux directeur, intégration des dépenses supplémentaires 2024 et création de 10 places SAF) ;

✓ +1,09 M€ pour les frais d'intervention des Techniciens de l'intervention sociale et familiale (augmentation de l'activité, application du taux directeur et mise en place d'un dispositif de répit pour les assistants familiaux) ;

✓ +1,46 M€ pour les clubs de prévention (intégration des dépenses supplémentaires 2024 et application du taux directeur) ;

- ✓ +0,52 M€ pour diverses lignes comprenant des mesures comme l'accueil enfance maltraitée par téléphone (France protégée), l'ouverture d'une Maison des familles à Albertville compris dans le contrat Local Santé.

Concernant les dépenses d'investissement en faveur de l'enfance jeunesse famille, la ligne budgétaire ouverte dans la PPI 2024 dans le cadre du lancement d'un plan d'investissement pour les MECS serait reconduite à hauteur de 1,23 M€/an.

➤ Personnes âgées

Les dépenses de fonctionnement en faveur des personnes âgées évolueraient de 45,24 M€ en 2025 à 48,51 M€ en 2029, soit une évolution annuelle moyenne de 1,76 %.

Sur la période 2025 à 2028, les évolutions entre la PPF 2025 et la PPF 2024 concerneraient :

Le maintien à domicile : +2,89 M€.

Les estimations prennent en compte les éléments suivants :

- l'APA à domicile associations prestataires et CCAS : à l'assiette des dépenses 2024 escomptés sont appliqués un taux directeur de 2,30 % (1,20 % dans la PPF 2024) et une augmentation de 5 % de l'activité des SAAD compte tenu des prévisions d'évolution constatées depuis la fin de l'année 2023 ;

- l'APA à domicile bénéficiaire frais de personnel : cette ligne intègre la poursuite de l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'emploi direct et de l'emploi mandataire (+ 6 par mois en moyenne) et la hausse des augmentations successives des tarifs emploi direct et mandataire CNSA PCH (+7,1 % décidé en mai 2024 avec un effet plein à partir de 2025) ;

- l'intégration progressive de l'ensemble des SAAD dans le dispositif de dotation complémentaire et de l'évolution du forfait horaire de cette dotation. L'enveloppe est réévaluée (20 % pour 2025, puis 5 % chaque année à partir de 2026) auxquelles s'ajoutent des répartitions réajustées au regard des heures réalisées auprès des usagers PA ou PH par les SAAD.

- la nouvelle programmation sur 7 ans d'habitats inclusifs sur la période 2024-2031 (+0,11 M€/an).

La prise en charge en établissements :

Le Département est retenu pour l'expérimentation de la fusion des sections tarifaires dépendance et soins. En 2025 et les années suivantes, les dépenses d'APA en établissements (forfait dépendance versé aux EHPAD), dès lors déduites des projections, seront entièrement financées par l'ARS. Seules les dépenses pour les résidents savoyards hébergés hors Savoie resteront inscrites au budget (1,43 M€). Ces dépenses seront remboursées par la CNSA en N+1 sur la base des dépenses réelles.

Ce nouveau dispositif impacte les dépenses et les recettes du Département de la manière suivante :

	2025	2026	2027	2028	Total sur 4 ans
Ecart entre l'enveloppe prévue dans la PPF 2024 et la PPF 2025- Dépenses allocations versées aux établissements	-20,36	-20,7	-21,06	-21,42	-83,54
Ecart entre l'enveloppe prévue dans la PPF 2024 et la PPF 2025- Participation CNSA	-6,07	-4,71	-4,77	-4,82	-20,37
Ecart entre l'enveloppe prévue dans la PPF 2024 et la PPF 2025- Ajustement sur DGF et TSCA	-13,5	-13,5	-13,5	-13,5	-54,0

Par ailleurs, un ajustement de l'enveloppe inscrite pour le Ségur dans les résidences autonomie est revu à la baisse, car relevant toutes de la fonction publique territoriale, celles-ci ne sont pas concernées par l'accord national du 4 juin 2024 relatif à l'extension du Ségur et elles n'ont pas sollicité le Département pour mettre en place cette mesure (-0,47 M€/an).

La PPF prévoit également le renouvellement du financement du poste de conseiller en transition énergétique à hauteur de 50 % en 2025 (+0,04 M€ pour 2025 uniquement) en vue de poursuivre l'accompagnement des ESMS sur plusieurs objectifs (financier - réduction des hausses de factures dans un contexte inflationniste ; climatique - réduction des émissions de gaz à effet de serre, confort d'été - et réglementaire - mise en conformité des établissements avec le décret tertiaire). L'année 2025 serait une année transitoire entre le projet expérimental de subventionnement de l'ASDER qui prend fin au 31 Décembre 2025 et la dynamique à construire avec une proposition de stratégie au second semestre 2025 tenant compte du plan climat et du recrutement d'un contrat de projet.

Concernant les dépenses d'investissement en faveur des personnes âgées, la PPI, avec 19,24 M€ de crédits prévus entre 2025 et 2029, témoigne de la volonté du Département d'accompagner les EHPAD dans la réalisation des travaux de rénovation de leurs bâtiments, tout en proposant des tarifs d'hébergement accessibles. Ainsi, une autorisation de programme de 20,25 M€ sur la période 2025-2030 sera présentée lors du vote du Budget primitif 2025.

➤ **Personnes handicapées**

Les dépenses de fonctionnement en faveur des personnes handicapées atteindraient 83,57 M€ en 2025 pour 90,18 M€ en 2029, soit une hausse moyenne annuelle de 1,92 %.

Les principales évolutions entre la PPF 2025 et celle de 2024 (+22,12 M€ entre 2025 et 2028) concernent :

La prise en charge physique pour +12,71 M€. Les estimations prennent en compte :

- l'application d'un taux directeur à l'ensemble des établissements (ESMS PH CPOM et hors CPOM...) à hauteur de 2,30 % sur l'exercice 2025 (+2,24 % dans la précédente PPF) puis de 1,20 % à compter de l'exercice 2026 (+1,22 M€ pour 2025) ;

- des créations de places à hauteur de +0,30 M€ chaque année sur la période 2025 à 2029 ;

- le financement des mesures « oubliés du Ségur » : l'enveloppe est réajustée suite à l'accord AXESS de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale (BASSMS), l'enveloppe est réajustée (+0,08 M€/an).

- des évolutions pour l'enveloppe affectée à l'Hébergement aménagement Creton du fait d'une hausse déjà constatée en 2024 et d'une revalorisation du taux directeur à 2,30% : +0,23 M€/an.

La prévention et le maintien à domicile pour +8,88 M€. Cette enveloppe enregistre divers mouvements :

- +5,44 M€ pour les prestations de compensation du handicap intégrant la hausse constatée en 2024 sur les exercices à venir (ex : -20 ans aides mensuelles, aides mensuelles +20 ans, +20 ans aides ponctuelles), pour la PCH CCAS Prestataires +20 ans, une augmentation de 5 % lié l'évolution de l'activité des SAAD et un taux directeur plus élevé. Les dotations complémentaires évoluent également du fait de l'intégration de nouveaux SAAD dans le dispositif et du nombre d'heures réalisées en 2024 auprès des usagers PH. Les enveloppes prévues pour l'avenant 43 destinées au SAAD privés et le Ségur destinés aux SAAD publics sont revus à la baisse (-0,172 M€/an) ;

- +2,50 M€ de subvention à la MDPH. La MDPH a réussi à assumer ses dépenses courantes et la masse salariale des agents du Département (mis à disposition) du fait d'un apport initial important et des

dotations annuelles Etat et CNSA. Les compensations très partielles de l'Etat lors des fins de mise à disposition de ses agents, du gel de sa contribution financière mais également la hausse constante de dépenses courantes de la MDPH font que les moyens alloués à la MDPH doivent être complétés avec le versement d'une subvention du Département ;

- +0,86 M€ pour l'aide à la vie partagée habitat inclusif du fait de la nouvelle programmation ;

Transports scolaires : +0,53 M€. Cette politique obligatoire augmente d'année en année pour les raisons suivantes :

- ✓ augmentation régulière du nombre d'élèves pris en charge ;
- ✓ augmentation tendancielle des prix des transporteurs ;
- ✓ révision annuelle des prix du marché ;
- ✓ difficultés d'optimisation (nombre d'élèves par taxi) au regard de leur lieu de domicile et de scolarisation.

Education

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Assurer un accueil de qualité dans collèges
 - 1.1. Garantir une dotation suffisante en personnel formé et compétent
 - 1.2. Optimiser la gestion du patrimoine des collèges
 - 1.3. Favoriser l'accès au numérique
2. Répondre aux besoins de restauration des collégiens avec une offre de qualité
 - 2.1. Développer la qualité des matières premières
 - 2.2. Optimiser la production de repas
 - 2.3. Maintenir la compétence des agents de restauration
3. Accompagner les projets éducatifs
 - 3.1. Faciliter l'accès à l'orientation des collégiens
 - 3.2. Faciliter l'accès à la culture
4. Contribuer au maintien et au développement de l'offre de formation post-bac en Pays de Savoie
 - 4.1. Conforter le positionnement de l'université de Savoie Mont-Blanc dans le paysage Rhônealpin
5. Contribuer à répondre à la demande en matière d'équipements scolaires
 - 5.1. Répondre aux besoins des communes et intercommunalités en matière d'équipements scolaires

Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation évoluerait nettement par rapport à la PPF 2024 avec une hausse de l'enveloppe en 2025 de 2,40 M€ et une évolution en moyenne annuelle de +1,41 % entre 2025 et 2029.

Les crédits en faveur du fonctionnement des collèges privés avec 1,97 M€ par an progressent de 0,14 M€ du fait de la prise en compte des subventions de viabilisation et la suppression de l'écêtement de la DGF des collèges publics au titre du fonds de solidarité dans l'assiette de calcul des subventions à verser aux collèges privés.

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
COLLEGES PRIVES	1,97	-0,07	1,97	1,97	1,97	1,97	1,97
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	1,45	0,03	1,63	2,40	2,89	3,12	3,12
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	0,99	0,11	1,15	0,54	0,43	0,67	0,23
FONCTIONNEMENT	4,72	0,04	4,71	4,83	4,96	5,09	5,22
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	3,48	-0,65	3,41	3,21	3,13	3,15	3,25
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,07	0,01	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
COLLEGES PUBLICS	10,73	-0,45	10,98	11,06	11,49	12,11	11,91
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1,09	0,00	1,08	1,09	1,09	1,09	1,09
INTERVENTIONS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES	2,36	-0,34	2,34	2,34	2,34	2,34	2,34
Total fonctionnement	16,15	-0,86	16,37	16,46	16,90	17,51	17,32
Investissement							
COLLEGES PRIVES	0,72	0,00	0,72	0,72	0,72	0,72	0,72
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	1,15	0,48	0,17	0,02	0,02	0,02	0,02
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	12,20	0,21	14,28	23,22	19,66	24,85	37,59
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FONCTIONNEMENT	0,46	0,00	0,35	0,35	0,35	0,30	0,30
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	8,03	0,06	8,41	6,82	6,37	6,36	5,93
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,11	-0,04	0,20	0,70	0,24	0,05	0,05
TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET ENTRETIEN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COLLEGES PUBLICS	22,98	0,71	24,41	32,11	27,64	32,57	44,88
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1,15	0,00	1,14	2,14	3,64	2,14	0,14
INTERVENTIONS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Investissement	24,85	0,71	26,27	34,96	31,99	35,43	45,74
TOTAL EDUCATION	41,00	- 0,15	42,64	51,43	48,89	52,94	63,06

Les dépenses de fonctionnement des collèges publics, y compris les interventions scolaires et pédagogiques, poursuivent leur progression de +2,23 M€ comprenant principalement :

- une augmentation de 0,82 M€ pour les ateliers culinaires départementaux par rapport à la PPF 2024 sur les exercices 2025 à 2029 s'expliquant par la réalisation des objectifs de la loi Egalim (cette loi prévoit des repas avec au moins 50 % de matières premières sous signe de qualité et au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique). L'atelier culinaire de Chambéry atteint un taux d'environ 60 % de produits sous signe de qualité utilisés pour la confection des repas dont 40 % de bio. L'Atelier culinaire de Maurienne est également intégré à la prévision. De plus, la PPF prend en compte l'augmentation de 80 700 repas produits en 2024, encouragée par la politique tarifaire attractive votée par le Département (3,20 €/repas pour un prix de revient de 10 €) ;

- une enveloppe Construction extension restructuration des collèges publics en hausse (+0,91 M€ par rapport à la PPF 2024 sur les exercices 2025 à 2028) pour financer la location de bungalows utilisés lors des travaux et les assurances dommages ouvrages que la Collectivité souscrit désormais pour certaines opérations ;

- une dotation de fonctionnement aux collèges en baisse de 4,87 M€ entre 2025 et 2028 par rapport à la PPF précédente. Un transfert entre le programme dotation globale de fonctionnement des collèges vers le programme réserve subvention des collèges (+4,48 M€) est réalisé ;

- la carte Okay avec une inscription annuelle de 2,30 M€ (2,10 M€ dans la PPF précédente) intégrant le complément d'aide de la CAF (0,20 M€/an) attribué à certaines familles.

L'enveloppe affectée à l'enseignement supérieur est reconduite (1,09 M€/an) comprenant une réaffectation des crédits de l'ex-participation au Conseil Savoie Mont-Blanc sur plusieurs lignes :

- INES Plateforme Formation et évaluation : 0,32 M€/an ;
- Club des entreprises : 0,06 M€/an ;
- Contrat université Savoie Mont Blanc : : 0,67 M€/an ;
- Fondation partenariale USMB (versée au CSMB) : 0,05 M€ à partir de 2026.

Le budget d'investissement de la politique éducation est estimé à 174,39 M€ sur la période 2025 à 2029 comprenant principalement les crédits relatifs aux travaux de construction et de restructuration des collèges publics pour 119,60 M€ sur la période 2025-2029 et 33,89 M€ pour maintenance des bâtiments.

L'enveloppe de 1 M€/an destinée à l'achat d'équipement sportif est reconduite.

Les crédits afférents à l'enseignement supérieur représenteraient 9,19 M€ entre 2025 et 2029. L'autorisation de programme de 10 M€, prévue pour la requalification du campus de Jacob, serait lissée dans le temps (1 M€ en 2025, 2 M€ en 2026, 3,5 M€ en 2027 et 2 M€ en 2028).

La participation annuelle du Conseil Savoie Mont-Blanc de 0,13 M€/an au titre du Contrat quadriennal avec l'Université Savoie Mont Blanc est inscrite directement dans le budget du Département.

Culture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et aux pratiques culturelles
 - 1.1. Favoriser l'implication, la plus large possible, de la population
 - 1.2. Dynamiser les ressources artistiques et culturelles

1.3. Renforcer la transversalité de la politique culturelle avec les autres politiques départementales

1.4. Sauvegarder et valoriser le patrimoine historique de la Savoie

1.5. Structurer un réseau de lecture publique de qualité accessible à l'ensemble de la population, dans le respect du développement durable

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,44	-0,01	0,53	0,39	0,36	0,39	0,35
MUSEE SAVOISIEN	0,64	0,00	0,53	0,55	0,49	0,49	0,49
ARCHIVES ET MUSEES	1,08	-0,01	1,06	0,94	0,85	0,88	0,84
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,10	0,00	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	3,57	0,00	3,82	3,82	3,82	3,82	3,82
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,76	0,00	0,69	0,69	0,69	0,69	0,69
PATRIMOINE CULTUREL	0,82	-0,02	0,87	0,80	0,74	0,74	0,74
Total fonctionnement	6,34	-0,03	6,54	6,36	6,20	6,23	6,19
Investissement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,59	-0,06	0,37	0,38	0,72	0,13	0,25
MUSEE SAVOISIEN	4,39	-0,22	3,61	0,19	0,18	0,18	0,18
ARCHIVES ET MUSEES	4,98	-0,28	3,98	0,57	0,89	0,30	0,42
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	0,08	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00
PATRIMOINE CULTUREL	1,19	0,08	1,53	2,52	1,70	1,46	0,66
Total Investissement	6,25	-0,20	5,68	3,11	2,61	1,78	1,10
TOTAL CULTURE	12,59	-0,23	12,22	9,47	8,81	8,01	7,29

Les enveloppes de fonctionnement allouées à cette politique seraient stables (6,54 M€ en 2025 pour 6,19 M€ en 2029) et se répartiraient principalement autour :

- du développement artistique et culturel (3,82 M€/an) dont les crédits seraient reconduits dans les mêmes termes que ceux prévus dans la PPF 2024 à l'exception d'une réduction de la subvention pour l'Orchestre des Pays de Savoie (-0,12 M€/an) dans l'attente de disposer d'une plus grande visibilité sur la structure et de diverses économies (-0,08 M€) ;

- du Musée et des Archives (en moyenne 0,91 M€/an) prévoyant notamment le traitement des Archives communales pour le conditionnement pérenne des archives historiques, diverses participations à des

projets comme la Nuit européenne des musées, le 300^{ème} anniversaire de la mappe Sarde, la commémoration de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération sur 2024/2025...

- de la Conservation du patrimoine culturel avec une enveloppe annuelle moyenne de 0,78 M€/an comprenant des nouvelles opérations comme Savoia Experience et DigitAlp's Museums projets Alcotra, (lissé sur 2025) et des animations au Château des Ducs.

Le budget d'investissement de la politique culturelle (annexe 1) s'élèverait à 14,28 M€ sur la période 2025 à 2029 dont :

- 3,43 M€ en 2025 pour les travaux pour le Musée Savoisien (finalisation de l'exécution financière des marchés) ;

- 0,82 M€ pour les collections du Musée avec notamment une enveloppe pour l'enrichissement de la carte de la grande maquette qui présente les données de la mappe sarde dans l'optique de son tricentenaire en 2028 ;

- 1,12 M€ pour la gestion des collections des archives : cette enveloppe comprend le changement de logiciel de gestion des Archives et des transferts de données, un marché de numérisation est prévu en 2027 pour permettre l'achèvement de la mise en place du nouveau système d'information archivistique et des transferts de données et les séquençages des images de l'état civil donnant l'accès direct aux internautes aux contenus des registres numérisés ;

- 3,20 M€ pour la restauration du patrimoine monumental finançant le programme de restauration du patrimoine immobilier et mobilier, public et privé, protégé et non protégé par des subventions aux propriétaires ;

- 0,15 M€ seraient également affectés à l'entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques.

Sport

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement des différentes formes de pratiques sportives (fédérales, éducatives, loisirs) en valorisant les territoires
 - 1.1. Favoriser la découverte et l'apprentissage de la natation et des activités physiques et sportives de pleine nature dans la scolarité des jeunes, et particulièrement des collégiens
 - 1.2. Favoriser le perfectionnement sportif en soutenant le développement du mouvement fédéral
 - 1.3. Maintenir un niveau d'investissement public permettant de répondre aux besoins des populations et des collectivités
 - 1.4. Affirmer le positionnement privilégié de la base départementale d'aviron en tant qu'acteur majeur de son territoire comme vitrine sportive, par son action auprès des scolaires et des jeunes et ses partenariats dans les projets locaux

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,04	0,00	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2,05	0,00	2,01	2,04	2,04	2,04	2,04
Dont							
Clubs haut niveau	0,33	0,00	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
Clubs professionnels	0,46	0,00	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Comités sportifs	0,70	0,00	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Evènements sportifs	0,33	0,00	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
SPORT EDUCATIF	1,34	0,00	1,32	1,37	1,39	1,40	1,42
Dont							
Forfait EPS	0,65	0,00	0,61	0,65	0,66	68,00	0,69
4 Plans sports	0,45	0,00	0,42	0,45	0,45	0,45	0,46
Total fonctionnement	3,43	0,00	3,37	3,45	3,46	3,48	3,51
Investissement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,07	0,00	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	0,02	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
SPORT EDUCATIF	0,06	0,00	0,05	0,05	0,05	0,05	0,06
Total Investissement	0,14	0,00	0,12	0,12	0,12	0,12	0,13
TOTAL SPORTS	0,14	0,00	3,49	3,57	3,59	3,60	3,64

Les crédits de fonctionnement afférents à la politique en faveur du sport oscilleraient entre 3,37 M€ en 2025 et 3,51 M€ en 2029.

Les crédits affectés aux interventions pédagogiques et scolaires seraient réhaussés de +0,18 M€ sur la période 2025 à 2028 afin de financer les nouvelles sections sportives scolaires labellisées par le Rectorat et les hausses de frais de transport.

Les dépenses d'investissement de la politique Sports seraient reconduites dans les mêmes montants prévus dans la PPI 2024 avec notamment 0,05 M€/an pour la base d'aviron.

Jeunesse

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Offrir à chacun des jeunes savoyards les conditions de son épanouissement en priorisant la santé, la citoyenneté et l'insertion sociale et en favorisant les découvertes et les apprentissages.
 - 1.1. Favoriser le « vivre ensemble » et accompagner le jeune dans sa globalité dans son bassin de vie en participant au développement des dynamiques locales sur les territoires.
 - 1.2. Faire en direct des actions pour et avec les jeunes savoyards, pour encourager leur participation aux actions citoyennes, culturelles ou sportives.

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE	1,44	0	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42
INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES JEUNESSE	0,63	0	0,63	0,63	0,63	0,63	0,63
Total fonctionnement	2,07	0,00	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05
TOTAL JEUNESSE	2,07	0,00	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05

Cette politique enregistrerait une enveloppe de fonctionnement comprise entre 2,05 M€ par an.

Sécurité et incendie

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au financement de la sécurité des populations et des territoires
 - 1.1. Permettre le fonctionnement des services d'incendie et de secours dans des conditions financières maîtrisées

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
SECURITE INCENDIE	35,74	-,10	37,10	38,41	39,97	41,30	41,82
Total fonctionnement	35,74	-0,10	37,10	38,41	39,97	41,30	41,82
Investissement							
SECURITE INCENDIE	1,3	0	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Total Investissement	1,30	0,00	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
TOTALINCENDIE	37,04	-0,10	38,40	39,71	41,27	42,60	43,12

Constitué de la participation départementale au financement des services d'incendie et de secours, le budget de fonctionnement de la politique « Sécurité incendie » serait en nette augmentation (+13,35 M€

de 2025 à 2028 par rapport à la PPF 2024). Cette participation serait réévaluée à la hausse afin de prendre en compte la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture du risque.

Les crédits d'investissement concernant les subventions d'équipement en faveur des travaux dans les centres d'incendie et de secours seraient reconduits dans les montants annuels prévus dans la PPI 2024, soit 1,3 M€.

2/ L'aménagement et le développement

Politique routière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Permettre des déplacements collectifs sûrs et de qualité sur un réseau routier départemental respectueux du développement durable des territoires
 - 1.1. Préserver le patrimoine routier
 - 1.2. Optimiser l'exploitation du réseau routier
 - 1.3. Améliorer la sécurité des usagers
 - 1.4. Favoriser les modes de transports alternatifs et optimiser les déplacements
 - 1.5. Fournir des matériels adaptés aux besoins

Le budget de fonctionnement consacré aux routes départementales évoluerait de 9,50 M€ à 9,93 M€ entre 2025 et 2029, soit une hausse moyenne annuelle de 1,11

Les dépenses d'investissement routier (annexe 1) pour la période 2025-2028 atteignent 219,25 M€ soit une moyenne de 43,85 M€/an. Cette enveloppe oscillerait entre 43,97 M€ en 2025 et 40,17 M€ en 2029.

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	3,28	0,00	2,69	2,71	2,72	2,74	2,74
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	3,74	0,00	3,31	3,34	3,38	3,41	3,44
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS	0,85	0,00	1,02	1,07	1,12	1,21	1,21
OPTIMISER L'EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER	3,28	0,00	2,48	2,48	2,50	2,52	2,54
dont							
Entretien routier hivernal	1,69	0,00	1,90	1,92	1,94	1,96	1,98
Total fonctionnement	11,16	0,00	9,50	9,60	9,71	9,88	9,93
Investissement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	31,22	-0,24	13,58	11,97	12,02	12,02	12,02
Signalisation routière	2,00	-0,12	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10
Aménagements et équipements de sécurité	0,87	-0,11	0,88	0,88	0,88	0,88	0,88
Protection contre les risques naturels et avalancheux	10,40	0,68	7,75	7,00	7,00	7,00	7,00
Fonds d'intervention d'urgence	15,63	-0,15	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Tunnels	2,29	-0,11	1,34	0,48	0,53	0,53	0,53
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	20,38	-0,49	21,25	21,50	21,50	21,50	21,50
Renforcement de chaussées	14,90	0,00	14,25	14,50	14,50	14,50	14,50
Ouvrages d'art	5,48	-0,49	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS	6,92	-0,94	8,25	13,11	12,37	7,92	6,25

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	0,87	0,00	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	0,59	0,00	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Opérations structurantes	-0,77	0,00	1,73	2,55	2,55	2,22	1,55
Aménagements cyclables	2,66	0,00	2,62	6,66	6,42	2,31	1,30
Plan vélo	3,28	-0,89	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00
Optimiser l'exploitation du réseau routier	1,31	-0,46	0,89	0,40	0,40	0,40	0,40
Total Investissement	59,84	-2,13	43,97	46,98	46,29	41,84	40,17
TOTAL POLITIQUE ROUTIERE	74,74	-2,13	53,48	56,58	56,00	51,72	50,10

Les crédits affectés à l'amélioration de la sécurité s'élèveraient à 61,61 M€ sur la période.

Ils comprennent principalement :

- 35,75 M€ pour les risques naturels et avalancheux de 2025 à 2029 ;
- 3,39 M€ pour le programme des tunnels (ex: Réhabilitation du tunnel du Saut : 0,92 M€, travaux d'urgence dans les tunnels : 1,64 M€, inspections détaillées des tunnels : 0,20 M€), le projet de recalibrage du tunnel de Plamaz (4,60 M€) prévu sur 2024 à 2027 est annulé ;
- 7,50 M€ qui seraient affectés au fonds d'intervention d'urgence (1,50 M€ /an) ;
- 10,5 M€ pour la signalisation des routes (verticales pour 0,53 M€ et horizontales pour 1,57 M€). L'enveloppe réhaussée dans l'ancienne PPI est reconduite dans les memes volumes.
- les aménagements et équipements de sécurité seraient réduits à 0,88 M€ annuels (1,13 M€ dans la PPI 2024).

Les enveloppes relatives à la maintenance du patrimoine représenteraient 107,25 M€ sur la période 2025-2029. Elles concernent essentiellement :

- les programmes de renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal et sur réseau territorial et local représentant une enveloppe annuelle de 14,5 M€/an.
- les ouvrages d'art avec 35 M€ sur la période 2025-2029, soit la reconduction de l'enveloppe annuelle de 7 M€ actée en 2023.
- l'optimisation des déplacements enregistrerait une enveloppe de 47,90 M€, composée de :
 - ✓ 2,10 M€/an pour les opérations sur réseau territorial et local et les opérations sur le réseau structurant et principal. La maintenance, la réparation, le maintien en état des ouvrages d'assainissement routiers jouant un rôle déterminant dans la durée de vie de ces patrimoines, un

effort important de priorisation de ces crédits est fait depuis plusieurs années puisque les crédits d'opérations A et B financent 60 % des travaux d'assainissement (près de 1,2 M€) ;

- ✓ 10,60 M€ pour les opérations structurantes comprenant :
 - l'entrée Centre Nord de Chambéry portée par Grand Chambéry et la ville de Chambéry : 1 M€/an de 2025 à 2027 puis 0,67 M€ en 2028 ;
 - 2,18 M€ pour la déconstruction du pont des Anglais ;
 - 0,25 M€ pour des aménagements routiers dans le cadre du Lyon-Turin ;
 - 4,50 M€ en réserve non affectés à une opération.

- 25,31 M€ pour le plan vélo en cohérence avec les ambitions portées par le Département de donner une nouvelle dynamique au développement des infrastructures cyclables, les aménagements en faveur des déplacements doux. Cette enveloppe comprend :

- ✓ le plan vélo sous forme d'aides aux collectivités étalé dans le temps avec une enveloppe entre 2025 et 2029 de 6 M€ (12,50 M€ dans la PPI 2024) ;
- ✓ les aménagements cyclables (22,28 M€ dans la PPI précédente), qui passeraient à 19,31 M€ sur la période 2025 à 2029. Ces aménagements seraient désormais répartis de la manière suivante :
 - 5,35 M€ pour la tranche du tronçon entre le parc d'activités Alpespace et la jonction avec le Département de l'Isère à Laissaud ;
 - 2,00 M€ pour la sécurisation de la montée entre Grésy-sur-Aix et Saint-Ours ;
 - 2,00 M€ pour la liaison cyclable entre la galerie du tunnel du Chat à Saint-Jean-de-Chevelu - section 1 ;
 - 2,03 M€ pour la Liaison cyclable entre Challes-les-Eaux et l'entrée de Médipôle;
 - 2,00 M€ pour l'aménagement du dernier km collège (3 collèges) ;
 - 1,30 M€ pour la liaison cyclable entre Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne-section 2 ;
 - 1,10 M€ pour les Etudes aménagements cyclables structurants supports des mobilités du quotidien ;
 - 1,00 M€ pour la remise à niveau des infrastructures.

L'optimisation du réseau d'exploitation bénéficierait d'une enveloppe de 2,49 M€ avec notamment l'achèvement du projet radio prévu fin 2024/début 2025 qui serait suivi par le renouvellement et l'acquisition régulière de postes. Le programme « Gestion du trafic et information des usagers » avec 0,35 M€/an serait reconduit dans ses montants et concernerait les équipements utiles à l'exploitation de la route. Il s'agit des matériels de recueil d'informations (comptage, vidéosurveillance, postes d'appel d'urgence), de gestion du trafic (barrières automatiques, feux, éclairage) et de diffusion d'information aux usagers (panneaux à messages variables et prismes).

Environnement

A noter : les enveloppes budgétaires relatives à la politique Environnement concernent les seuls crédits de la Direction de l'Environnement et ne sont pas représentatives de l'ensemble des actions favorables à l'environnement, réparties dans l'ensemble des politiques du Département.

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver ou restaurer un cadre de vie et un environnement exceptionnel, en tenant compte des enjeux de développement
 - 1.1. Accompagner la transition énergétique
 - 1.2. Contribuer à la préservation de la ressource en eau, et à la sécurité des populations.
 - 1.3. Accompagner la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et des paysages

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
EAU	1,00	-0,12	1,05	0,52	0,51	0,51	0,51
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	1,17	-0,07	1,40	1,46	1,52	1,56	1,60
SENSIBILISATION	0,00	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
TRANSITION ENERGETIQUE	0,58	-0,01	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Total fonctionnement	2,75	-0,21	2,71	2,25	2,29	2,34	2,38
Investissement							
EAU	2,41	0,51	2,45	2,45	2,37	2,05	2,05
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	0,65	-0,20	1,07	0,77	1,12	0,82	1,12
TRANSITION ENERGETIQUE	1,25	0,60	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Total Investissement	4,30	0,91	4,77	4,47	4,74	4,12	4,42
TOTAL ENVIRONNEMENT	7,06	0,71	7,48	6,72	7,03	6,46	6,80

Le budget de fonctionnement de la politique en faveur de l'environnement (budget de la Direction de l'Environnement) varierait entre 2,71 M€ en 2024 et 2,38 M€ en 2029.

La politique de l'eau, qui oscillerait entre 1,05 M€ en 2025 et 0,51 M€ en 2029, s'orienterait autour des éléments suivants :

- le FREE dont l'enveloppe est constituée d'une Autorisation d'engagement Free Fonds risques et érosions exceptionnels (0,22 M€ en 2025) et de l'enveloppe classique annuelle de 0,65 M€/an. Le fonds

FREE risques et érosions exceptionnels comprend une autorisation d'engagement et une autorisation de programme d'un montant total de 2,85 M€ ;

- les contributions statutaires au S.I.S.A.R.C et au futur EPTB de l'Isère pour 0,25 M€/an ;

- l'Observatoire de l'Eau qui enregistrerait une légère augmentation (0,01 M€/an) dans le contexte de sécheresses récurrentes, l'objectif étant de renforcer ce réseau stratégique de surveillance de l'évolution de la ressource ;

Les espaces naturels sensibles et la biodiversité enregistreraient des enveloppes stables entre 1,40 M€ en 2025 et 1,60 M€ en 2029 comprenant notamment :

- la projection sur la participation statutaire à l'Entente interdépartementale pour la démoustication (de 0,24 M€ en 2025 à 0,26 M€ en 2029) ;

- la participation au Conservatoire d'Espaces Naturels (0,23 M€/an) ;

- les subventions collectivités au titre de la Biodiversité (appel à projets) dont l'enveloppe annuelle serait réduite à 0,04 M€ au lieu de 0,07 M€ au regard des dossiers reçus au titre des appels à projets 2023 et 2024 ;

- la gestion sites naturels départementaux : jusqu'en 2024, cette opération concernait uniquement les travaux sur le site départemental des Chassettes. Les évolutions proposées à partir de 2025 sont liées à la perspective de l'approbation du schéma des espaces naturels et de sa mise en œuvre dès 2025. Les dépenses à partir de 2025 pourraient porter sur les actions suivantes : coordination, rédaction de plan de gestion, animation foncière, études d'inventaires et communication et passer ainsi de 0,05 M€/an à 0,30 M€ en 2025 et 0,47 M€ en 2029.

La transition énergétique est composée essentiellement de l'enveloppe pour l'accompagnement des collectivités dans leurs missions de SPRH (information et conseil des particuliers à la rénovation énergétique). Celle-ci est augmentée de 0,16 M€ pour un montant total annuel de 0,22 M€/an. Cette somme serait soit versée à l'ECFR (espace conseil France rénov'-ASDER), soit aux structures intercommunales, maîtres d'ouvrage d'un pacte territorial France rénov'.

L'enveloppe d'investissement de cette politique (annexe 1) s'élèverait sur la période 2025-2029 à 22,52 M€. Cette enveloppe en hausse comprend :

- une enveloppe de 2,37 M€ pour le FREE composée notamment d'une Autorisation de programme affectée aux intempéries 2024 (0,70 M€ inscrits en 2025) et d'une enveloppe annuelle classique de 0,20 M€/an ;

- 3,50 M€ pour la gestion des cours d'eau (enveloppe inchangée) ;

- 5,50 M€ pour les appels à projet annuel à destination des collectivités gestionnaires compétentes en Eau et assainissement (enveloppe inchangée) ;

- 2,55 M€ pour la gestion sites naturels départementaux en nette augmentation dans la perspective de l'approbation du schéma des espaces naturels et de sa mise en œuvre dès 2025. Les dépenses à partir de 2025 pourraient porter sur les actions suivantes : une étude Chassettes, l'aménagement Hautecour (tourbière) par anticipation de la labellisation site ENS, une étude aménagement Petit St Bernard ;

- 2,00 M€ pour les appels à projet annuel en faveur de la Biodiversité ;

- 6,25 M€ pour la lutte contre la précarité énergétique.

Politiques agricole et touristique

Agriculture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Maintenir et développer une agriculture, une filière bois et des espaces de qualité et à forte valeur ajoutée de qualité
 - 1.1. Soutenir les filières agricoles et bois dans la production, la transformation et la commercialisation
 - 1.2. Accompagner l'évolution de l'agriculture et de l'exploitation forestière en prenant en compte la question environnementale
 - 1.3. Préserver et aménager les espaces agricoles et forestiers pour maintenir les capacités de production locale en Savoie Mont-Blanc
 - 1.4. Sensibiliser le grand public à la qualité des produits et filières agricoles et forestiers savoyards
 - 1.5. Soutenir l'innovation et la Recherche et Développement au service des filières agricoles et forestières savoyardes
 - 1.6. Améliorer la qualité sanitaire des élevages

Tourisme

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Conforter l'économie de la Savoie par le renforcement de l'offre de tourisme et de loisirs en cohérence avec les attentes des clientèles et des habitants, et en intégrant l'aléa climatique
 - 1.1. Asseoir le potentiel en activité de découverte et de pleine nature de la Savoie de manière durable et concertée
 - 1.2. Limiter la perte de lits touristiques marchands et les qualifier pour maintenir l'attractivité et l'activité séjours
 - 1.3. Contribuer au renforcement de la destination Savoie Mont Blanc

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
AGRICULTURE ET FORETS	3,68	0,00	3,67	3,78	3,78	3,78	3,78
LUTTE CONTRE LES MALADIES DES ANIMAUX	1,17	-0,02	1,25	1,28	1,30	1,35	1,38
AGRICULTURE	4,85	-0,02	4,93	5,05	5,08	5,13	5,16
TOURISME	6,95	-0,20	6,67	6,68	6,00	5,68	5,46
Total fonctionnement	11,81	-0,22	11,60	11,73	11,09	10,81	10,62
Investissement							
AGRICULTURE	4,68	0,00	3,60	3,60	3,60	3,60	3,60
TOURISME	3,19	-1,59	1,98	2,13	2,23	2,23	2,68
Total Investissement	7,87	-1,59	5,58	5,73	5,83	5,83	6,28
TOTAL AGRICULTURE ET TOURISME	19,68	- 1,81	17,18	17,46	16,92	16,64	16,90

Le budget de fonctionnement en faveur de l'agriculture et de la forêt oscillerait entre 4,93 M€ et 5,16 M€ sur l'ensemble de la période 2025 à 2029. Il comprend principalement :

- un programme Agriculture Forêts filière bois de 2,81 M€/an qui réunit, depuis 2024, deux anciens programmes : aménagements fonciers agriculture, ex-CSMB agriculture et fonds agricole départemental. Ce programme prend en charge également le soutien aux intempéries affectant l'agriculture (0,15 M€/an gel, grêle, sécheresse, etc...) et une réserve pour des financements divers (0,05 M€/an, ex : soutien prise en charge d'analyses vétérinaires...)

- 0,25 M€ puis 0,35 M€ pour les exercices suivants pour accompagner la montée en puissance de certaines thématiques des circuits courts (ex : logistique alimentaire) dans le cadre de la phase 2 du projet territorial en cours de rédaction ;

- 1,25 M€ en 2025 à 1,38 M€ en 2029 de subvention d'équilibre au Budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires ;

- 0,53 M€ par an de participation au SMAC (abattoir).

Le budget d'investissement relatif à la politique agricole (annexe 1) s'élèverait à 18,00 M€ sur la période 2025 à 2029.

Le programme Agriculture-Forêt filière bois serait augmenté de 0,60 M€/an soit une enveloppe annuelle de 3,40 M€. Le complément d'enveloppe prévoit des avances remboursables pour pallier au paiement tardif des projets financés par le FEADER et pénalisant les structures à la trésorerie plus fragile. Il est proposé également d'étendre le dispositif au secteur forestier.

Les circuits courts verraient leur enveloppe réduite à 0,20 M€/an (0,35 M€/an dans la PPI 2024) compte tenu des dynamiques de consommation observées et de la bascule totale du soutien des projets agricoles dans le programme agriculture forêt filière bois avec la fin du Conseil Savoie Mont Blanc.

Le budget de fonctionnement afférent à la politique touristique serait de l'ordre de 6,67 M€ en 2025 et de 5,46 M€ en 2029.

Il comprendrait des crédits relatifs aux participations suivantes du Département :

- au Syndicat Mixte des Islettes (0,85 M€ en 2025 et 2026 puis 0,30 M€ en 2027) ;
- au Syndicat Mixte Thabor Vanoise (0,77 M€/an) ;
- à l'Agence Savoie Mont Blanc (4,60 M€/an) ;
- au cluster montagne (0,01 M€/an - ex participation du CSMB) ;

La provision pour la mise en œuvre du Schéma Départemental du tourisme (ex : atelier des sites d'escalade, nouvelle signalétique commune pour améliorer la cohabitation des usages entre pastoralisme et activités de pleine nature...) serait inscrite pour un montant de 0,07 M€/an comme en 2024.

Le budget d'investissement de la politique touristique (annexe 1) s'élèverait à 11,25 M€ de 2025 à 2029. Il comprend :

- la mise en œuvre du Schéma départemental du tourisme pour 1,20 M€/an (2,00 M€/an dans l'ancienne PPI). Le montant de l'enveloppe serait revu à la baisse au regard du rythme des engagements, les projets étant souvent longs et difficiles à monter ;
- 3,50 M€ pour les hébergements touristiques marchands entre 2025 et 2029 (4,50 M€ dans l'ancienne PPI) dont les objectifs validés en séance départementale du 16 juin 2023 seront de répondre de manière plus incitative aux besoins des centres de vacances, des refuges, les études clientèle montrant l'importance de l'hébergement dans le choix de la destination. L'enveloppe serait réduite compte tenu du rythme inférieur des sollicitations prévues budgétairement ;
- -0,63 M€ pour le projet de réalisation d'aménagement cyclable sur la Chautagne. Le contrat date d'avant l'intégration de la Communauté de communes dans la Communauté d'agglomération de Grand Lac dont les priorités de son Schéma Vélo ne sont plus les mêmes et les itinéraires prévus empruntent des zones très sensibles sur le plan environnemental. Le Contrat sera caduc en juin 2025 ;
- 1,60 M€ pour l'Hospice du Col du Petit Saint Bernard. Le projet vise à redonner un nouvel élan à l'Hospice et plus largement au Col du Petit St Bernard. Le montant des travaux sur l'Hospice n'est pas fiabilisé, un premier chiffre de 5 millions d'euros a été avancé, montant qui serait financé à 50% par chaque membre du GEIE.

Aménagement du territoire

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement et à la structuration des territoires
 - 1.1. Contribuer à répondre sur les territoires aux besoins des populations et des collectivités en matière d'équipements publics communaux ou de projets structurants de territoires.
 - 1.2. Favoriser le développement équilibré de territoires d'exception
2. Garantir un développement raisonné de la plate-forme aéroportuaire
 - 2.1. Maintenir le niveau de service atteint par la plate-forme aéroportuaire

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
AEROPORT	0,77	- 0,26	1,14	0,26	0,30	0,26	0,21
CONTRAT DEPARTEMENTAL	2,28	- 0,24	2,28	2,28	2,28	3,56	1,00
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	0,88	0,00	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	3,49	0,00	3,32	3,31	3,31	3,30	3,29
Dont Partenaires ingénierie	3,32	0,00	3,18	3,17	3,17	3,16	3,15
PROCEDURES CONTRACTUELLES	0,37	- 0,27	0,32	0,28	0,26	0,40	0,00
Total fonctionnement	7,80	-0,77	7,90	6,98	7,01	8,37	5,35
Investissement							
BUDGET CITOYEN	1,16	-0,45	0,45	0,00	0,50	0,70	0,00
Contrat départemental	5,32	0,24	5,32	5,32	5,32	7,44	4,00
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	6,00	0,03	6,00	6,01	6,01	6,01	6,01
Dont FDEC (Fond départemental d'équipement des communes)	6,00	0,03	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	0,35	0,00	3,41	0,00	0,41	0,41	0,41
Dont référentiel topographique à grande échelle RTGE	0,35	0,00	0,41	0,00	0,41	0,41	0,41
PROCEDURES CONTRACTUELLES	1,13	-0,20	2,05	2,14	2,05	0,55	0,55
Total Investissement	13,96	-0,38	17,23	13,47	14,28	15,11	10,96
TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	21,76	-1,15	25,13	20,44	21,29	23,48	16,32

Les crédits de fonctionnement relevant de la politique Aménagement du territoire (7,90 M€ en 2025 à 5,35 M€ en 2029) comprendraient principalement :

- la subvention du budget Aéroport oscillant entre 1,14 M€ en 2025 et 0,21 M€ en 2029. L'estimation a été réalisée sans prendre en compte les travaux de réaménagement de la Zone sud (parking aviation, création bassin de rétention...);
- le montant de l'enveloppe dédiée aux Contrats Départementaux qui atteindrait un total de 11,40 M€ entre 2025 et 2029 ;
- le FDAL dont le fonds serait augmenté à 0,80 M€/an (0,68 M€/an dans l'ancienne PPF) conformément à l'engagement du Président lors de la séance du vote du BP 2024 d'augmenter l'enveloppe ;
- les dépenses résiduelles relatives au Très haut débit figurent pour un montant de 0,03 M€/an ;
- la subvention à AGATE de 1,5 M€/an sur la période ;
- la subvention au CAUE de 0,65 M€/an (0,70 M€ dans la PPF 2024) ;
- le co-financement pour moitié de l'antenne Savoie de la Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises avec 1 M€/an ;
- les procédures contractuelles Europe intégrant l'ajustement des crédits de paiement Alcotra, des programmes Leader. Une enveloppe supplémentaire de 0,44 M€ serait prévue en vue du cofinancement de projets Alcotra déposés par des acteurs départementaux et de l'appui au montage de nouveaux projets de coopération ;
- la démarche culturelle, projet non réalisé en 2024, serait lissée sur 2025 et 2026 pour un montant total de 0,26 M€.

Les 71,04 M€ prévus pour le budget d'investissement (annexe 1) comprendraient principalement :

- les crédits d'investissement des Contrats Territoriaux : 27,40 M€ de 2025 à 2029 ;
- le montant annuel de l'enveloppe relative au FDEC maintenu à 6 M€ compte tenu des exigences de l'Etat de voir la part dotation de base s'accroître chaque année ;
- le budget citoyen pour un montant total de 1,65 M€ ;
- le référentiel Très Grande Échelle inscrit à hauteur de 0,41 M€/an sauf en 2026, année de lancement du nouveau marché ;
- 3,00 M€ pour la participation Gaz Albertville Moûtiers ;
- 7,09 M€ pour le Lyon Turin soit +3 M€ du fait de la convention à venir de financement des accès du Lyon-Turin.

3/ Les moyens

Moyens, ressources humaines et politique financière

Politique Moyens

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action départementale
 - 1.1. Optimiser l'exécution et la qualité de prévision du budget départemental
 - 1.2. Disposer de comptes certifiés sans réserve d'ici 2028
 - 1.3. Permettre une mise en œuvre juridiquement sécurisée de l'action départementale
 - 1.4. Renforcer la performance économique, sociale et environnementale de l'achat départemental
 - 1.5. Renforcer la performance des politiques départementales et de l'activité des services
 - 1.6. Adapter la gestion du patrimoine bâti aux exigences réglementaires et aux contraintes budgétaires
 - 1.7. Optimiser l'adéquation entre les besoins et les moyens techniques ou informatiques fournis
 - 1.8. Garantir la sécurité technique et juridique du système d'information du Département
 - 1.9. Offrir aux usagers les services du Département selon les modalités souhaitées
 - 1.10 Evaluer l'empreinte carbone numérique de la collectivité et contribuer à sa réduction

Politique Ressources humaines

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au maintien d'un service public de qualité dans un contexte en évolution
 - 1.1. Adapter la politique RH aux nouvelles contraintes financières et juridiques
 - 1.2. Adapter les moyens humains à l'évolution des politiques départementales
 - 1.3. Favoriser la recherche de solutions nouvelles pour retrouver de nouvelles manœuvres
2. Concilier enjeux de la collectivité et approche humaine de sa GRH
 - 2.1. Maintenir une politique volontariste en faveur des agents
 - 2.2. Favoriser la cohésion des collectifs de travail

Politique financière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver et consolider durablement les équilibres budgétaires et financiers du Département
 - 1.1. Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale
 - 1.2. Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement
 - 1.3. Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité
 - 1.4. Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement
 - 1.5. Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

	BP+ BS 2024	Projet DM 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement							
RESSOURCES HUMAINES	118,36	-0,01	121,38	122,05	123,99	125,11	126,19
Formation du personnel	1,01	0,00	1,07	1,08	1,10	1,12	1,12
Masse salariale et frais annexes	117,35	-0,01	120,31	120,96	122,89	123,98	125,07
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,79	0,00	0,79	0,76	0,69	0,70	0,70
ELUS	2,22	0,00	2,23	2,25	2,27	2,30	2,32
INFORMATIQUE	3,57	0,10	4,32	3,90	3,98	4,00	3,99
FONCTIONNEMENT DES BATIMENTS	6,97	-0,21	6,2	5,76	5,77	5,91	5,8
LOYERS BATIMENTS ET MATERIELS	1,47	0,00	1,39	1,42	1,36	1,39	1,4
VEHICULES	6,33	-0,22	6,07	6,11	6,17	6,24	6,24
EQUILIBRE SPLS INES	1,14	0,18	1,38	1,41	1,43	1,46	1,49
AUTRES DEPENSES	5,66	-0,46	4,85	4,88	4,9	4,94	4,96
FONDS DMTO ET CVAE	26,20	-0,05	17,00	17,00	17,00	17,00	17,00
AUTRES DEPENSES FINANCIERES	14,70	2,25	2,75	2,76	2,75	2,75	2,75
Total fonctionnement	40,90	2,20	168,35	168,29	170,32	171,79	172,84
Investissement							
RESSOURCES HUMAINES	0,09	0,00	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,13	0,00	0,13	0,13	0,12	0,11	0,10
ELUS	0,03	0,00	0,02	0,02	0,02	0,10	0,02
INFORMATIQUE	1,40	-0,11	2,11	1,76	2,35	1,55	1,01
BATIMENTS	19,14	-3,10	17,45	15,61	17,04	15,94	12,50
VEHICULE	6,20	0,00	6,20	6,20	5,55	5,55	5,55
AUTRES DEPENSES	0,77	-0,18	0,56	0,45	0,45	0,44	0,44
DEPENSES POLITIQUE FINANCIERE (dépenses imprévues...)	12,23	-4,37	6,50	6,50	4,50	4,50	4,50
Total investissement	40,00	- 7,76	33,07	30,77	30,12	28,27	24,21
Total Moyens et Politique financière	80,90	- 5,55	201,42	199,06	200,44	200,07	197,05

Les dépenses de fonctionnement affectées à la politique Ressources Humaines⁷⁴ hors crédits Formation progresseraient nettement par rapport à la PPF 2024 (+11,48 M€ entre 2025 et 2028). En effet, l'exercice 2025 passerait de 121,38 M€ à 126,19 M€ intégrant :

- +0,19 M€ pour la formation (inflation, frais d'apprentissage en hausse du fait de l'augmentation des besoins et de la baisse de la prise en charge du CNFPT...);

- -0,07 M€ fin de la prise en charge d'un agent auprès du CNFPT (retraite);

- +0,10 M€ pour les frais annexes;

- +0,18 M€ pour l'AASDES (fête du personnel) et l'ARCD (augmentations BS 2024 reconduites);

- +0,13 M€ pour le fonctionnement médico-social (ajustement du consommé 2024 en hausse reconduit sur les exercices suivants + impact de l'augmentation de la masse salariale);

- +0,19 M€ pour le Plan de Déplacement d'Entreprise (forfait mobilité de 0,07 M€/an au lieu de 0,04 M€ prévu en 2023, nombre croissant d'agents concernés par un remboursement de transport, augmentation des abonnements...);

- +10,95 M€ pour la masse salariale : +8,4 M€ pour des créations de postes (50 postes permanents ont été créés pour le Budget Principal entre les sessions d'octobre 2023 et de juin 2024), 2 M€ d'ajustement du montant du RIFSEEP (0,5 M€ ont été ajoutés au BP 2024 mais ne figuraient pas dans la PPF 2024), 1,05 M€ de contrats de projets, +0,35 M€ renforts 2023/2024 restant en 2025, 0,21 M€ de participation prévoyance, -1,2 M€ du fait du changement de contrat relatif à l'assurance des risques statutaires (réduction du périmètre couvert uniquement sur les frais médicaux et plus sur les salaires des agents en maladie professionnelle et accidents du travail).

Les crédits de fonctionnement afférents aux bâtiments enregistreraient des évolutions différentes selon les secteurs.

Le coût de fonctionnement des bâtiments départementaux baisserait entre 2025 et 2029 de 6,02 M€ à 5,80 M€ soit une diminution moyenne annuelle de 1,65 %. La PPF 2025 enregistrerait à nouveau une baisse des fluides (fortement augmentée en 2023) intégrant une évolution des prix de l'électricité et le niveau de consommation 2023 (-3,23M€ par rapport à la PPF 2024). Les loyers et charges (réduction charges avec les regroupements du CRD/CDS à Modane abandon d'opérations...) seraient également en baisse avec -0,89 M€ par rapport à la PPF 2024.

Des augmentations seraient cependant enregistrées comme pour l'entretien des locaux (+0,21 M€ par rapport à la PPF 2024).

L'entretien des véhicules évoluerait de 6,07 M€ en 2025 à 6,24 M€ en 2029. Les postes « carburant et autoroutes » et « pièces détachées, lubrifiants et consommables et petit outillage » réévalués de 1,1 M€ par an lors des PPF 2023 et 2024, seraient ajustés à la baisse compte tenu du ralentissement de l'inflation (-1,22 M€ sur la période 2025 à 2029).

Les autres dépenses d'administration générale oscilleraient entre 4,85 M€ en 2025 et 4,96 M€ en 2029, comprenant diverses dépenses comme l'habillement des agents, l'affranchissement... et une enveloppe annuelle inscrite en prévision des frais généraux de l'ex-CSMB (passée de 0,15 M€/an à 0,05 M€/an dans la nouvelle PPF).

⁷⁴ Voir les développements spécifiques aux ressources humaines, figurant en annexe n°2.

La PPF du budget annexe « Locations Immobilières » prévoit principalement des dépenses de locations. La subvention d'équilibre de la section de fonctionnement, versée par le budget principal s'élèverait à 1,38 M€ en 2025 et 1,49 M€ en 2029.

Les dépenses de fonctionnement informatique (4,32 M€ en 2025 et 3,99 M€ en 2029) seraient en hausse dans la PPF 2025 (+3,68 M€ par rapport à la PPF 2024 de 2025 à 2028) du fait d'une inflation significative des contrats de maintenance/assistance existants, de dépenses non prévues à la PPF 2024 mais inscrites au BP 2024 (ex : CoreCal Microsoft, Adobe), et de nouveaux projets (ex : Talents Reveal, maintenance numérique musée, refonte SI archives ...).

Les enveloppes prévues pour le secteur « Elus » resteraient stables, avec une évolution annuelle moyenne de 1,03 %, soit un volume budgétaire pour la section de fonctionnement oscillant entre 2,23 M€ en 2025 et 2,32 M€ en 2029.

La politique financière hors dette comprendrait principalement en fonctionnement :

- le prélèvement au titre du fonds de péréquation des DMTO de 17,00 M€ entre 2025 et 2029 ;
- les dépenses imprévues reconduites à 1 M€/an ;
- 1 M€/an de charge de provision au regard des estimations : contentieux, recettes au recouvrement compromis...

Les dépenses d'investissement des politiques moyens, ressources humaines et finances représenteraient 146,44 M€ sur la période.

Avec 78,54 M€ entre 2025 et 2029, le Département prévoit, en outre, de dépenser en moyenne annuelle 15,71 M€ pour ses bâtiments.

Les acquisitions et équipements de véhicules bénéficieraient d'une enveloppe de 29,05 M€, en baisse par rapport à l'année dernière. L'enveloppe d'acquisition annuelle de 6,20 M€/an (4,78 M€/an dans la PPI 2023) serait réduite à 5,50 M€ à partir de 2027.

Les crédits d'équipement informatique s'élèveraient à 8,78 M€ sur la période et comprendraient notamment l'augmentation de tarifs d'équipements d'infrastructure (switch et firewall), l'acquisition de logiciels (SI Archives, portail de subventions, acquisition nouvelle version Office soit 2 000 postes).

L'équipement des Elus bénéficierait d'une enveloppe de 0,02 M€ par an, sauf en 2028 année de renouvellement de l'Assemblée avec 0,10 M€.

La politique financière comprendrait 4,50 M€/an de crédits destinés aux dépenses exceptionnelles et 2 M€ en 2025 et 2026 de participations au capital actionnariat d'une foncière intervenant dans le logement social.

Les orientations budgétaires pour 2025 et les prochaines années, d'ores et déjà adaptées à une contrainte financière croissante depuis 2023, privilégieraient la cohésion et le développement mais pourraient devoir évoluer en fonction des effets des mesures nationales annoncées dans le cadre, notamment, du projet de loi de finances pour 2025.

B/ Des capacités financières et d'endettement mobilisées en faveur de la cohésion et du développement dans un contexte de forte contrainte budgétaire

Le renforcement de la structure financière du Département et la réduction de son encours de dette ont été rendus possibles, ces dernières années, par la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un rendement élevé de la fiscalité. Ces améliorations lui ont permis, en 2020, d'absorber les tensions induites par la crise sanitaire, économique et sociale sur l'évolution de certaines de ses ressources fiscales ou de ses dépenses, d'engager dès le printemps 2020 puis en 2021 un plan d'action destiné à accompagner les plus démunis et à soutenir l'activité économique et, en 2022 et en 2023, de poursuivre sa politique d'investissement.

Le Département se heurte, toutefois, depuis 2023 et de façon accrue en 2024, à une contrainte budgétaire croissante liée à l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement, en particulier des dépenses de personnel et des dépenses d'action sociale, et à une diminution rapide et forte du rendement des droits de mutation à titre onéreux. S'il dispose d'une structure financière sous-jacente solide, « l'effet de ciseaux » ainsi observé affecte sensiblement ses équilibres pluriannuels. Les mesures annoncées dans le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 accentueraient très significativement la dégradation de situation financière du Département au cours des prochaines années, toutes choses égales par ailleurs (c'est-à-dire sans mise en œuvre d'un plan d'économies et de repriorisation et replanification des actions). Un tel constat appelle, dès lors, la définition d'une stratégie adaptée afin de préserver les marges de manœuvre et la structure financière de la collectivité.

1/ Une structure financière solide toutefois dégradée par un fort « effet de ciseaux », avant prise en compte des mesures nationales de restriction budgétaire annoncées

La capacité d'autofinancement du Département, qui avait connu des tensions parfois sensibles entre 2009 et 2016, tenant à la rigidification des recettes de fonctionnement et à la progression des dépenses, en matière d'action sociale ou de services d'incendie et de secours, notamment, s'est significativement améliorée en 2017, 2018 et en 2019, à la faveur des efforts de maîtrise des charges accomplis les années précédentes et du rendement exceptionnel, singulièrement en 2018 et en 2019, des droits de mutation à titre onéreux.

En 2020, le ralentissement brutal de l'activité économique provoqué par la crise sanitaire a pesé sur le rendement des ressources fiscales du Département et induit des dépenses supplémentaires notamment destinées à préserver la cohésion sociale ou à éviter une trop forte baisse d'activité en Savoie. La capacité d'autofinancement du Département a donc chuté en 2020 (-16,79%) mais s'est de nouveau accrue, de 7,73%, en 2021, du fait d'une progression de plus de 4,00% des recettes de fonctionnement, rendue possible par le rendement exceptionnel du produit de droits de mutation (+19,29%) tandis que l'augmentation des dépenses de fonctionnement a pu être contenue à 3,07%.

L'année 2022 a été marquée par une augmentation de plus de 40 % de l'épargne brute, à la faveur d'une évolution plus rapide des recettes (10,48%) - tirée par un nouvel accroissement, de 11,63%, du produit des droits de mutation - que des dépenses de fonctionnement (2,45%), malgré les tensions inflationnistes observées.

En 2023, l'épargne a, par contre, chuté de 26,30 %, en raison d'une augmentation rapide des dépenses de fonctionnement (+ 9,50 %), et en particulier des charges de personnel et des dépenses d'action sociale, et d'une légère diminution des recettes courantes (- 0,12 %), directement liée à une baisse de plus de 10 % des droits de mutation.

En 2024, la structure financière devrait de nouveau subir les effets de la baisse de rendement des droits de mutation et de la progression des dépenses de fonctionnement.

L'évolution des recettes et des dépenses du Département, tenant compte des orientations présentées au A de la deuxième partie du rapport et constitutive du scénario central de la prospective, se caractériserait ainsi par de fortes tensions sur les équilibres, particulièrement en fin de période. Les évolutions attendues pourraient être les suivantes, en ce qui concerne les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, l'autofinancement, les dépenses d'investissement et l'équilibre général.

a/ Les recettes de fonctionnement, avant prise en compte des mesures du projet de loi de finances pour 2025

Les recettes courantes pourraient ainsi évoluer de la manière suivante :

	CA 2023	CA 2024 prévision- nel	CA 2025 prévision- nel	CA 2026 prévision- nel	CA 2027 prévision- nel	CA 2028 prévision- nel	CA 2029 prévision- nel
TVA⁷⁵	142,79	145,77 + 2,09 %	150,14 + 3,00 %	154,64 + 3,00 %	159,28 + 3,00 %	164,07 + 3,00 %	168,98 + 2,99 %
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	8,25	8,45 + 2,42 %	8,58 + 1,54 %	8,71 + 1,52 %	8,84 + 1,49 %	8,97 + 1,47 %	9,11 + 1,56 %
Droits de mutation	160,72	125,00 -22,22 %	125,00 0,00 %	125,00 0,00 %	125,00 0,00 %	125,00 0,00 %	125,00 0,00 %
Taxe sur les conventions d'assurance	88,99	91,02 + 2,28 %	89,45 -1,72 %	91,79 + 2,62 %	94,17 + 2,59 %	96,64 + 2,62 %	99,15 + 2,60 %
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	23,73	23,81 + 0,34 %	23,74 -0,29 %	23,74 0,00 %	23,74 0,00 %	23,74 0,00 %	23,74 0,00 %
Autres taxes	31,69	32,41 + 2,27 %	31,80 -1,88 %	32,37 + 1,79 %	32,95 + 1,79 %	33,53 + 1,76 %	34,16 + 1,88 %
Dotation globale de fonctionnement	41,27	41,03 -0,58 %	31,35 -23,59 %	31,12 -0,73 %	30,90 -0,71 %	30,68 -0,71 %	30,47 -0,68 %
Dotation générale de décentralisa- tion	1,67	1,67 0,00 %					
Fonds de compensation - frais de gestion TFPB	5,64	6,16 + 9,22 %	5,60 -9,09 %	5,60 0,00 %	5,60 0,00 %	5,60 0,00 %	5,60 0,00 %
FCTVA fonctionnement	0,57	0,60 + 5,26 %	0,60 0,00 %	0,60 0,00 %	0,60 0,00 %	0,60 0,00 %	0,60 0,00 %
Dotations de compensation fiscale	22,93	22,75 -0,78 %	22,64 -0,48 %	22,53 -0,49 %	22,42 -0,49 %	22,31 -0,49 %	22,20 -0,49 %
Reprise sur réserve de DMTO		15,00	15,00 0,00 %	15,00 0,00 %	15,00 0,00 %		

CA 2024 jusqu'au mois perçus par le Département.

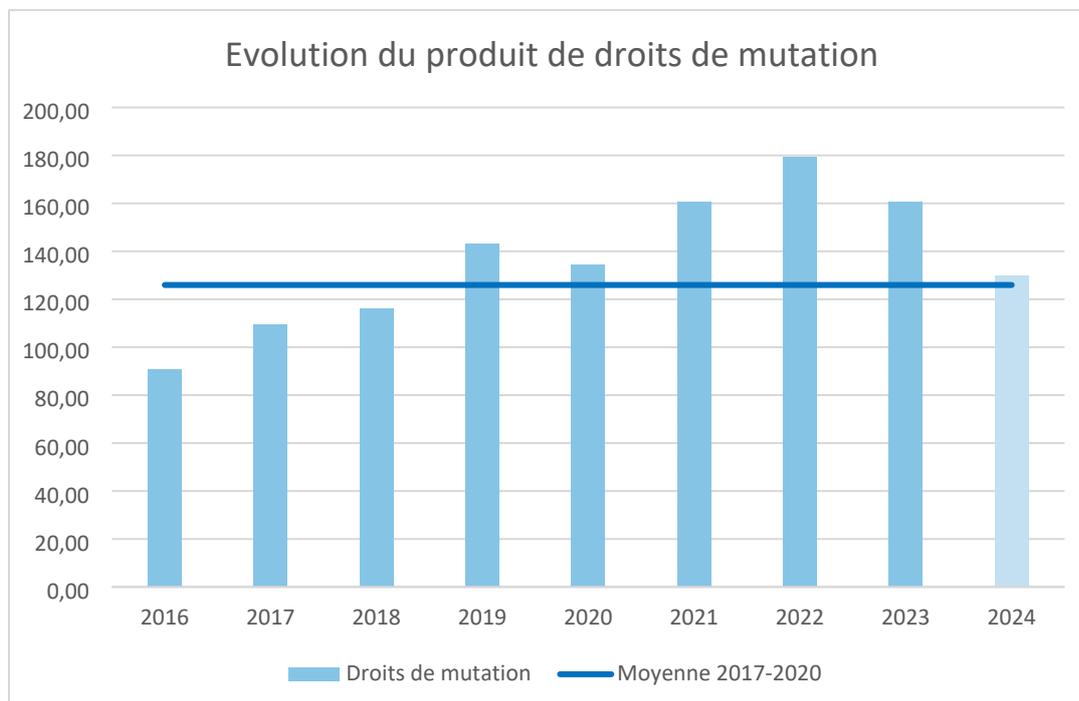
	CA 2023	CA 2024 prévision- nel	CA 2025 prévision- nel	CA 2026 prévision- nel	CA 2027 prévision- nel	CA 2028 prévision- nel	CA 2029 prévision- nel
Autres recettes de fonctionnement	80,28	81,12 + 10,46 %	68,58 -15,46%	70,64 + 3,00 %	70,75 + 0,16 %	71,30 + 0,78 %	70,63 -0,94 %
Total des recettes réelles de fonction- nement	608,53	594,79 -2,26 %	574,15 -3,47 %	583,41 + 1,61%	590,92 + 1,29%	584,11 - 1,15%	591,31 + 1,23%

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, les recettes de fonctionnement pourraient connaître une diminution de 2,26 % en 2024, après - 0,12 % en 2023.

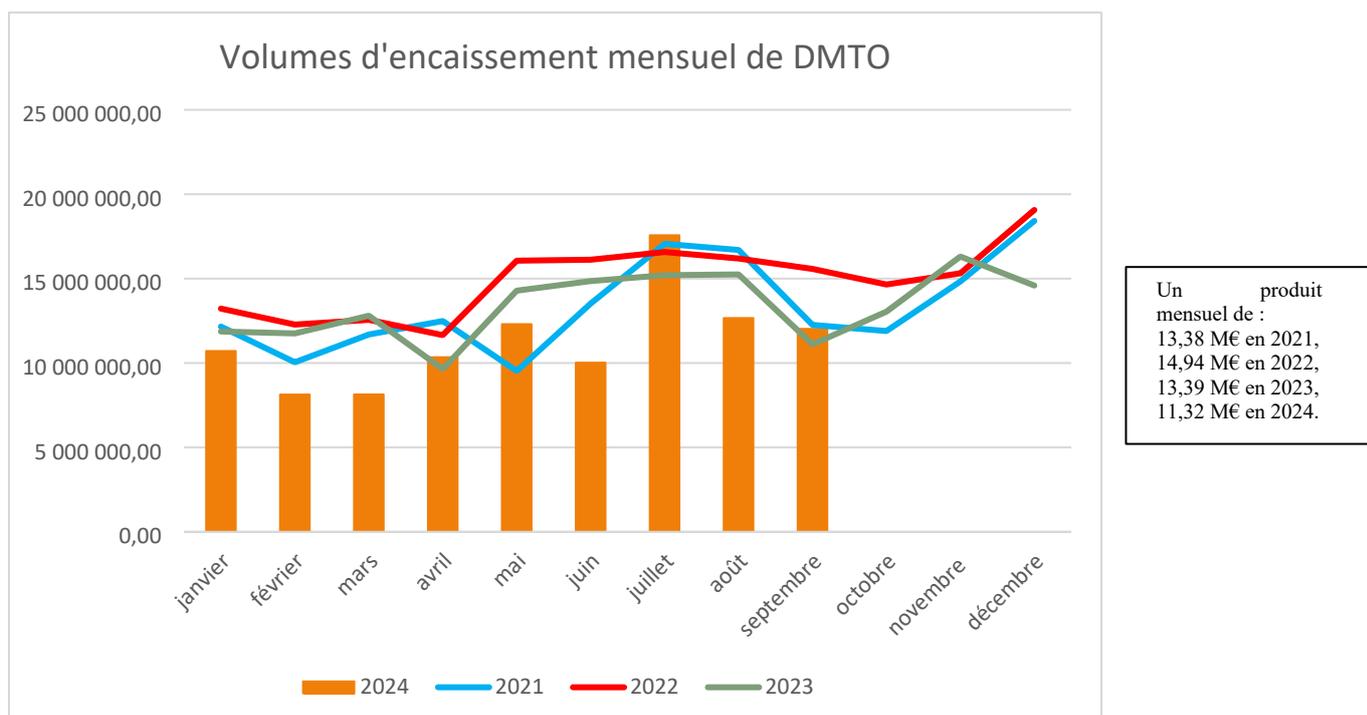
Trois éléments majeurs contribueraient à ces évolutions.

Une telle réduction résulterait, tout d'abord, de la chute du produit des droits de mutation à titre onéreux. Après avoir atteint 179,29 M€ en 2022, il s'est, en effet, contracté de plus de 10,00 % en 2023, où il s'est élevé à 160,72 M€, et devrait de nouveau sensiblement diminuer en 2024, de plus de 22,00 %, pour avoisiner 125 M€ (le montant définitif d'encaissement dépendra, naturellement, du rendement qui sera observé en novembre et décembre prochains).

Le produit moyen mensuel encaissé en 2024 s'élève, en effet, fin septembre, à 11,32 M€, inférieur de 2 M€ à celui observé en 2023 et de 3,60 M€ à celui, exceptionnel, constaté en 2022, ce que mettent en évidence les illustrations ci-dessous.



Un produit moyen encaissé de 126 M€ entre 2017 et 2020 (et de 119 M€ en intégrant 2016).



Le produit de droits de mutation à titre onéreux retenu dans la prospective dite au « fil de l'eau » sous-tendant ces orientations serait, en conséquence, de 125 M€ en 2024, en baisse de près de 36 M€ par rapport à celui constaté en 2023, et serait maintenu à ce niveau au cours des années suivantes. Des analyses de sensibilité complémentaires permettent, ci-après, de mesurer les effets d'une évolution plus favorable de cette recette au cours de la période 2025-2029, qui pourrait résulter de la baisse des taux d'intérêts engagée et d'un meilleur dynamisme du marché immobilier.

Le rendement des recettes du Département continuera, par ailleurs, d'être sensiblement atténué par les effets des dispositifs de péréquation horizontale au titre des droits de mutation (ainsi qu'au titre de la CVAE jusqu'en 2022), dispositifs auxquels a été intégré en 2019 un prélèvement opéré au titre d'un nouveau fonds interdépartemental de péréquation créé par la loi de finances pour 2019. Les prélèvements au titre des droits de mutation ont, par ailleurs, été fusionnés en 2020.

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Péréquation CVAE			0,53	0,00	0,66	0,79	0,11	0,03	0,85	0,59	0,81	0,05			
Péréquation DMTO	4,65	7,61	2,97	8,78	9,69	10,35	10,88	13,16	13,95	18,61	19,00	17,63	21,52	26,20	21,25
Reversement au CD				0,55	0,48	0,35	0,33	0,38	0,44	0,50	0,44	0,45	0,53	0,00	0,40
Total	4,65	7,61	3,50	8,24	9,87	10,79	10,66	12,80	14,37	18,69	19,37	17,23	20,99	26,20	20,85
Total cumulé	4,65	12,27	15,76	24,00	33,87	44,65	55,32	68,12	82,49	101,18	120,55	137,78	158,76	184,96	205,81

A ces prélèvements, opérés dans le cadre de la péréquation, seraient à ajouter les réductions opérées au titre des dotations utilisées comme variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat, évoquées au I/B/2/.

Les recettes au titre des DMTO et de la CVAE nettes des prélèvements dont ils font l'objet (mais majorées du versement de solidarité sur les DMTO) deviennent alors les suivantes :

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DMTO nets	77,89	66,84	70,21	72,48	77,04	80,66	99,09	103,49	129,71	116,54	142,04	162,11	139,74	98,80	104,15
CVAE	50,25	52,58	53,81	56,61	59,89	59,70	29,97	30,76	32,53	34,73	32,92	31,51			

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement intègrent, dans le cadre du scénario central, une reprise, de 2024 à 2027 et à hauteur de 15 M€ par an, de la réserve de droits de mutation constituée en 2022 et en 2023, d'un montant total de 62,33 M€. Cette recette exceptionnelle, issue d'une démarche prudentielle du Département au cours des années de fort rendement des droits de mutation à titre onéreux, contribuerait, ainsi, significativement aux équilibres financiers pluriannuels et s'ajouterait aux recettes courantes du Département. L'impossibilité d'y recourir en fin de période (2028 et en 2029) explique en large part la baisse de recettes de fonctionnement constatée.

Les projections de recettes intègrent également les conséquences de la fusion des sections « soins » et « dépendance » dans les EHPAD, au titre de l'expérimentation dans laquelle est engagée le Département. Il en résulte, en effet, parallèlement à la diminution des dépenses correspondantes, une réduction, dès 2025, de trois recettes, à savoir le fonds APA (pris en compte dans la ligne « Autres recettes de fonctionnement », la DGF et la TSCA, pour un montant global de 19,57 M€ en 2025).

Enfin, les perspectives présentées ci-dessus n'intègrent aucune recette exceptionnelle et ponctuelle, à l'exception de la reprise, mentionnée ci-avant, de la réserve de droits de mutation à titre onéreux.

L'évolution des recettes départementales, avant prise en compte des mesures prévues par le projet de loi de finances initiale pour 2025, dépendrait donc étroitement, au cours des prochaines années, de l'évolution de l'activité économique et de l'évolution du marché immobilier.

b/ Les dépenses de fonctionnement, avant prise en compte des mesures des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2025

Les **dépenses de fonctionnement** issues des projections présentées au II/A hors frais financiers sous forme de budgets prévisionnels pourraient quant à elles évoluer, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

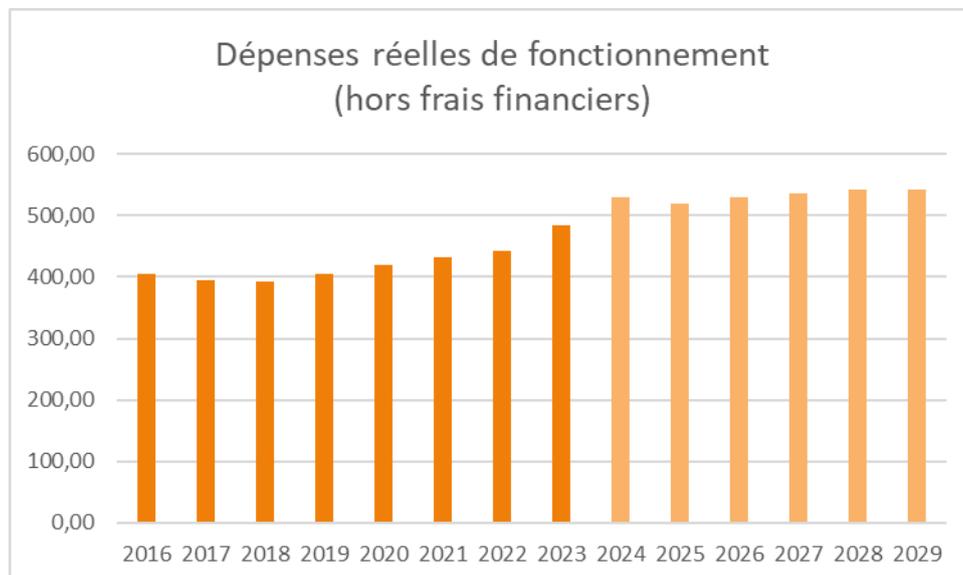
En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Dépenses hors frais financiers	517,40	529,87 + 2,41 %	520,13 -1,84 %	528,81 + 1,67 %	535,11 + 1,19%	542,20 + 1,32 %	542,86 + 0,12 %

Important :

Le montant de dépenses pour 2023 intègre, pour les besoins de l'analyse de l'équilibre financier, la mise en réserve d'une fraction du produit de droits de mutation à titre onéreux, à hauteur de 33,10 M€. Après retrait de ces mouvements exceptionnels, les dépenses s'élèvent à 484,30 M€ en 2023.

Les progressions de dépenses à partir de 2024 sont issues d'estimations de consommation de crédits au vu des taux d'exécution observés les années précédentes et des tendances en cours.

Les projections figurant ci-dessus, exprimées en mouvements réels, n'intègrent pas, au contraire des présentations contenues dans les rapports d'orientations budgétaires précédant celui pour 2022, de flux au titre des dotations aux provisions pour risques et charges et aux titres des cessions d'actifs.



A noter :

1/ Le volume de dépenses retenu pour le graphique ci-dessus n'intègre pas le montant de la fraction de droits de mutation mise en réserve en 2023 (dans un souci de comparabilité des flux annuels).

2/ La projection intègre, en revanche, à partir de 2025, la réduction de dépenses liées à l'expérimentation de la fusion des sections « soins » et « dépendance » dans les EHPAD.

3/ Les dépenses relatives aux compétences transports scolaires et transports non urbains figurent dans les données fournies pour 2016 (année complète) et 2017 (année incomplète, les transports scolaires ayant été transférés au 1^{er} septembre 2017 et les transports non urbains ayant fait l'objet d'un mandat de la Région au Département, non comptabilisé dans les comptes présentés). La suppression de la clause générale de compétence par la loi NOTRe du 7 août 2015 a également conduit à supprimer, dès 2017, des dépenses qui figuraient dans les charges constatées en 2016.

Il ressort donc de cette prospective que les dépenses de fonctionnement exécutées (exécution des dépenses budgétisées en 2024 et des reports de crédits issus de 2023) pourraient continuer de progresser à un rythme important à partir de 2024, malgré la réduction de dépenses, dès 2025, induites par l'expérimentation précitée en matière de financement de la dépendance.

Ce rythme d'évolution serait toutefois variable selon la nature des dépenses les constituant.

Les dépenses de fonctionnement comprennent en effet les dépenses de fonctionnement courant (moyens et ressources humaines), les dépenses fiscales et financières (frais financiers, prélèvements au titre des fonds de péréquation, etc...), qui dépendent pour partie de la stratégie de financement et du niveau des dépenses d'investissement) et les dépenses d'intervention (action sociale, culture, etc...).

La projection des orientations budgétaires met à cet égard en évidence une augmentation prévisionnelle des différentes catégories de dépenses et, en particulier, des dépenses fiscales et financières, principalement accrues par l'augmentation des frais financiers induite par le recours à l'emprunt pour l'équilibre futur des budgets du Département.

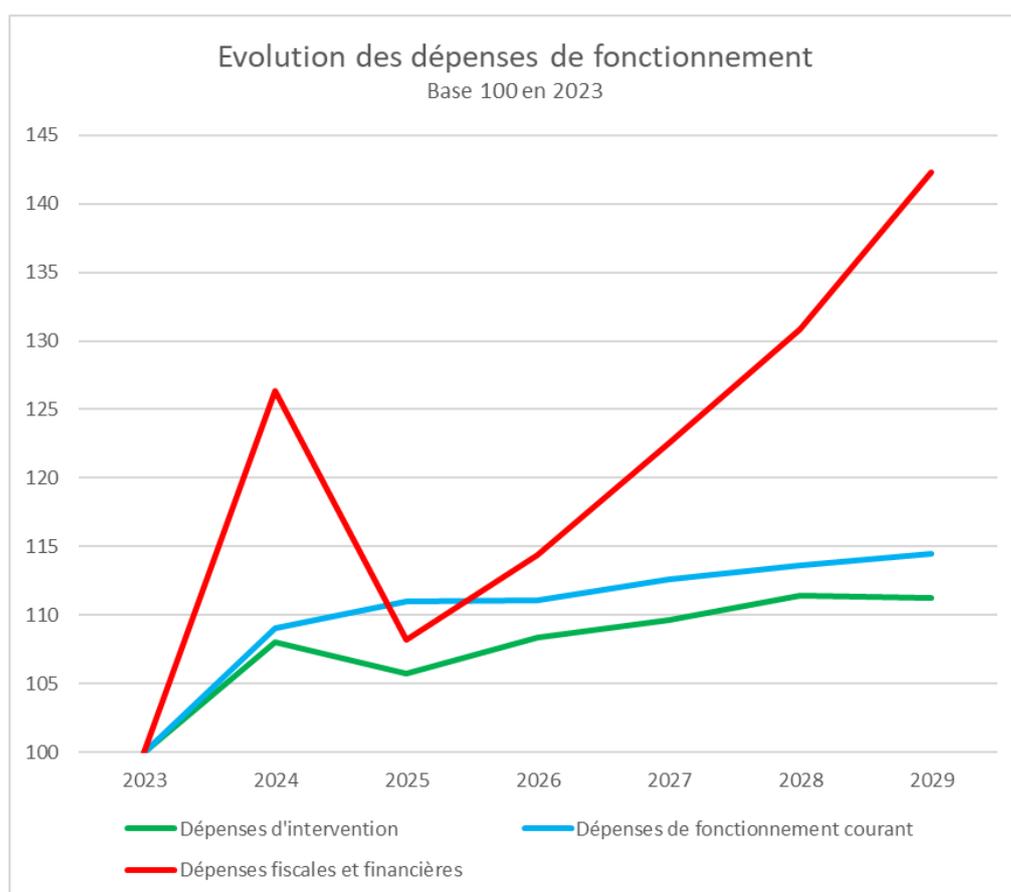
En M€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Dépenses d'intervention	329,49	355,85	348,46	357,04	361,37	367,06	366,64
Dépenses de fonctionnement courant	131,02	142,82	145,42	145,52	147,49	148,89	149,97
Dépenses fiscales et financières	27,36	34,56	29,60	31,30	33,53	35,81	38,95
Total	487,87	533,23	523,48	533,86	542,39	551,76	555,55

A noter : Contrairement aux données retenues pour le graphique ci-avant, le tableau intègre les frais financiers issus du scénario de base de la prospective dans le cadre des dépenses fiscales et financières. Il n'intègre pas les flux relatifs à la mise en réserve de droits de mutation.

L'évolution des dépenses d'intervention s'expliquerait, pour l'essentiel, par les progressions prévisionnelles en matière d'action sociale, de services d'incendie et de secours et d'éducation.

Les dépenses de fonctionnement courant s'accroîtraient sensiblement, en raison de l'évolution des frais de personnel.

L'augmentation rapide des dépenses fiscales et financières résulterait de l'évolution prévisionnelle du prélèvement opéré au titre de la péréquation des droits de mutation et, en fin de période, par la progression des frais financiers du fait du recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de ce scénario de base, dans un contexte de taux d'intérêts sensiblement plus élevés qu'au cours des derniers exercices.



Les évolutions ainsi projetées, avant prise en compte des mesures du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, mettent en évidence la nécessité, au cours des prochaines années, d'un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, compte-tenu de la progression prévisionnelle des dépenses d'intervention comme de fonctionnement courant ou des dépenses financières, et du niveau attendu moins favorable des recettes fiscales. De telles évolutions seraient à l'origine d'une dégradation de l'autofinancement, ressource nécessaire à la mise en œuvre de la politique d'investissement du Département.

c/ L'autofinancement

L'autofinancement que le Département serait en mesure de dégager pourrait, en effet, évoluer de la manière suivante :

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Epargne de gestion avec réserve DMTO⁷⁶	91,35	64,92 -28,93 %	54,02 -16,79 %	54,60 + 1,08 %	55,81 + 2,20 %	41,91 -24,90 %	48,45 + 15,60 %
Epargne de gestion hors réserve DMTO⁷⁷	124,45	49,92 -59,89 %	39,02 -21,83 %	39,60 + 1,49 %	40,81 + 3,06 %	41,91 + 2,70 %	48,45 + 15,60 %

La ligne « Epargne de gestion avec réserve DMTO » tient compte de la réserve au titre des DMTO, tant en dépenses (en 2023, mise en réserve de 33,10 M€) qu'au cours des années 2024 à 2027 (reprise de 15 M€ par an sur la réserve). En revanche, la ligne « Epargne de gestion hors réserve DMTO » ne tient pas compte de ces mouvements à caractère exceptionnel.

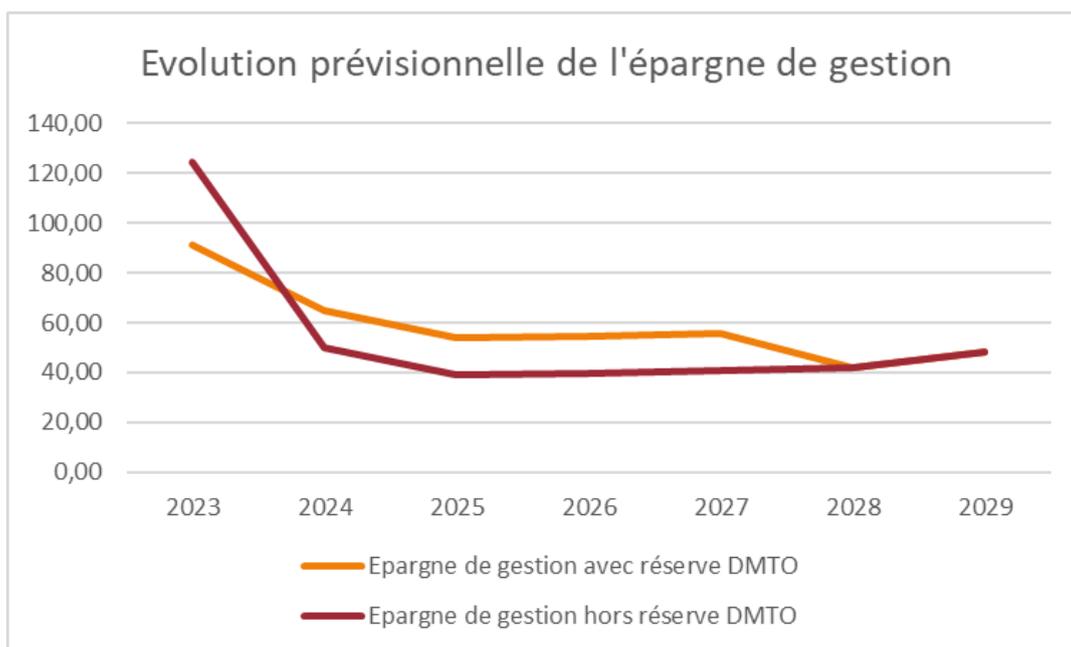
Trois inflexions significatives caractériseraient la trajectoire de l'épargne de gestion au cours de la période examinée :

- une forte diminution de l'épargne attendue pour 2024, s'expliquant principalement par la réduction prévisionnelle de plus de 35 M€ du produit des droits de mutation entre 2023 et 2024 et par la progression des dépenses de fonctionnement ;
- un « effet de ciseaux » marqué entre les dépenses et les recettes de fonctionnement, en 2025, par ailleurs année de mise en œuvre de l'expérimentation de la fusion des sections « dépendance » et « soins » dans les EHPAD ;
- une chute de l'épargne de gestion « avec réserves de droits de mutation » en 2028, en raison de l'absence de reprise sur la réserve à compter de cet exercice (solde de la réserve disponible de 2,33 M€).

Cette dégradation significative de l'épargne de gestion serait ainsi observée, avant prise en compte des mesures annoncées dans les projets de lois de finances initiale et de financement de la Sécurité sociale pour 2025 et moyennant un montant annuel de droits de mutation à titre onéreux de 125 M€ par an (soit un montant équivalent à la moyenne de produit perçu entre 2017 et 2020, avant le pic de rendement observé par la suite).

⁷⁶ L'épargne de gestion est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

⁷⁷ L'épargne de gestion est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

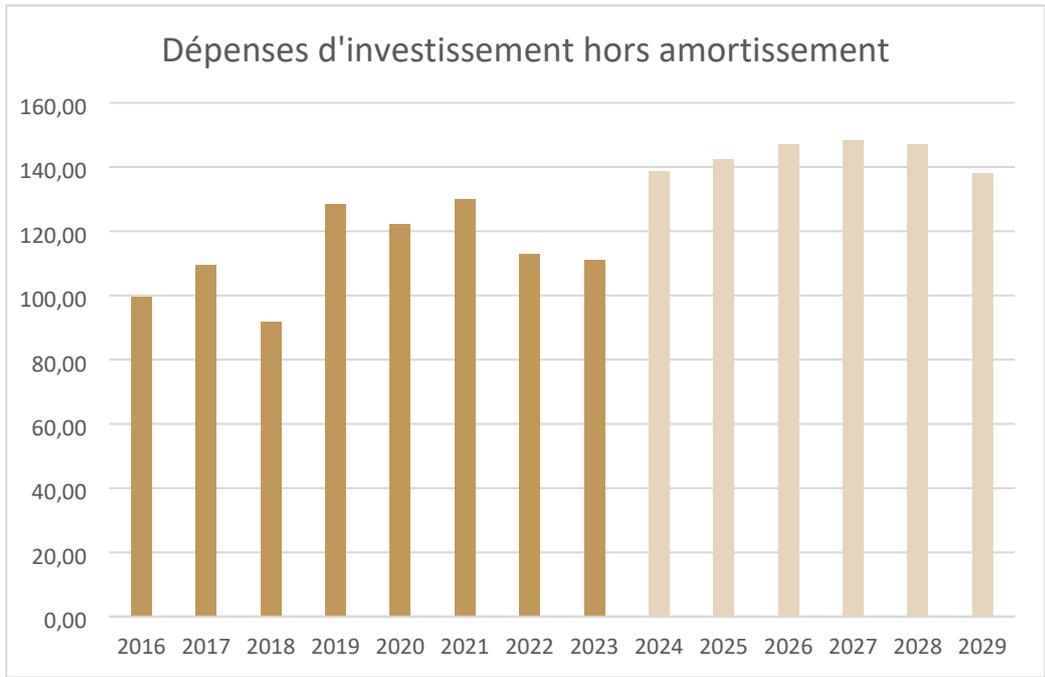


d/ Les dépenses d'investissement

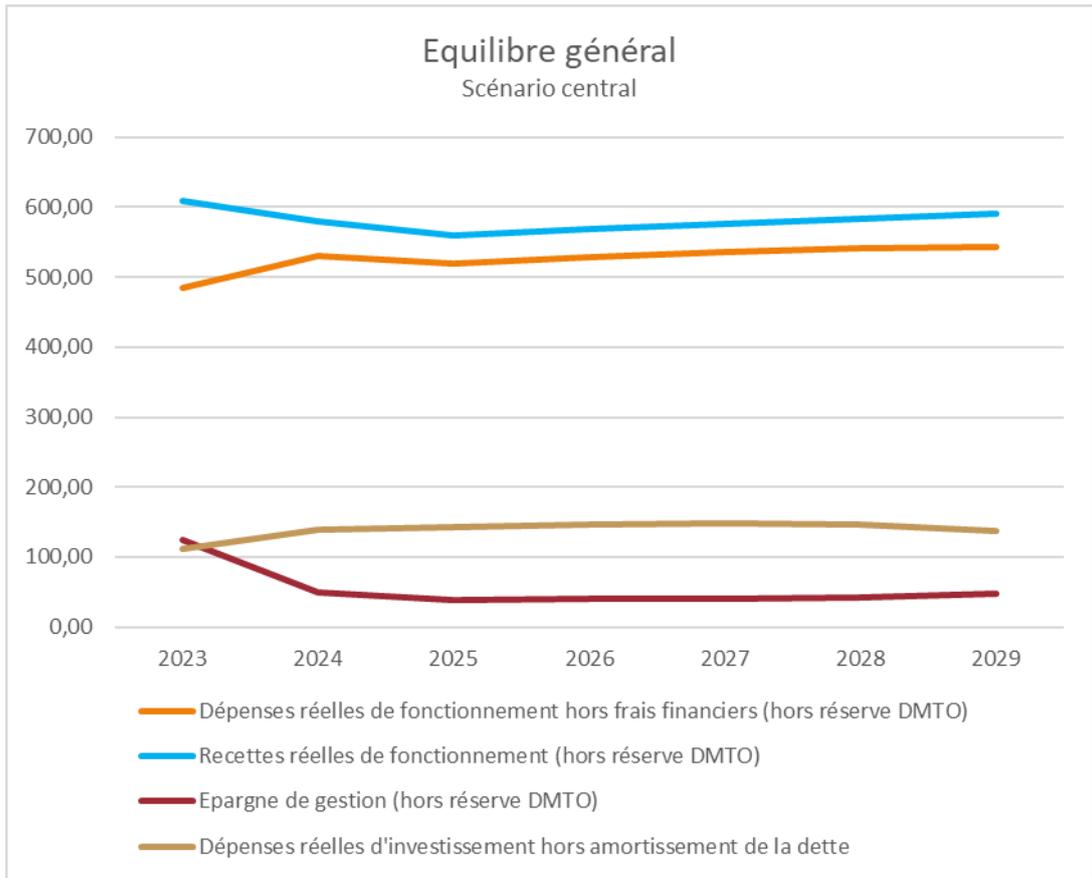
Les **dépenses d'investissement** issues des projections présentées au II/A, qui ont vocation à constituer le plan pluriannuel d'investissement du Département pour la période 2025-2029, évolueraient, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Dépenses d'investissement hors amortissement contractuel de la dette	111,17	138,65 + 24,72 %	142,38 + 2,69 %	147,03 + 3,27 %	148,36 + 0,90 %	147,15 -0,82 %	138,09 -6,16 %

Le volume annuel des dépenses d'investissement réalisées entre 2025 et 2029 au titre des orientations chiffrées présentées au II/A/serait en moyenne de 144,60 M€, après une année 2023 marquée par une faible consommation des crédits (difficultés en matière de commande publique, retard dans les demandes de subventions de la part des bénéficiaires, etc...). L'accroissement prévu au cours des prochaines années résulterait du maintien d'un fort niveau d'investissement et de la prise en compte d'une amélioration du taux d'exécution des dépenses.



e/ L'équilibre général

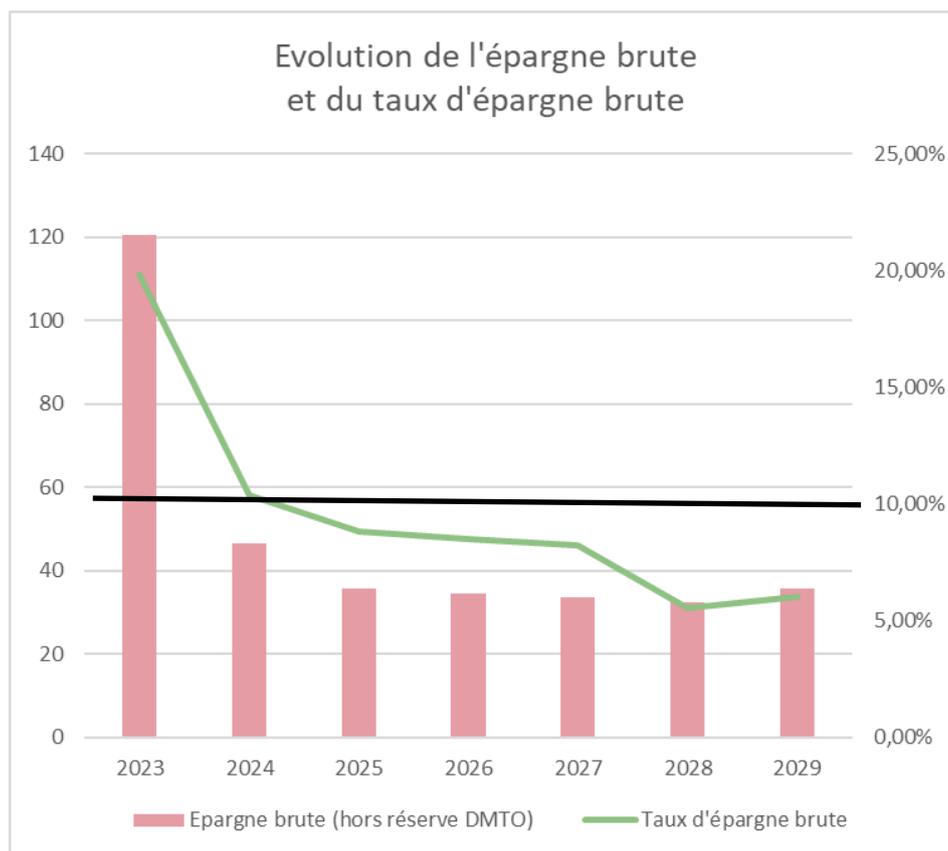


De telles évolutions auraient pour conséquence un accroissement de l'encours de dette et une dégradation de l'autofinancement au cours des prochaines années.

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	87,55	61,56 -29,69 %	50,67 -17,69 %	49,56 -2,19 %	48,53 - 2,08 %	32,35 -33,34 %	35,75 + 10,51 %
Epargne brute hors réserve DMTO	120,65	46,56 -61,41 %	35,67 -23,39 %	34,56 -3,11 %	33,53 -2,98 %	32,35 -3,52 %	35,75 + 10,51 %
Taux d'épargne brute (*)	19,83%	10,35 %	8,82 %	8,49 %	8,21 %	5,54 %	6,05 %
Encours de dette au 31/12	126,34	133,68	184,36	246,43	310,24	389,02	456,46
Capacité de désendettement	1,05	2,17	3,64	4,97	6,39	12,03	12,77

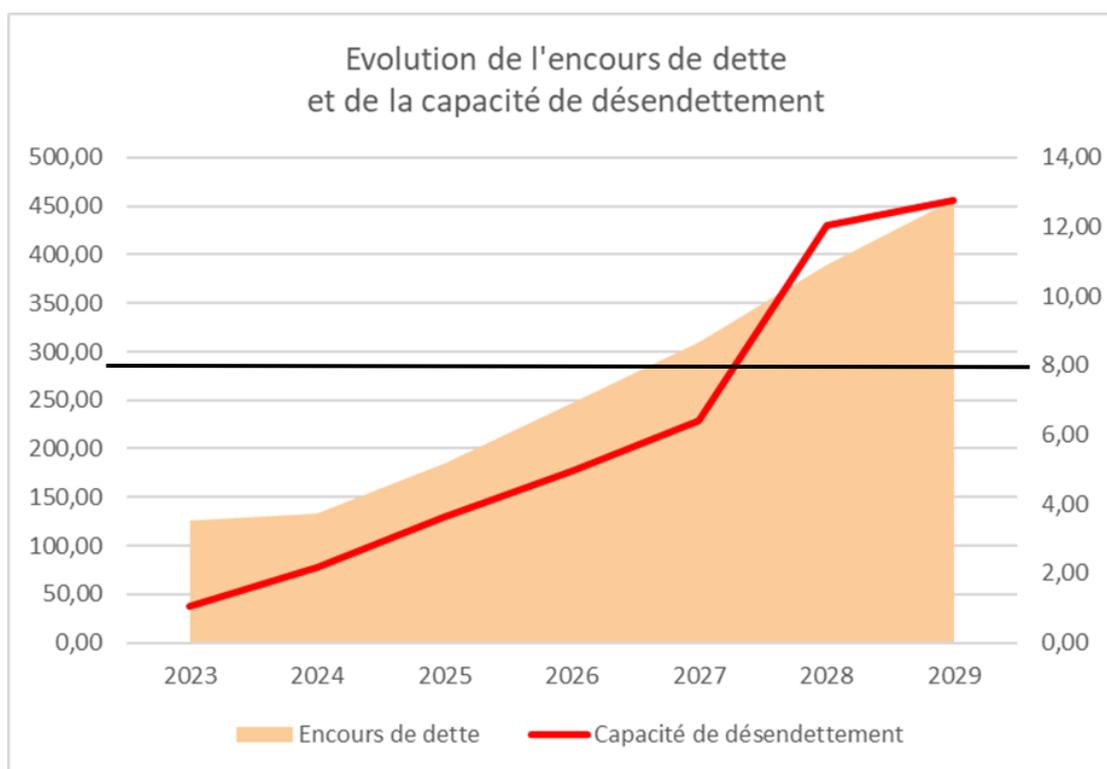
(*) Le taux d'épargne brute (EB/RRF) n'intègre pas la mise en réserve de DMTO en 2023 mais intègre la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027.

L'épargne brute, dans ce scénario de base, qui impliquerait des arbitrages et des ajustements, chuterait sensiblement et représenterait moins de 10% des recettes réelles de fonctionnement, comme le montre le graphique ci-dessous.



L'encours de dette, malgré la mobilisation de 60 M€ en 4 ans de la réserve de droits de mutation (revenant à porter pendant quatre ans le produit de droits de mutation à 140 M€ par an), s'accroît sensiblement sur la période (de plus de 300 M€) et le Département connaîtrait une forte dégradation de sa capacité de désendettement, qui atteindrait près de 13 années en 2029. Le recours à l'emprunt, fortement réduit en 2024 grâce à une mobilisation de l'important résultat global cumulé constaté au compte administratif de 2023, serait, en effet et dès 2025, particulièrement élevé.

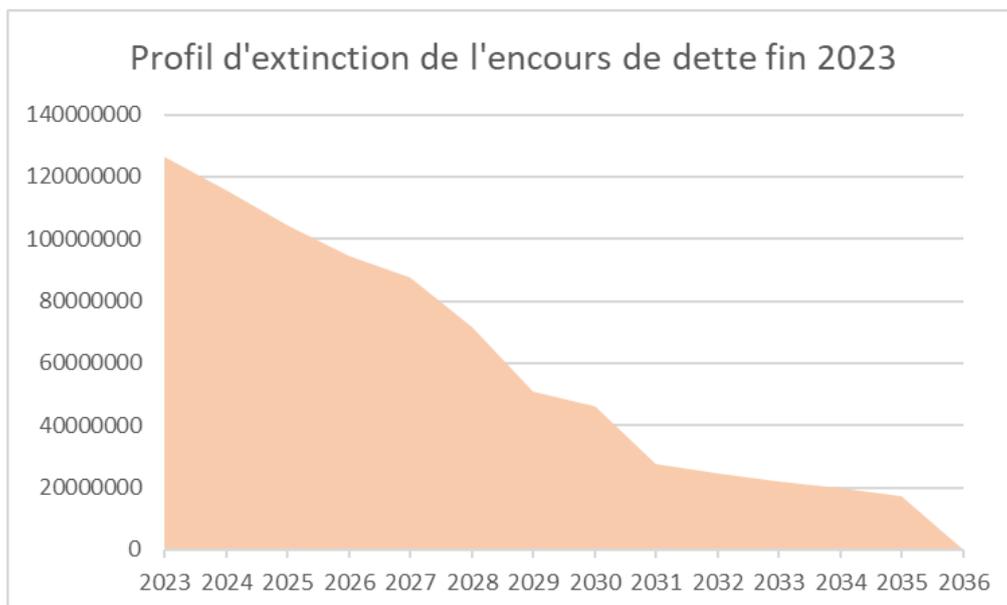
Si la dégradation observée des ratios structurels dans un tel scénario, avant prise en compte des mesures annoncées dans les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale, est réelle, elle reste conditionnée à la réalisation des trajectoires prévisionnelles des dépenses et des recettes retenues dans le scénario central. **Ainsi que le montrent le tableau ci-avant et le graphique ci-dessous, elle se caractériserait, de 2024 à 2027, par une augmentation progressive de l'endettement, augmentation freinée par le recours à la réserve de droits de mutation. Elle se poursuivrait toutefois, à partir de 2028, une fois arrêtée la mobilisation de cette recette exceptionnelle, par une très forte altération de la capacité de désendettement (qui excéderait le seuil prudentiel de 8 ans) et, partant, par une réduction accélérée de la solvabilité du Département.**



Rappel du profil d'extinction de la dette du Département (stock de dette au 31/12/2023)

Profil d'extinction de la dette au 31/12/2023			
Année	Encours au 31/12	Capital	Intérêts
2023	126 340 539,16	10 890 206,47	3 825 684,91
2024	115 438 141,93	10 902 397,23	3 583 217,72
2025	104 221 222,49	11 216 919,44	2 968 790,48
2026	94 361 303,32	9 859 919,17	2 480 756,57
2027	87 558 178,45	6 803 124,87	2 176 467,54
2028	71 644 453,57	15 913 724,88	1 970 220,39
2029	50 786 470,77	20 857 982,80	1 771 247,74
2030	46 048 659,31	4 737 811,46	1 220 280,04
2031	27 494 492,99	18 554 166,32	1 078 739,04
2032	24 733 392,31	2 761 100,68	696 673,22
2033	22 180 800,91	2 552 591,40	606 250,00
2034	19 678 593,58	2 502 207,33	525 306,81
2035	17 142 310,71	2 536 282,87	443 500,59
2036		17 142 310,71	371 232,79
	Exercices au cours desquels est prévu un remboursement d'emprunt obligataire		

L'encours de dette fin 2023 s'élevait à 126,34 M€, composé à hauteur de 82,94 % d'emprunts à taux fixe et de plus de 97% d'encours relevant de la catégorie de financements la moins risquée au sens de la circulaire du 25 juin 2020.



Un tel scénario pourrait être évité, notamment par :

- une moindre progression des dépenses de fonctionnement, en particulier des dépenses d'intervention et une progression plus contenue des dépenses de fonctionnement courant ;
- de moindres frais financiers en cas d'étalement des dépenses d'investissement prévues ;
- une diminution moins marquée, en 2024, du rendement des droits de mutation et une augmentation, dès 2025, de leur produit (prévision de 125 M€ par an dès 2024).

Un tel scénario central n'intègre pas, cependant, les effets des mesures nationales annoncées au titre du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, décrits au I/B/ du présent rapport. Il convient, dès lors, d'en appréhender les implications financières générales ainsi que celles d'une évolution plus favorable du rendement des droits de mutation au cours des prochaines années.

2/ La sensibilité de la situation financière du Département aux mesures nationales en cours d'examen parlementaire et à l'évolution du produit des droits de mutation

Les implications financières des projets de texte et d'une reprise du marché immobilier sont examinées successivement.

a) Les conséquences financières des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2025

Les principales mesures prévues dans ces deux textes sont exposées dans le I/B/. Leurs implications financières, estimées en fonction des éléments d'information disponibles au 25 octobre, figurent dans les tableaux ci-après.

Les mesures contenues dans le projet de loi de finances pour 2025 pourraient ainsi représenter un manque à gagner compris entre 17,96 M€ et 21,05 M€ en 2025 et entre 26,72 M€ et 76,81 M€ sur la période 2025-2029.

Mesures affectant les recettes départementales

	2025	2026	2027	2028	2029
Suppression de l'indexation pour 2025 de l'indexation de TVA affectées aux départements	Entre -4,37 M€ (manque à gagner par rapport à l'hypothèse de la prospective ci-avant) et -7,46 M€ (manque à gagner en tenant compte de la révision par le PLF à 0,8% du taux prévisionnel de progression de la TVA pour 2024)	Aucune disposition prévue.	Aucune disposition prévue.	Aucune disposition prévue.	Aucune disposition prévue.
Fonds de résilience des finances locales. Montant maximal susceptible d'être prélevé sur les recettes fiscales (estimation) (*).	-11,48 M€	Entre 0 M€ et -11,67 M€	Entre 0 M€ et -11,82 M€	Entre 0 M€ et -11,68 M€	Entre 0 M€ et -11,83 M€
Abaissement à 14,85 % du taux de compensation du FCTVA (actuellement de 16,404%). Estimation à partir d'une assiette moyenne (70% du montant des DRI hors amortissement n-1 dès 2025).	-1,51 M€	-1,55 M€	-1,60 M€	-1,61 M€	-1,60 M€
Suppression du FCTVA de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement	-0,60 M€	-0,60 M€	-0,60 M€	-0,60 M€	-0,60 M€
Total	Entre -17,96 M€ et -21,05 M€	Entre -2,15 M€ et -13,82 M€	Entre -2,20 M€ et -14,02 M€	Entre -2,21 M€ et -13,89 M€	Entre -2,20 M€ et -14,03 M€
Total cumulé	Entre -17,96 M€ et -21,05 M€	Entre 20,11 M€ et 34,87 M€	Entre 22,31 M€ et 48,89 M€	Entre 24,52 M€ et 62,78 M€	Entre 26,72 M€ et 76,81 M€

(*) En l'absence d'éléments permettant d'identifier les exercices au cours desquels le mécanisme serait activé et le montant mobilisé, il est fait l'hypothèse d'une sollicitation annuelle au cours de la période 2025-2029. Le montant retenu est égal à 2% des recettes réelles de fonctionnement, soit le maximum exigible. Par simplification et compte-tenu des incertitudes entourant le volume de cette contribution, le choix a été fait de déterminer ce montant à partir des recettes de fonctionnement de l'année de prélèvement (et non de l'année précédente), sans les retraitements prévus par le projet de loi de finances (absence d'effet majeur sur les résultats constatés).

A ces réductions de recettes, s'ajouteraient une majoration de charges de personnel, correspondant à une augmentation du taux de cotisation des employeurs à la CNRACL, s'élevant à 1,85 M€, soit à 22,95 M€ sur la période 2025-2029 (dans l'hypothèse où les recommandations de l'IGAS dans son rapport de mai 2024 seraient intégralement suivies).

Mesures affectant les dépenses départementales

	2025	2026	2027	2028	2029
Augmentation du taux de cotisation des employeurs territoriaux (CNRACL), à hauteur de 4 points en 2025 (nouvelles augmentations nécessaires en 2026 et 2027). Estimations à partir de l'augmentation prévue par le PLFSS pour 2025 et l'augmentation projetée par l'IGAS (rapport de mai 2024)	+ 1,85 M€	+ 4,34 M€	+ 5,42 M€	+ 5,48 M€	+ 5,86 M€
Total cumulé	+ 1,85 M€	+ 6,19 M€	+ 11,61 M€	+ 17,09 M€	+ 22,95 M€

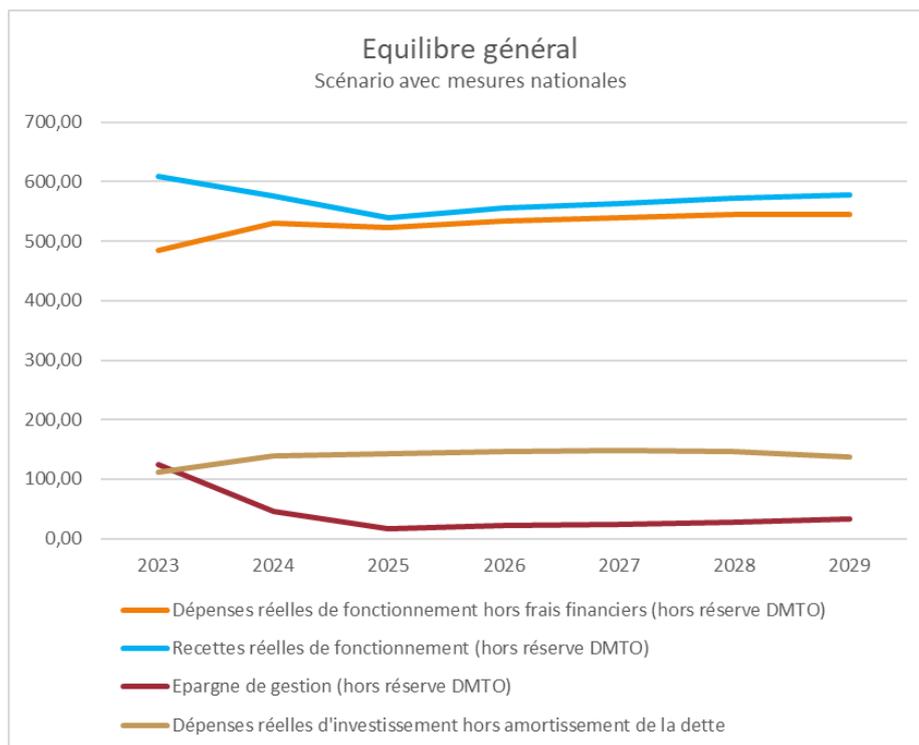
Il résulterait globalement de l'ensemble de ces mesures une perte de marges de manœuvre comprise entre 19,81 M€ et 22,90 M€ en 2025, affectant, pour l'essentiel la section de fonctionnement et, partant, l'autofinancement. Cette perte de moyens, ainsi que le met en évidence le tableau ci-dessous, pourrait être comprise entre 49,67 M€ et 99,76 M€ sur la période.

Conséquences sur la structure financière

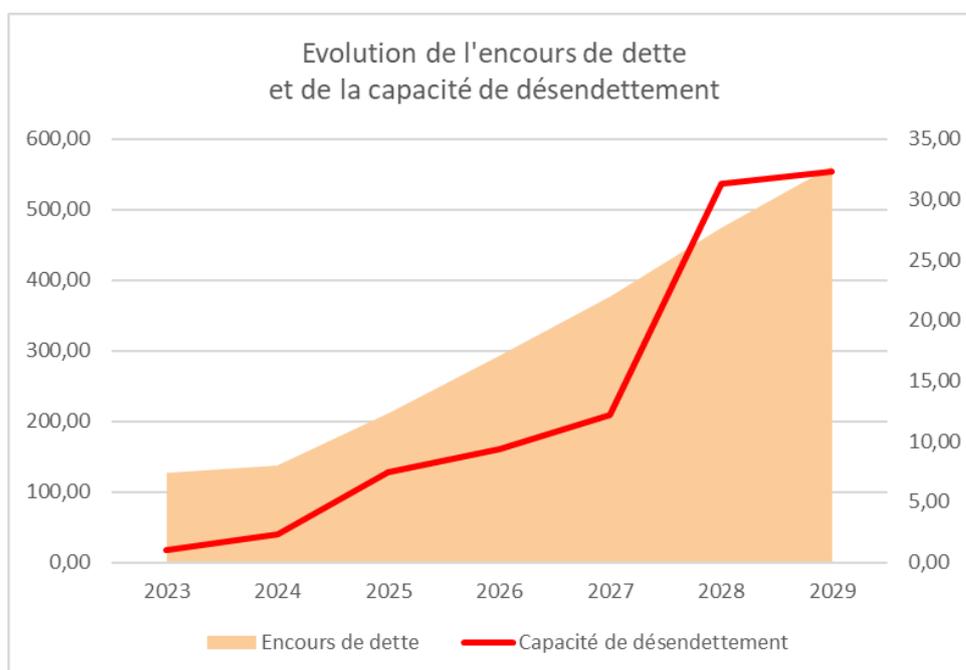
	2025	2026	2027	2028	2029
Diminution annuelle de l'épargne brute	Entre -18,30 M€ et -21,39 M€	Entre -4,94 M€ et -16,61 M€	Entre -6,02 M€ et -17,84 M€	Entre -6,08 M€ et -17,76 M€	Entre -6,46 M€ et -18,29 M€
Diminution annuelle des recettes d'investissement	-1,51 M€	-1,55 M€	-1,60 M€	- 1,61 M€	-1,60 M€
Total	Entre -19,81 M€ et -22,90 M€	Entre -6,49 M€ et -18,16 M€	Entre -7,62 M€ et -19,44 M€	Entre -7,69 M€ et -19,37 M€	Entre -8,06 M€ et -19,89 M€
Total cumulé	Entre -19,81 M€ et -22,90 M€	Entre -26,30 M€ et -41,06 M€	Entre -33,92 M€ et -60,50 M€	Entre -41,61 M€ et -79,87 M€	Entre -49,67 M€ et -99,76 M€

L'intégration de ces diminutions de marges de manœuvre au scénario central (en retenant l'hypothèse de la diminution la plus défavorable) affecterait fortement, toutes choses égales par ailleurs et malgré la mobilisation de la réserve de droits de mutation, l'évolution de la structure financière du Département, ainsi que le montrent le tableau et les graphiques ci-dessous.

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	87,55	58,47 -33,21 %	28,32 -51,56 %	31,28 + 10,45 %	30,81 - 1,50 %	15,11 -50,96 %	17,39 + 15,09 %
Epargne brute hors réserve DMTO	120,65	43,47 -63,97 %	13,32 -69,36 %	16,28 + 22,22 %	15,81 -2,89 %	15,11 -4,43 %	17,39 + 15,09%
Taux d'épargne brute (*)	19,83%	9,88 %	5,11 %	5,48 %	5,33 %	2,64 %	3,00 %
Encours de dette au 31/12	126,34	136,77	211,31	293,20	376,33	473,96	561,35
Capacité de désendettement	1,05	2,34	7,46	9,37	12,22	31,36	32,28



L'épargne brute chuterait très significativement et le Département serait confronté à une épargne nette négative (amortissement du capital excédant l'épargne brute) dès 2028. L'encours de dette croîtrait très rapidement et la capacité de désendettement dépasserait, dès 2026, le seuil prudentiel de 8 ans, pour atteindre dès 2028 plus de 30 années.



La réalisation d'un tel scénario suppose que le produit de droits de mutation demeure à 125 M€ sur l'ensemble de la période (et reste donc à un niveau équivalent à la moyenne observée entre 2017 et 2020) et que les mesures nationales décrites ci-avant soient adoptées par le Parlement (et génèrent les réductions de marges de manœuvre les plus élevées). Un scénario moins défavorable, qui pourrait intégrer un effet moins marqué des mesures nationales retenues (par exemple, un moindre prélèvement au titre du fonds de résilience) et un meilleur rendement des droits de mutation, impliquerait, quoi qu'il en soit, au vu de l'importance et de la rapidité de la dégradation estimée, la définition, dès 2025, d'un plan d'actions et la prise de mesures permettant au Département de faire face à cette forte contrainte budgétaire et de préserver sa capacité d'investissement.

Une analyse de sensibilité de la structure financière du Département à l'évolution future du produit de droits de mutation doit, en conséquence, être réalisée.

b) La sensibilité de la structure financière du Département à une évolution future plus favorable du rendement de droits de mutation

Une telle analyse vise à mesurer les effets sur la structure financière d'un volume de droits de mutation plus élevé (130 M€ en 2024 au lieu de 125 M€ et 140 M€ par an, par la suite, au lieu de 125 M€), tant dans le scénario central que dans le scénario intégrant les effets des mesures nationales en cours de discussion au Parlement.

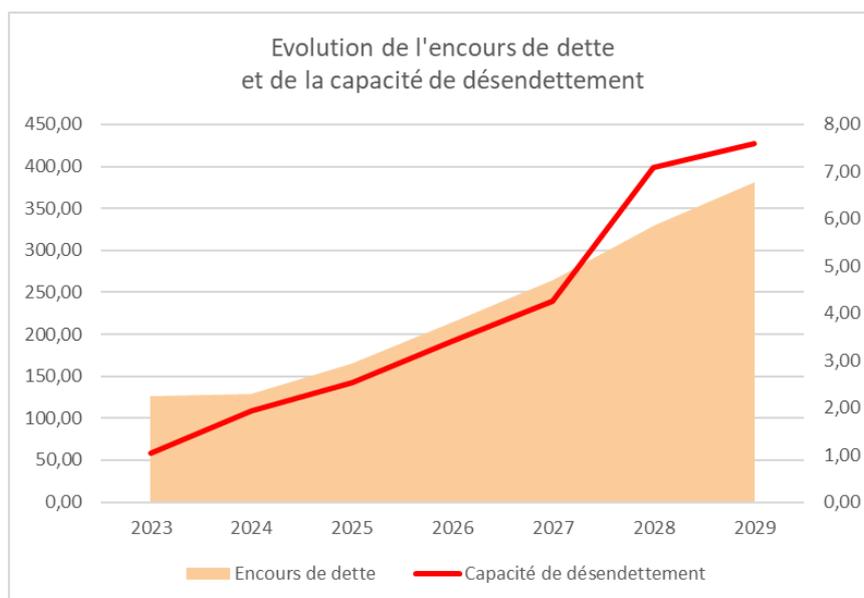
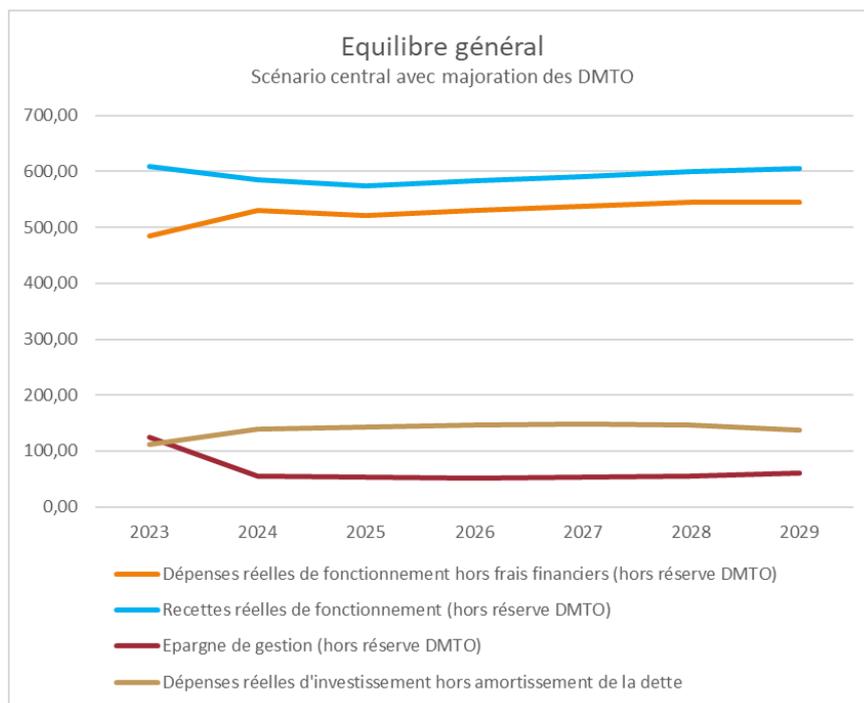
▪ Sensibilité du scénario central à une majoration du volume de droits de mutation

Un encaissement plus favorable de droits de mutation en 2024 et au cours des prochaines années – en maintenant le prélèvement de 15 M€ par an entre 2024 et 2027 sur la réserve de droits de mutation (portant ainsi le montant de cette recette à 145 M€ en 2024 et à 155 M€ par an de 2025 à 2027) - limiterait sensiblement la dégradation de la situation financière du Département, ainsi que le montrent le tableau et les graphiques ci-dessous.

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	87,55	66,56 -23,97 %	64,99 -23,59 %	62,68 -3,55 %	62,11 -0,91 %	46,41 -25,28 %	50,30 + 8,38 %
Epargne brute hors réserve DMTO	120,65	51,56 -57,26 %	49,99 -3,05 %	47,68 -4,62 %	47,11 -1,20 %	46,41 -1,49 %	50,30 + 8,38 %
Taux d'épargne brute (*)	19,83%	11,10 %	11,03 %	10,47 %	10,25 %	7,75 %	8,30 %
Encours de dette au 31/12	126,34	128,68	165,04	213,98	264,20	328,92	381,81
Capacité de désendettement	1,05	1,93	2,54	3,41	4,25	7,09	7,59

(*) Le taux d'épargne brute (EB/RRF) n'intègre pas la mise en réserve de DMTO en 2023 mais intègre la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027.

L'épargne brute diminuerait moins fortement en fin de période et la capacité de désendettement resterait inférieure au seuil d'alerte de 8 années. Une telle trajectoire, bien que plus favorable, impliquerait, toutefois, une vigilance particulière sur la préservation des marges de manœuvre du Département, toute inflexion pouvant, rapidement, conduire à une dégradation plus marquée de la capacité de désendettement, notamment.

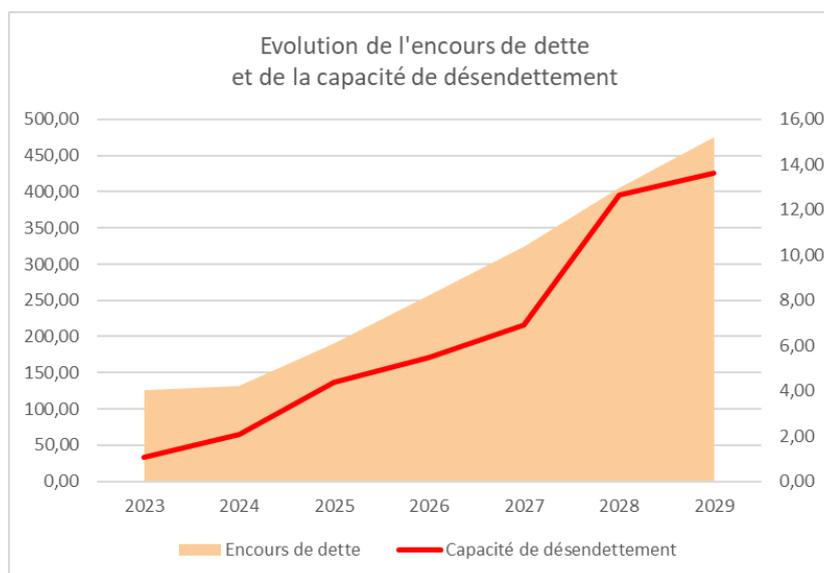
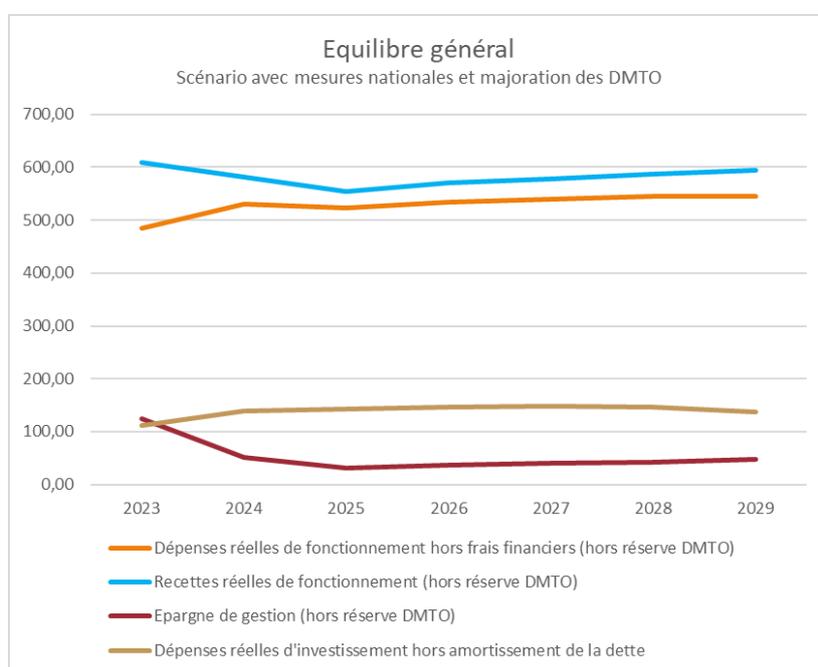


L'hypothèse d'un encaissement majoré de droits de mutation conjugué à la mise en œuvre des mesures nationales annoncées dans les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale est également à examiner.

- Sensibilité du scénario central à la mise en œuvre des mesures nationales et à une majoration du volume de droits de mutation

La dégradation, dans une telle hypothèse, serait atténuée par un produit majoré de droits de mutation (et la perception, maintenue, de 15 M€ par an, entre 2024 et 2027, de la réserve de droits de mutation). Elle n'en demeurerait pas moins réelle, particulièrement à partir de 2028, la capacité de désendettement atteignant alors près de 13 années, comme le mettent en évidence le tableau et les graphiques ci-dessous. Un plan de priorisation des actions et de limitation des dépenses resterait alors nécessaire.

En M€	CA 2023	CA 2024 prévisionnel	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	87,55	63,47 -27,50 %	43,49 -31,48 %	46,99 -8,05 %	47,06 - 0,15 %	31,94 -32,13 %	34,80 + 8,95 %
Epargne brute hors réserve DMTO	120,65	48,47 -59,82 %	28,49 -41,22 %	31,99 + 12,29 %	32,06 + 0,22 %	31,94 -0,37 %	34,80 + 8,95 %
Taux d'épargne brute (*)	19,83%	10,64 %	7,64 %	8,02 %	7,93 %	5,44 %	5,86 %
Encours de dette au 31/12	126,34	131,77	191,14	257,32	324,19	404,99	474,98
Capacité de désendettement	1,05	2,08	4,39	5,48	6,89	12,68	13,65



La stratégie budgétaire et financière du Département pour les prochaines années doit donc être adaptée à l'environnement de contrainte croissante susceptible de peser sur sa structure et ses équilibres financiers. Elle doit, en effet, tenir compte à la fois d'un contexte économique national peu dynamique et des effets des mesures nationales, si elles sont adoptées, destinées au rétablissement des comptes publics et à la réduction de l'endettement des administrations publiques. Une telle stratégie doit permettre au Département non seulement de préserver ses capacités structurelles de financement mais aussi de poursuivre son action en faveur de la cohésion, de l'investissement et d'un développement durable du territoire.

2/ Une stratégie financière conciliant adaptation à la contrainte budgétaire et action résolue en faveur de la cohésion, de l'investissement et du développement durable du territoire

La définition de la stratégie financière pour la période 2025-2029 suppose d'identifier des marges de manœuvre complémentaires que le Département pourrait consacrer à la mise en œuvre de ses politiques, et notamment de son action en faveur de la transition écologique et, plus largement, du développement durable, dans un environnement de contrainte financière plus marquée.

La politique financière mise en œuvre par le Département depuis de nombreuses années vise à préserver et consolider durablement ses équilibres budgétaires et financiers et, pour ce faire, à assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale, à assurer à la collectivité une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement et, enfin, à lui garantir la sécurité financière et la solvabilité.

Cette politique, assise sur des principes de bon sens, a jusqu'alors guidé la construction des budgets départementaux et leur équilibre. Les résultats obtenus sont précisés dans les développements précédents (1^{ère} partie du rapport).

Elle pourrait demeurer la suivante pour 2025 et les prochaines années :

Objectif stratégique n°1 : Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale

Objectif opérationnel n°1 : Assurer durablement un taux de couverture des dépenses réelles d'investissement par l'épargne brute supérieur à 50 %

Objectif opérationnel n°2 : Contenir durablement la capacité de désendettement dans une fourchette de 2 à 8 années

Objectif stratégique n°2 : Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement

Objectif opérationnel n°1 : Maîtriser la progression annuelle des dépenses réelles de fonctionnement

Objectif opérationnel n°2 : Optimiser le volume des intérêts d'emprunt dans le respect des bornes d'encadrement de la structure de l'encours (85% - 15% ; taux fixes/taux variables)

Objectif opérationnel n°3 : Garantir durablement un volume de dépenses d'investissement hors dette au minimum de 80 M€

Objectif stratégique n°3 : Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité

Objectif opérationnel n°1 : Garantir durablement un taux d'épargne brute d'au moins 10%

Objectif opérationnel n°2 : Garantir durablement une capacité de désendettement inférieure à 8 ans

Objectif opérationnel n°3 : Conserver une qualité de signature optimale auprès des prêteurs par le maintien d'une note intrinsèque AAA

Objectif stratégique n°4 : Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement

Objectif opérationnel n°1 : Prévenir le risque de liquidité en limitant à 50% de l'encours la part de l'encours obligataire

Objectif opérationnel n°2 : Prévenir durablement le risque de taux en rapprochant progressivement la structure de l'encours de dette d'un équilibre entre encours à taux fixe et encours à taux variable (50%/50%).

Objectif opérationnel n°3 : Garantir annuellement un classement de l'encours de dette dans les rubriques A (pour au moins 80% de l'encours total), B et C de la classification opérée par la circulaire du 25 juin 2010

Objectif stratégique n° 5 : Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

Objectif opérationnel n°1 : Limiter le nombre de structures partenaires classées en situation " très risquée " au sens du référentiel de notation du Département

Objectif opérationnel n°2 : Veiller, en qualité d'actionnaire, à la solidité financière des Sociétés d'économie mixte

Objectif opérationnel n°3 : Eviter la mise en jeu des garanties d'emprunt accordées

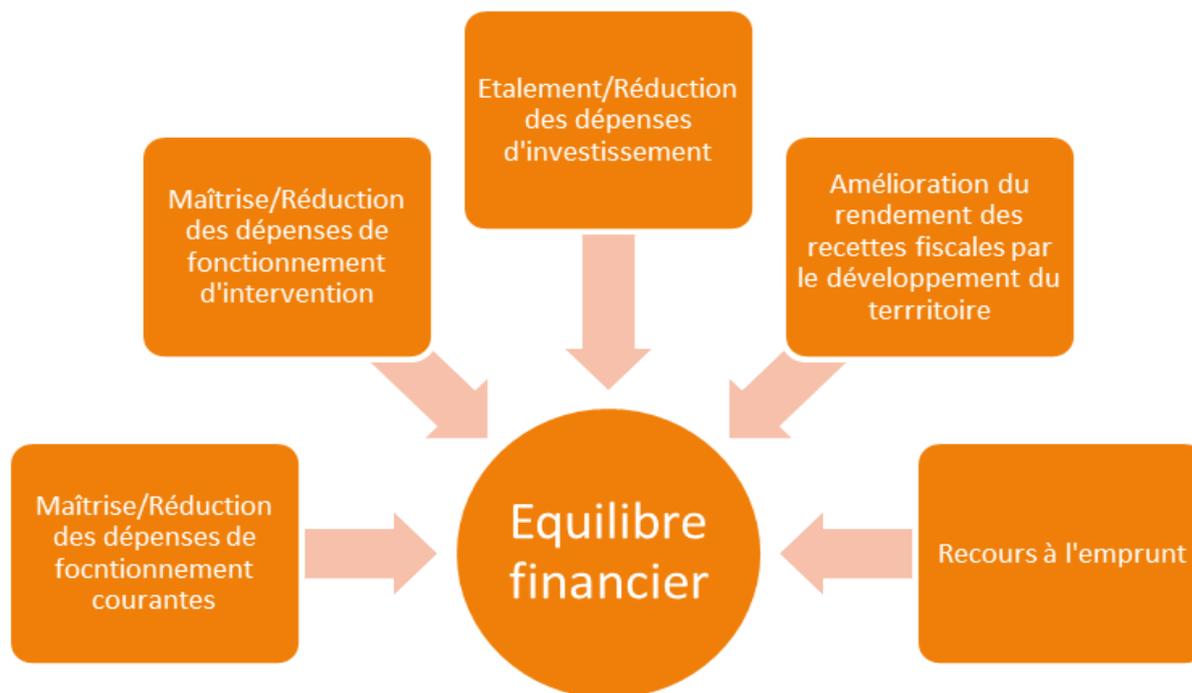
Si les objectifs structurant la stratégie départementale peuvent être maintenus, l'atteinte de résultats respectueux des cibles qu'ils fixent devrait impliquer, dès 2025, la prise de mesures spécifiques, tenant compte de la réduction potentiellement rapide, au cours des prochaines années, des marges de manœuvre du Département.

Il est particulièrement important, afin que le Département conserve une structure financière solide et une capacité d'intervention, que :

- l'encours de dette reste maîtrisé et demeure dûment calibré en fonction de la capacité de désendettement, laquelle ne doit pas excéder 8 années ;
- l'autofinancement puisse représenter au moins 10% des recettes de fonctionnement.
- les dépenses de fonctionnement soient maîtrisées.

Les leviers à disposition du Département pour assurer l'équilibre de ses budgets futurs et préserver son autofinancement et maîtriser son endettement n'intègrent toutefois plus, depuis 2021, le recours à un accroissement du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ces leviers, dont les effets s'expriment à plus ou moins long terme, sont, en effet, les suivants :



La construction des budgets futurs devrait donc tenir compte de la priorité qu'il est proposé de donner à l'investissement, et plus particulièrement à l'investissement durable et de modernisation (digitalisation), tout en poursuivant la maîtrise des dépenses de fonctionnement et en veillant à un recours raisonnable au levier de l'endettement.

A cette fin, les actions que le Département pourrait engager au cours des prochains mois, au regard des mesures nationales qui entreront effectivement en vigueur et de l'évolution du marché immobilier, consisteraient dans :

- une démarche de maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement courant et, notamment, de la masse salariale ;
- un passage en revue des actions afin de les prioriser et une révision de la planification des projets d'investissement ;
- une optimisation des recettes départementales.

La mise en œuvre de telles actions pourrait conduire à la redéfinition de dispositifs d'intervention et à un recours accru à des outils de pilotage et d'évaluation. Elle pourrait, dès lors, conduire à une modification du budget primitif issu du scénario central présenté ci-avant.

Une telle stratégie permettrait au Département de s'adapter à cet environnement moins favorable, de préserver sa capacité d'action et de réaffirmer ses priorités.

-:-:-

Les orientations budgétaires ainsi proposées pour 2025 et les prochaines années s'inscrivent dans un environnement de stagnation économique et une situation générale des finances publiques fortement dégradée.

Si la crise a eu pour conséquence de réduire le rendement des impositions départementales et d'accroître les dépenses de solidarité, le renforcement substantiel de la structure financière du Département au cours des dernières années, a permis au Conseil départemental de poursuivre son action en faveur de la cohésion sociale et territoriale, de l'éducation et des dynamiques durables. La poursuite de telles priorités au cours des prochaines années supposera que le Département adapte sa stratégie financière à une contrainte financière croissante, notamment induite par la mise en œuvre de mesures nationales destinées à réduire le déficit et l'endettement publics.

Une stratégie conciliant de façon renforcée gestion de la contrainte financière, préservation des équilibres financiers du Département et mise en œuvre des priorités politiques, s'appuyant sur une démarche de maîtrise et de pilotage de la dépense, doit, dès lors, guider la construction des budgets futurs.

Annexe 1

PROGRAMMANTION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT 2025-2029 (Rapport d'orientation budgétaire)

EPI: Enveloppe annuelle d'investissement

AP : Autorisation de Programme

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
POLITIQUE AGRICULTURE									
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2019P019 Circuits courts Alimentation	2019P019O001 Circuits courts Alimentation	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2019P019O001 Circuits courts Alimentation					200 000,00				
Programme 2019P019 Circuits courts Alimentation					200 000,00				
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O001 Fonds agricoles	EPI	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
Opération 2023P001O001 Fonds agricoles					1 550 000,00				
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O002 Fonds forestiers	EPI	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Opération 2023P001O002 Fonds forestiers					650 000,00				
AGRICULTURE	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Opération 2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé					1 200 000,00				
Programme 2023P001 Agriculture - Forêt filières bois					3 400 000,00				
Secteur AGRICULTURE ET FORETS					3 600 000,00				
politique AGRICULTURE Investissement Dépense					3 600 000,00				
POLITIQUE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE									
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	BUDGET CITOYEN	2019P017 Budget citoyen	2019P017O001 Budget citoyen	EPI	450 000,00		500 000,00	700 000,00	
Opération 2019P017O001 Budget citoyen					450 000,00		500 000,00	700 000,00	
Programme 2019P017 Budget citoyen					450 000,00		500 000,00	700 000,00	
Secteur BUDGET CITOYEN					450 000,00		500 000,00	700 000,00	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté	AP	102 760,00	587 360,00	787 360,00	1 095 200,00	662 503,00
Opération 2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté					102 760,00	587 360,00	787 360,00	1 095 200,00	662 503,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O004 CD ARLYSERE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	4 200,00				
Opération 2022P001O004 CD ARLYSERE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					4 200,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O010 CD ARLYSERE EQUIPEMENTS CULTURELS	AP	48 000,00				
Opération 2022P001O010 CD ARLYSERE EQUIPEMENTS CULTURELS					48 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O021 Contrat départemental Arlysère Constructions écoles réfectoire scolairesdfkljdsklmjsqldfjmsdjflmsjf	AP	336 400,00				
Opération 2022P001O021 Contrat départemental Arlysère Constructions écoles réfectoire scolairesdfkljdsklmjsqldfjmsdjflmsjf					336 400,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O023 CD ARLYSERE TOURISME	AP	30 000,00				
Opération 2022P001O023 CD ARLYSERE TOURISME					30 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O025 CD ARLYSERE SANTE	AP	266 000,00	200 000,00			
Opération 2022P001O025 CD ARLYSERE SANTE					266 000,00	200 000,00			
Programme 2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029					787 360,00	787 360,00	787 360,00	1 095 200,00	662 503,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté	AP	21 694,00	243 400,00	357 200,00	485 000,00	276 816,00
Opération 2022P002O001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté					21 694,00	243 400,00	357 200,00	485 000,00	276 816,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O002 CD APS AEP - ASSAINISSEMENT	AP	19 000,00				
Opération 2022P002O002 CD APS AEP - ASSAINISSEMENT					19 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O004 CD APS DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	18 450,00				
Opération 2022P002O004 CD APS DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					18 450,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS	AP	50 000,00	20 000,00			
Opération 2022P002O020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS					50 000,00	20 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	190 056,00	93 800,00			
Opération 2022P002O021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					190 056,00	93 800,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O023 CD APS TOURISME	AP	18 000,00				
Opération 2022P002O023 CD APS TOURISME					18 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029	2022P002O026 CD APS PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	40 000,00				
Opération 2022P002O026 CD APS PETITE ENFANCE ET FAMILLE					40 000,00				
Programme 2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029					357 200,00	357 200,00	357 200,00	485 000,00	276 816,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté	AP	16 681,00	349 022,00	535 800,00	752 000,00	551 036,00
Opération 2022P003O001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté					16 681,00	349 022,00	535 800,00	752 000,00	551 036,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O002 CD COEUR AEP - ASSAINISSEMENT	AP	11 619,00				
Opération 2022P003O002 CD COEUR AEP - ASSAINISSEMENT					11 619,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O004 CD COEUR DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP		60 000,00			
Opération 2022P003O004 CD COEUR DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						60 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O007 CD COEUR MOBILITE	AP	32 500,00				
Opération 2022P003O007 CD COEUR MOBILITE					32 500,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O017 CD COEUR EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS	AP	50 000,00	50 000,00			
Opération 2022P003O017 CD COEUR EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS					50 000,00	50 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS	AP	175 000,00	76 778,00			
Opération 2022P003O020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS					175 000,00	76 778,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O021 CD COEUR CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	200 000,00				
Opération 2022P003O021 CD COEUR CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					200 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P003O025 CD COEUR SANTE	AP	50 000,00				
Opération 2022P003O025 CD COEUR SANTE					50 000,00				
Programme 2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029					535 800,00	535 800,00	535 800,00	752 000,00	551 036,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté	AP	1 125 837,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00	1 168 664,40
Opération 2022P004O001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté					1 125 837,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00	1 168 664,40
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O004 CD GDCHY DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	161 600,00				
Opération 2022P004O004 CD GDCHY DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					161 600,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O010 CD GDCHY EQUIPEMENTS CULTURELS	AP	50 000,00				
Opération 2022P004O010 CD GDCHY EQUIPEMENTS CULTURELS					50 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O012 CD GDCHY AGRICULTURE	AP	2 998,00				
Opération 2022P004O012 CD GDCHY AGRICULTURE					2 998,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS	AP	50 000,00				
Opération 2022P004O020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS					50 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	316 000,00				
Opération 2022P004O021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					316 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O026 CD GDCHY PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	30 000,00				
Opération 2022P004O026 CD GDCHY PETITE ENFANCE ET FAMILLE					30 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O028 CD GDCHY PERSONNES AGEES	AP	150 000,00				
Opération 2022P004O028 CD GDCHY PERSONNES AGEES					150 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P004O029 CD GDCHY PERSONNES HANDICAPEES	AP	25 725,00				
Opération 2022P004O029 CD GDCHY PERSONNES HANDICAPEES					25 725,00				
Programme 2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029					1 912 160,00	1 912 160,00	1 912 160,00	2 723 200,00	1 168 664,40
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O001 Contrat départemental Grand Lac non affecté	AP	65 088,00	712 440,00	994 840,00	1 416 800,00	892 274,00
Opération 2022P005O001 Contrat départemental Grand Lac non affecté					65 088,00	712 440,00	994 840,00	1 416 800,00	892 274,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP		32 400,00			
Opération 2022P005O004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						32 400,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS	AP	297 752,00	75 000,00			
Opération 2022P005O010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS					297 752,00	75 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O012 CD GDLAC AGRICULTURE	AP	25 000,00				
Opération 2022P005O012 CD GDLAC AGRICULTURE					25 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	330 000,00	100 000,00			
Opération 2022P005O021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					330 000,00	100 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O023 CD GDLAC TOURISME	AP	195 000,00	75 000,00			
Opération 2022P005O023 CD GDLAC TOURISME					195 000,00	75 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O026 CD GDLAC PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	32 000,00				
Opération 2022P005O026 CD GDLAC PETITE ENFANCE ET FAMILLE					32 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P005O027 CD GDLAC COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE	AP	50 000,00				
Opération 2022P005O027 CD GDLAC COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE					50 000,00				
Programme 2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029					994 840,00	994 840,00	994 840,00	1 416 800,00	892 274,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O001 Contrat départemental Maurienne non affecté	AP	5 294,00	196 521,00	424 080,00	560 600,00	326 658,00
Opération 2022P006O001 Contrat départemental Maurienne non affecté					5 294,00	196 521,00	424 080,00	560 600,00	326 658,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O002 CD MAURIENNE AEP - ASSAINISSEMENT	AP	29 483,00				
Opération 2022P006O002 CD MAURIENNE AEP - ASSAINISSEMENT					29 483,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	17 625,00				
Opération 2022P006O004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					17 625,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O016 CD MAURIENNE EQUIPEMENT JEUNESSE	AP	91 228,00	78 108,00			
Opération 2022P006O016 CD MAURIENNE EQUIPEMENT JEUNESSE					91 228,00	78 108,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	100 000,00	52 500,00			
Opération 2022P006O020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS					100 000,00	52 500,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	121 450,00	96 951,00			
Opération 2022P006O021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE					121 450,00	96 951,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O025 CD MAURIENNE SANTE	AP	14 000,00				
Opération 2022P006O025 CD MAURIENNE SANTE					14 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O026 CD MAURIENNE PETITE ENFANCE ET FAMILLE	AP	5 000,00				
Opération 2022P006O026 CD MAURIENNE PETITE ENFANCE ET FAMILLE					5 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P006O027 CD MAURIENNE COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE	AP	40 000,00				
Opération 2022P006O027 CD MAURIENNE COHESION SOCIALE - MAISON FRANCE SERVICE					40 000,00				
Programme 2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029					424 080,00	424 080,00	424 080,00	560 600,00	326 658,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O001 Contrat départemental Tarentaise non affecté	AP	149 273,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00	122 509,00
Opération 2022P007O001 Contrat départemental Tarentaise non affecté					149 273,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00	122 509,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O004 CD TARENTEISE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE	AP	100 000,00				
Opération 2022P007O004 CD TARENTEISE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE					100 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007O020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	58 527,00				
Opération 2022P007O020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS					58 527,00				
Programme 2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029					307 800,00	307 800,00	307 800,00	411 000,00	122 509,00
Secteur Contrat départemental					5 319 240,00	5 319 240,00	5 319 240,00	7 443 800,00	4 000 460,40
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2013P259 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes	2013P259O001 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes	EPI	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Opération 2013P259O001 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes					6 000 000,00				
Programme 2013P259 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes					6 000 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2020P012 Communication électronique	2020P012O001 Communication électronique	EPI	3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2020P012O001 Communication électronique					3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2020P012 Communication électronique					3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Secteur EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE					6 003 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	1999P257 Partenaires ingénierie	1999P257O025 Participation ENR (Gaz Albertville Moûtiers)	AP	3 000 000,00				
Opération 1999P257O025 Participation ENR (Gaz Albertville Moûtiers)					3 000 000,00				
Programme 1999P257 Partenaires ingénierie					3 000 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE	2020P007O001 Référentiel très grande échelle RTGE	EPI	407 000,00		407 000,00	407 000,00	407 000,00
Opération 2020P007O001 Référentiel très grande échelle RTGE					407 000,00		407 000,00	407 000,00	407 000,00
Programme 2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE					407 000,00		407 000,00	407 000,00	407 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Secteur INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES						3 407 000,00		407 000,00	407 000,00	407 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire	1999P261O052 Leader 2021-2027	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P261O052 Leader 2021-2027						50 000,00				
Programme 1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire						50 000,00				
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007O001 Lyon Turin	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	
Opération 2015P007O001 Lyon Turin						1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007O002 Voie ferroviaire UGITECH	EPI		91 000,00				
Opération 2015P007O002 Voie ferroviaire UGITECH							91 000,00			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007O003 Lyon Turin accès français	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00			
Opération 2015P007O003 Lyon Turin accès français						1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00		
Programme 2015P007 Lyon Turin						2 000 000,00	2 091 000,00	2 000 000,00	500 000,00	500 000,00
Secteur PROCEDURES CONTRACTUELLES						2 050 000,00	2 141 000,00	2 050 000,00	550 000,00	550 000,00
politique AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Investissement Dépense						17 229 240,00	13 465 240,00	14 281 240,00	15 105 800,00	10 962 460,40
POLITIQUE	CULTURE									
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O002 Restauration numérisation archives	EPI	100 000,00	140 000,00	590 000,00	20 000,00	140 000,00	
Opération 1999P180O002 Restauration numérisation archives						100 000,00	140 000,00	590 000,00	20 000,00	140 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O018 Acquisitions documents archives	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
Opération 1999P180O018 Acquisitions documents archives						25 000,00				
Programme 1999P180 Gestion des collections						125 000,00	165 000,00	615 000,00	45 000,00	165 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P195 Expositions d'archives	1999P195O001 Prestations diverses	EPI	3 000,00		20 000,00			
Opération 1999P195O001 Prestations diverses						3 000,00		20 000,00		
Programme 1999P195 Expositions d'archives						3 000,00		20 000,00		
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P198 Collections et expositions	1999P198O001 Collections	EPI	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	
Opération 1999P198O001 Collections						37 000,00				
Programme 1999P198 Collections et expositions						37 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P205 Expositions art et musée	1999P205O001 Expositions CDP	EPI	105 000,00	110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P205O001 Expositions CDP					105 000,00	110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 1999P205 Expositions art et musée					105 000,00	110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O007 Réseau musée	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P207O007 Réseau musée					35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O010 DigitAlp's Museums	EPI	69 000,00	37 000,00			
Opération 1999P207O010 DigitAlp's Museums					69 000,00	37 000,00			
Programme 1999P207 Création structures muséographiques					104 000,00	72 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O009 Parcours permanent	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2011P007O009 Parcours permanent					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2011P007 Musée savoisien Publics					15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O001 Musée savoisien Collections	EPI	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Opération 2015P001O001 Musée savoisien Collections					150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O010 Multimédia	EPI	10 000,00	25 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2015P001O010 Multimédia					10 000,00	25 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 2015P001 Musée savoisien Collections					160 000,00	175 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2019P008 Musée savoisien travaux	2019P008O001 Musée savoisien	AP	3 434 713,51				
Opération 2019P008O001 Musée savoisien					3 434 713,51				
Programme 2019P008 Musée savoisien travaux					3 434 713,51				
Secteur ARCHIVES ET MUSEES					3 983 713,51	574 000,00	892 000,00	302 000,00	422 000,00
CULTURE	AUTRES ACTIONS CULTURELLES	1999P231 Autres actions culturelles	1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie	EPI	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Opération 1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Programme 1999P231 Autres actions culturelles					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Secteur AUTRES ACTIONS CULTURELLES					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
CULTURE	DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O001 Centre artistique départemental CAD	EPI	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Opération 2015P002O001 Centre artistique départemental CAD					9 000,00				
CULTURE	DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O003 Commandes d'oeuvres	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 2015P002O003 Commandes d'oeuvres					1 000,00				
Programme 2015P002 Pour une offre artistique diversifiée					10 000,00				
Secteur DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL					10 000,00				
CULTURE	LECTURE ET MULTIMEDIA	1999P172 Bibliothèques	1999P172O010 CSMB Lecture	EPI	154 725,00				
Opération 1999P172O010 CSMB Lecture					154 725,00				
Programme 1999P172 Bibliothèques					154 725,00				
Secteur LECTURE ET MULTIMEDIA					154 725,00				
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P212 Valorisation du patrimoine monumental	1999P212O014 SavoiaExperience	EPI	30 500,00	30 500,00			
Opération 1999P212O014 SavoiaExperience					30 500,00	30 500,00			
Programme 1999P212 Valorisation du patrimoine monumental					30 500,00	30 500,00			
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental	EPI	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opération 1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental					600 000,00				
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O012 Fondation du patrimoine	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P214O012 Fondation du patrimoine					10 000,00				
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques	EPI			50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques							50 000,00	50 000,00	50 000,00
Programme 1999P214 Restauration du patrimoine monumental					610 000,00	610 000,00	660 000,00	660 000,00	660 000,00
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O001 Château toiture	AP	140 000,00	390 000,00	800 000,00	799 476,00	
Opération 2019P010O001 Château toiture					140 000,00	390 000,00	800 000,00	799 476,00	
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap	EPI	300 000,00				
Opération 2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap					300 000,00				
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O006 Château escalier de la Tour demi-ronde	AP	7 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 2019P010O006 Château escalier de la Tour demi-ronde					7 000,00				
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets	AP	120 000,00	1 131 000,00	240 127,86		
Opération 2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets					120 000,00	1 131 000,00	240 127,86		
CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes	AP	320 000,00	360 000,00			
Opération 2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes					320 000,00	360 000,00			
Programme 2019P010 Travaux du patrimoine monumental					887 000,00	1 881 000,00	1 040 127,86	799 476,00	
Secteur PATRIMOINE CULTUREL					1 527 500,00	2 521 500,00	1 700 127,86	1 459 476,00	660 000,00
politique CULTURE Investissement Dépense					5 682 938,51	3 112 500,00	2 609 127,86	1 778 476,00	1 099 000,00
POLITIQUE	EDUCATION								
EDUCATION	COLLEGES PRIVES	1999P160 Investissement des collèges privés	1999P160O001 Aide à l'investissement loi Falloux	EPI	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Opération 1999P160O001 Aide à l'investissement loi Falloux					720 000,00				
Programme 1999P160 Investissement des collèges privés					720 000,00				
Secteur COLLEGES PRIVES					720 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P137 Fonctionnement des collèges publics	1999P137O058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG	EPI	350 000,00	350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00
Opération 1999P137O058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG					350 000,00	350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00
Programme 1999P137 Fonctionnement des collèges publics					350 000,00	350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction	AP	40 000,00	1 500 000,00	3 500 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
Opération 1999P148O059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction					40 000,00	1 500 000,00	3 500 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap	AP	327 266,10				
Opération 1999P148O060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap					327 266,10				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction	AP	500 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
Opération 1999P148O062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction					500 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap	AP	170 000,00	900 000,00			6 000 000,00
Opération 1999P148O064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap					170 000,00	900 000,00			6 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O065 GARIBALDI Aix conformité Handicap	AP	34 220,40				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 1999P148O065 GARIBALDI Aix conformité Handicap					34 220,40				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap	AP	500 000,00	1 500 000,00			4 000 000,00
Opération 1999P148O066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap					500 000,00	1 500 000,00			4 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap	AP	4 100 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	2 242 832,09	
Opération 1999P148O068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap					4 100 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	2 242 832,09	
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O091 FONTANET Frontenex conformité handicap	AP	5 000 000,00	5 100 000,00	2 344 712,83		
Opération 1999P148O091 FONTANET Frontenex conformité handicap					5 000 000,00	5 100 000,00	2 344 712,83		
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O092 Collège George Sand isolation	AP					120 000,00
Opération 1999P148O092 Collège George Sand isolation									120 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O097 Le Bonrieu : installation chaufferie bois avec isolation thermique	AP	90 885,51				
Opération 1999P148O097 Le Bonrieu : installation chaufferie bois avec isolation thermique					90 885,51				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale	AP	199 434,43				
Opération 1999P148O098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale					199 434,43				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O100 JJ Perret restructuration	AP	500 000,00				40 000,00
Opération 1999P148O100 JJ Perret restructuration					500 000,00				40 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O101 La Vanoise restructuration	AP	100 000,00	700 000,00	205 000,00		4 350 000,00
Opération 1999P148O101 La Vanoise restructuration					100 000,00	700 000,00	205 000,00		4 350 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O102 Jules Ferry restructuration	AP	100 000,00	640 000,00	200 000,00		
Opération 1999P148O102 Jules Ferry restructuration					100 000,00	640 000,00	200 000,00		
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction	AP	290 000,00	1 200 000,00		3 100 000,00	5 000 000,00
Opération 1999P148O103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction					290 000,00	1 200 000,00		3 100 000,00	5 000 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O104 Bissy restructuration	AP	2 150 000,00	4 150 000,00	4 200 000,00	1 474 764,43	
Opération 1999P148O104 Bissy restructuration					2 150 000,00	4 150 000,00	4 200 000,00	1 474 764,43	

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O113 AP Jean MermozBarby Restructuration	AP					50 000,00
Opération 1999P148O113 AP Jean MermozBarby Restructuration									50 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics	1999P148O116 Collège George Sand Agrandissement de la demi-pension	AP	150 000,00	1 000 000,00	678 600,00		
Opération 1999P148O116 Collège George Sand Agrandissement de la demi-pension					150 000,00	1 000 000,00	678 600,00		
Programme 1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics					14 251 806,44	23 190 000,00	19 628 312,83	24 817 596,52	37 560 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)	1999P153O001 Equipements sportifs	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 1999P153O001 Equipements sportifs					1 000 000,00				
Programme 1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)					1 000 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O004 Cité mixte Albertville	EPI	120 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 1999P154O004 Cité mixte Albertville					120 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement	AP	70 000,00	650 000,00	198 000,00		
Opération 1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement					70 000,00	650 000,00	198 000,00		
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O010 Cité mixte Jean Rostand demi-pension	EPI	9 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P154O010 Cité mixte Jean Rostand demi-pension					9 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics					199 000,00	695 000,00	243 000,00	45 000,00	45 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2001P013 Acquisitions foncières	2001P013O008 Acquisitions foncières collèges	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2001P013O008 Acquisitions foncières collèges					30 000,00				
Programme 2001P013 Acquisitions foncières					30 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance	EPI	3 700 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
Opération 2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance					3 700 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES	EPI	1 548 000,00	1 157 000,00	1 100 000,00	1 092 000,00	664 000,00
Opération 2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES					1 548 000,00	1 157 000,00	1 100 000,00	1 092 000,00	664 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics	EPI	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Opération 2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics					275 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O363 Désamiantage des collèges	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2008P001O363 Désamiantage des collèges					100 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O365 Acquisition de bungalows	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2008P001O365 Acquisition de bungalows					40 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul	EPI	550 000,00				
Opération 2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul					550 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges	EPI	1 350 000,00	1 000 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opération 2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges					1 350 000,00	1 000 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O371 Bien dans ma cour	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 2008P001O371 Bien dans ma cour					250 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O372 Plan vélo collèges	EPI	400 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Opération 2008P001O372 Plan vélo collèges					400 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O373 Mise en conformité handicap collèges	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2008P001O373 Mise en conformité handicap collèges					200 000,00				
Programme 2008P001 Patrimoine collèges maintenance					8 413 000,00	6 822 000,00	6 365 000,00	6 357 000,00	5 929 000,00
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry					10 000,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O003 Transfert locaux ACD	AP	5 040,00				
Opération 2009P019O003 Transfert locaux ACD					5 040,00				
EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne	EPI	150 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne					150 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 2009P019 Atelier culinaire départemental					165 040,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Secteur COLLEGES PUBLICS					24 408 846,44	32 107 000,00	27 636 312,83	32 569 596,52	44 884 000,00
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O002 IUFM	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 1999P105O002 IUFM						20 000,00				
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O028 Campus Jacob	AP	1 000 000,00	2 000 000,00	3 500 000,00	2 000 000,00		
Opération 1999P105O028 Campus Jacob						1 000 000,00	2 000 000,00	3 500 000,00	2 000 000,00	
EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc	EPI	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00
Opération 1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc						117 500,00				
Programme 1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche						1 137 500,00	2 137 500,00	3 637 500,00	2 137 500,00	137 500,00
Secteur ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE						1 137 500,00	2 137 500,00	3 637 500,00	2 137 500,00	137 500,00
politique EDUCATION Investissement Dépense						26 266 346,44	34 964 500,00	31 993 812,83	35 427 096,52	45 741 500,00
POLITIQUE ENVIRONNEMENT										
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P066 Aide aux communes sécurité	1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)	AP	400 000,00	400 000,00	322 000,00			
	EAU			EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)						650 000,00	650 000,00	572 000,00	250 000,00	250 000,00
Programme 1999P066 Aide aux communes sécurité						650 000,00	650 000,00	572 000,00	250 000,00	250 000,00
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P087 Cours d'eau	1999P087O096 Subventions cours d'eau	EPI	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Opération 1999P087O096 Subventions cours d'eau						700 000,00				
Programme 1999P087 Cours d'eau						700 000,00				
ENVIRONNEMENT	EAU	1999P090 Eau potable assainissement	1999P090O003 Eau potable assainissement	EPI	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Opération 1999P090O003 Eau potable assainissement						1 100 000,00				
Programme 1999P090 Eau potable assainissement						1 100 000,00				
Secteur EAU						2 450 000,00	2 450 000,00	2 372 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O001 Subvention associations biodiversité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2020P002O001 Subvention associations biodiversité						40 000,00				
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité						30 000,00				
Programme 2020P002 Structures biodiversité						70 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P003 Collectivités biodiversité	2020P003O001 Subventions collectivité projets	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2020P003O001 Subventions collectivité projets					400 000,00				
Programme 2020P003 Collectivités biodiversité					400 000,00				
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O001 Gestion sites naturels départementaux	EPI	170 000,00	250 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Opération 2020P004O001 Gestion sites naturels départementaux					170 000,00	250 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O003 Corridors biologiques	EPI	350 000,00		300 000,00		300 000,00
Opération 2020P004O003 Corridors biologiques					350 000,00		300 000,00		300 000,00
ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O004 Mesures compensatoires	EPI	80 000,00	50 000,00			
Opération 2020P004O004 Mesures compensatoires					80 000,00	50 000,00			
Programme 2020P004 Département biodiversité					600 000,00	300 000,00	650 000,00	350 000,00	650 000,00
Secteur ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE					1 070 000,00	770 000,00	1 120 000,00	820 000,00	1 120 000,00
ENVIRONNEMENT	TRANSITION ENERGETIQUE	2017P008 Maîtrise de l'énergie	2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique	EPI	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
Opération 2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique					1 250 000,00				
Programme 2017P008 Maîtrise de l'énergie					1 250 000,00				
Secteur TRANSITION ENERGETIQUE					1 250 000,00				
politique ENVIRONNEMENT Investissement Dépense					4 770 000,00	4 470 000,00	4 742 000,00	4 120 000,00	4 420 000,00
POLITIQUE MOYENS									
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P032 Promotion communication	2008P032O002 Présence visuelle	EPI	60 000,00	60 000,00	50 000,00	40 000,00	30 000,00
Opération 2008P032O002 Présence visuelle					60 000,00	60 000,00	50 000,00	40 000,00	30 000,00
Programme 2008P032 Promotion communication					60 000,00	60 000,00	50 000,00	40 000,00	30 000,00
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P034 Etudes et suivis communication	2008P034O001 Charte et production graphique	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 2008P034O001 Charte et production graphique					2 000,00				
Programme 2008P034 Etudes et suivis communication					2 000,00				
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P035 Événementiel	2008P035O001 Foire de Savoie..	EPI	12 000,00	8 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 2008P035O001 Foire de Savoie..					12 000,00	8 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Programme 2008P035 Événementiel					12 000,00	8 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P036 Audiovisuel	2008P036O001 Audiovisuel	EPI	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Opération 2008P036O001 Audiovisuel					60 000,00				
Programme 2008P036 Audiovisuel					60 000,00				
Secteur COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS					134 000,00	130 000,00	118 000,00	108 000,00	98 000,00
MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P299O002 Mobilier et matériel élus	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P299O002 Mobilier et matériel élus					2 000,00				
MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P299O014 Informatique Elus	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	98 000,00	20 000,00
Opération 1999P299O014 Informatique Elus					20 000,00	20 000,00	20 000,00	98 000,00	20 000,00
Programme 1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG					22 000,00	22 000,00	22 000,00	100 000,00	22 000,00
Secteur ELUS					22 000,00	22 000,00	22 000,00	100 000,00	22 000,00
MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P289O001 Matériel informatique acquisition	EPI	707 500,00	651 500,00	1 884 500,00	1 190 500,00	570 500,00
Opération 1999P289O001 Matériel informatique acquisition					707 500,00	651 500,00	1 884 500,00	1 190 500,00	570 500,00
MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P289O002 Logiciel acquisition	EPI	1 404 500,00	1 113 000,00	463 000,00	355 000,00	437 000,00
Opération 1999P289O002 Logiciel acquisition					1 404 500,00	1 113 000,00	463 000,00	355 000,00	437 000,00
Programme 1999P289 Informatique					2 112 000,00	1 764 500,00	2 347 500,00	1 545 500,00	1 007 500,00
Secteur INFORMATIQUE					2 112 000,00	1 764 500,00	2 347 500,00	1 545 500,00	1 007 500,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O004 Divers gestion Chambéry le Haut (DEA)	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P263O004 Divers gestion Chambéry le Haut (DEA)					5 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O055 Divers gestion DBMG Estivales du Château	EPI	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Opération 1999P263O055 Divers gestion DBMG Estivales du Château					2 500,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O070 Divers gestion DBMG frais généraux	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P263O070 Divers gestion DBMG frais généraux					6 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O085 Divers gestion DGAST SG	EPI	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opération 1999P263O085 Divers gestion DGAST SG					500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P263O101 Divers gestion DPT Direction	EPI	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 1999P263O101 Divers gestion DPT Direction					1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Programme 1999P263 Divers gestion					15 500,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P278O001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O014 TDL Loyers logements spécifiques (permanents)	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P278O014 TDL Loyers logements spécifiques (permanents)					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O016 Charges bâtiments et divers SG	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P278O016 Charges bâtiments et divers SG					50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P278O018 Charges bâtiments TDL	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P278O018 Charges bâtiments TDL					3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Programme 1999P278 Loyers bâtiment et charges					57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG	EPI	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
Opération 1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG					58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	90 000,00	90 000,00
Opération 1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx					100 000,00	100 000,00	100 000,00	90 000,00	90 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O005 Mobilier et mat Archives	EPI	10 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O005 Mobilier et mat Archives					10 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O007 Mobilier matériel BDS	EPI	115 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P279O007 Mobilier matériel BDS					115 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O025 Mobilier et matériel DVS	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O025 Mobilier et matériel DVS					2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O030 TDL mobilier et matériel	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P279O030 TDL mobilier et matériel					35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG					6 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement	EPI	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
Opération 1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement					82 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage					6 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O047 SMMR Matériel et outillage	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P279O047 SMMR Matériel et outillage					100 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O048 Acquisition matériel de mesure, mobilier outillage	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P279O048 Acquisition matériel de mesure, mobilier outillage					30 000,00				
Programme 1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage					544 000,00	436 000,00	436 000,00	426 000,00	426 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG					50 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	3099002 Véhicules acquisition DI	EPI	6 150 000,00	6 150 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
Opération 3099002 Véhicules acquisition DI					6 150 000,00	6 150 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
Programme 1999P282 Véhicules acquisitions cessions					6 200 000,00	6 200 000,00	5 550 000,00	5 550 000,00	5 550 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O006 Château parking	EPI	40 000,00	350 000,00			
Opération 2003P004O006 Château parking					40 000,00	350 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration	EPI	500 000,00	500 000,00	500 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration					500 000,00	500 000,00	500 000,00	400 000,00	400 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O018 4 rue du Château	EPI	20 000,00	200 000,00			
Opération 2003P004O018 4 rue du Château					20 000,00	200 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O019 Etudes DBMG	EPI	20 000,00	20 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O019 Etudes DBMG					20 000,00	20 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O023 Chalet Edelweiss St François Longchamp	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 2003P004O023 Châlet Edelweiss St François Longchamp					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O028 Centre Lionel Terray	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2003P004O028 Centre Lionel Terray					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize	EPI	50 000,00	50 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize					50 000,00	50 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations	EPI	70 000,00	70 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations					70 000,00	70 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports	AP	85 000,00	200 000,00	3 000 000,00	1 301 337,19	
Opération 2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports					85 000,00	200 000,00	3 000 000,00	1 301 337,19	
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O086 Travaux mise en conformité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O086 Travaux mise en conformité					40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil général	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil général					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O114 TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)	EPI	450 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2003P004O114 TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)					450 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures					25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O137 TDL Cuves à fuel	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O137 TDL Cuves à fuel					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard					40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Poltique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap	EPI	80 000,00	80 000,00	80 000,00	22 000,00	22 000,00
Opération 2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap					80 000,00	80 000,00	80 000,00	22 000,00	22 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O171 Réhabilitation SMMR	EPI	100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2003P004O171 Réhabilitation SMMR					100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O267 Désamiantage des bâtiments	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O267 Désamiantage des bâtiments					40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O270 Regroupements de services	EPI	800 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Opération 2003P004O270 Regroupements de services					800 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O296 Restructuration site de Yenne	AP	50 466,01				
Opération 2003P004O296 Restructuration site de Yenne					50 466,01				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018	AP	2 050 000,00	700 000,00	239 398,93		
Opération 2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018					2 050 000,00	700 000,00	239 398,93		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes	AP	480 000,00	1 500 000,00	500 000,00	6 300 000,00	8 000 000,00
Opération 2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes					480 000,00	1 500 000,00	500 000,00	6 300 000,00	8 000 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O310 DT Albertville CPAS mise en conformité handicap	EPI	260 000,00				
Opération 2003P004O310 DT Albertville CPAS mise en conformité handicap					260 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel	EPI	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Opération 2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel					80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O321 Acquisitions	AP	500 000,00				
Opération 2003P004O321 Acquisitions					500 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O327 Chaudières fuel	AP	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Opération 2003P004O327 Chaudières fuel					160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O328 Installation bornes électriques	EPI	200 000,00	200 000,00			

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 2003P004O328 Installation bornes électriques					200 000,00	200 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O330 Centrales ENR	EPI	850 000,00	850 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Opération 2003P004O330 Centrales ENR					850 000,00	850 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme	AP	1 000 000,00	312 900,22			
Opération 2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme					1 000 000,00	312 900,22			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane	AP	34 500,00	575 000,00	345 000,00		
Opération 2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane					34 500,00	575 000,00	345 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850	AP	60 000,00	225 500,00			
Opération 2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850					60 000,00	225 500,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers	AP					35 000,00
Opération 2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers									35 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe	AP	80 000,00	200 000,00	883 152,00		
Opération 2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe					80 000,00	200 000,00	883 152,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy	EPI					20 000,00
Opération 2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy									20 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O358 Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne	AP					80 000,00
Opération 2003P004O358 Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne									80 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O359 Locaux de la Sauvegarde	EPI	2 900 000,00				
Opération 2003P004O359 Locaux de la Sauvegarde					2 900 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O360 Nouveau CRD de Voglans	AP	630 000,00	3 000 000,00	1 558 480,00		
Opération 2003P004O360 Nouveau CRD de Voglans					630 000,00	3 000 000,00	1 558 480,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques					200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction					100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O366 Centres de vacances	AP	3 000 000,00	500 000,00			
Opération 2003P004O366 Centres de vacances					3 000 000,00	500 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O368 Acquisition et aménagement Ex locaux DIRECCTE Curial	AP	400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00		
Opération 2003P004O368 Acquisition et aménagement Ex locaux DIRECCTE Curial					400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O369 Ferme de Verdex au Bourget-du-Lac	AP	115 000,00	1 300 000,00	1 025 000,00		
Opération 2003P004O369 Ferme de Verdex au Bourget-du-Lac					115 000,00	1 300 000,00	1 025 000,00		
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O372 Aménagement des locaux 2ème étage du château	EPI	300 000,00				
Opération 2003P004O372 Aménagement des locaux 2ème étage du château					300 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O373 Abri à sel de Plainpalais/FECLAZ	EPI					70 000,00
Opération 2003P004O373 Abri à sel de Plainpalais/FECLAZ									70 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O374 Restructuration ou reconstruction des Archives Départementales	AP	206 000,00				
	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE			EPI			500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 2003P004O374 Restructuration ou reconstruction des Archives Départementales					206 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O378 Sonorisation du salon d'honneur	EPI	100 000,00				
Opération 2003P004O378 Sonorisation du salon d'honneur					100 000,00				
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O380 SDIS Albertville	AP	500 000,00	1 440 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	960 000,00
Opération 2003P004O380 SDIS Albertville					500 000,00	1 440 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	960 000,00
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O381 Mise aux normes courants fort et faible Adret	AP	218 000,00	182 000,00			
Opération 2003P004O381 Mise aux normes courants fort et faible Adret					218 000,00	182 000,00			
MOYENS	PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O382 Savoie Biblio Tarentaise	AP	500 000,00	500 000,00			
Opération 2003P004O382 Savoie Biblio Tarentaise					500 000,00	500 000,00			

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Programme 2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession					17 393 966,01	15 550 400,22	16 986 030,93	15 878 337,19	12 442 000,00
Secteur PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE					24 210 466,01	22 258 900,22	23 044 530,93	21 926 837,19	18 490 500,00
politique MOYENS Investissement Dépense					26 478 466,01	24 175 400,22	25 532 030,93	23 680 337,19	19 618 000,00
POLITIQUE	POLITIQUE FINANCIERE								
POLITIQUE FINANCIERE	2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS	2017P224 Fonds d'urgence d'investissement	2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement	EPI	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Opération 2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement					4 500 000,00				
Programme 2017P224 Fonds d'urgence d'investissement					4 500 000,00				
Secteur 2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS					4 500 000,00				
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple	EPI	7 320 406,63	5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37	2 907 704,20
Opération 2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple					7 320 406,63	5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37	2 907 704,20
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire	EPI				10 000 000,00	15 000 000,00
Opération 2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire								10 000 000,00	15 000 000,00
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple	EPI	2 474 655,30	2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51	2 550 278,60
Opération 2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple					2 474 655,30	2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51	2 550 278,60
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable	EPI	1 421 857,51	1 428 606,11	1 435 894,58	400 000,00	400 000,00
Opération 2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable					1 421 857,51	1 428 606,11	1 435 894,58	400 000,00	400 000,00
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O005 Amortissement refinancements	EPI	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
Opération 2017P322O005 Amortissement refinancements					23 000 000,00				
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O006 Amortissement trésorerie	EPI	273 858,20	189 500,69	98 394,58		
Opération 2017P322O006 Amortissement trésorerie					273 858,20	189 500,69	98 394,58		
Programme 2017P322 Amortissement des prêts					34 490 777,64	33 049 419,86	29 901 519,45	38 913 724,88	43 857 982,80
POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P331 Participations au capital actionnariat	2017P331O006 Participation aux foncières pour le logement	EPI	2 000 000,00	2 000 000,00			
Opération 2017P331O006 Participation aux foncières pour le logement					2 000 000,00	2 000 000,00			
Programme 2017P331 Participations au capital actionnariat					2 000 000,00	2 000 000,00			
Secteur 3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE					36 490 777,64	35 049 419,86	29 901 519,45	38 913 724,88	43 857 982,80
politique POLITIQUE FINANCIERE Investissement Dépense					40 990 777,64	39 549 419,86	34 401 519,45	43 413 724,88	48 357 982,80

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
POLITIQUE	POLITIQUE ROUTIERE									
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O420 Signalisation horizontale	EPI	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
Opération 1999P031O420 Signalisation horizontale						1 570 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O441 Signalisation Verticale	EPI	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
Opération 1999P031O441 Signalisation Verticale						530 000,00				
Programme 1999P031 Signalisation routière						2 100 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O418 Petits aménagements de sécurité	EPI	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Opération 1999P034O418 Petits aménagements de sécurité						70 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O466 Abattage platanes chançrés sur tout le Département	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P034O466 Abattage platanes chançrés sur tout le Département						30 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O503 Sécurisation des arrêts de cars	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 1999P034O503 Sécurisation des arrêts de cars						25 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O507 Dispositifs de retenue	EPI	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
Opération 1999P034O507 Dispositifs de retenue						750 000,00				
Programme 1999P034 Aménagements et équipements de sécurité						875 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P048 Fonds d'intervention d'urgence	1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence	EPI	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence						1 500 000,00				
Programme 1999P048 Fonds d'intervention d'urgence						1 500 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalançheux	1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalançheux	EPI	7 750 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Opération 1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalançheux						7 750 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Programme 1999P059 Protection contre les risques naturels et avalançheux						7 750 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2000P072 Passages à niveaux	2000P072O022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2000P072O022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux						20 000,00				
Programme 2000P072 Passages à niveaux						20 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O004 RD 902 -Tignes - Réhabilitation du tunnel du Saut	AP	922 122,28					

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Opération 2007P040O004 RD 902 -Tignes -Réhabilitation du tunnel du Saut					922 122,28				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels					50 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels	EPI	340 000,00	400 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Opération 2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels					340 000,00	400 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier					25 000,00				
Programme 2007P040 Tunnels					1 337 122,28	475 000,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00
Secteur AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS					13 582 122,28	11 970 000,00	12 020 000,00	12 020 000,00	12 020 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts	EPI	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Opération 1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts					7 000 000,00				
Programme 1999P053 Ouvrages d'art					7 000 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	2022P011 Renforcement de chaussées	2022P011O006 Renforcement de chaussées - RESERVE	EPI	14 250 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00
Opération 2022P011O006 Renforcement de chaussées - RESERVE					14 250 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00
Programme 2022P011 Renforcement de chaussées					14 250 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00
Secteur MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER					21 250 000,00	21 500 000,00	21 500 000,00	21 500 000,00	21 500 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes					100 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O107 Etudes générales	EPI	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Opération 1999P019O107 Etudes générales					160 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O108 Frais insertions	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 1999P019O108 Frais insertions					40 000,00				
Programme 1999P019 Etudes et acquisitions foncières					300 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	EPI	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Opération 1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)					1 050 000,00				
Programme 1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)					1 050 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie	EPI	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Opération 1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie					1 050 000,00				
Programme 1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)					1 050 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O120 RESERVE - Aménagements cyclables	EPI	400 000,00	460 319,00	350 000,00		
Opération 1999P038O120 RESERVE - Aménagements cyclables					400 000,00	460 319,00	350 000,00		
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O158 Etudes aménagements cyclables structurants supports des mobilités du quotidien	EPI	200 000,00	450 000,00	250 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P038O158 Etudes aménagements cyclables structurants supports des mobilités du quotidien					200 000,00	450 000,00	250 000,00	100 000,00	100 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O160 Remise à niveau des infrastructures	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 1999P038O160 Remise à niveau des infrastructures					200 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O162 Franchissement de l'Isère-Liaison Alpespace-V62	AP	180 000,00	1 700 000,00	3 470 205,00		
Opération 1999P038O162 Franchissement de l'Isère-Liaison Alpespace-V62					180 000,00	1 700 000,00	3 470 205,00		
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O163 RD911 - Sécurisation de la montée entre Grésy-sur-Aix et Saint-Ours	AP	1 000 000,00		1 000 000,00		
Opération 1999P038O163 RD911 - Sécurisation de la montée entre Grésy-sur-Aix et Saint-Ours					1 000 000,00		1 000 000,00		
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O165 RD 1504-Liaison cyclable entre la galerie du tunnel du Chat à Saint-Jean-de-Chevelu - SECTION 1	AP	300 000,00	1 700 000,00			
Opération 1999P038O165 RD 1504-Liaison cyclable entre la galerie du tunnel du Chat à Saint-Jean-de-Chevelu - SECTION 1					300 000,00	1 700 000,00			
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O166 RD 1504- Liaison cyclable entre Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne - SECTION 2-	AP	200 000,00	100 000,00		500 000,00	500 000,00
Opération 1999P038O166 RD 1504- Liaison cyclable entre Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne - SECTION 2-					200 000,00	100 000,00		500 000,00	500 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O167 RD 1006 -Liaison cyclable entre Saint- Christophe le tunnel des Echelles et de St Christophe -	EPI	70 000,00	400 000,00	500 000,00		
Opération 1999P038O167 RD 1006 -Liaison cyclable entre Saint- Christophe le tunnel des Echelles et de St Christophe -					70 000,00	400 000,00	500 000,00		
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O168 RD 5 -Liaison cyclable entre Challes-les-Eaux et l'entrée de Médipôle	AP	20 000,00	1 000 000,00		1 006 690,00	
Opération 1999P038O168 RD 5 -Liaison cyclable entre Challes-les-Eaux et l'entrée de Médipôle					20 000,00	1 000 000,00		1 006 690,00	
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O169 RD 991- Liaison cyclable entre Chindrieux et Brison-St-Innocent -	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00		
Opération 1999P038O169 RD 991- Liaison cyclable entre Chindrieux et Brison-St-Innocent -					50 000,00	50 000,00	50 000,00		

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029	
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O170 Liaison cyclable entre le bassin d'Albertville et la basse Tarentaise	EPI		100 000,00	100 000,00			
Opération 1999P038O170 Liaison cyclable entre le bassin d'Albertville et la basse Tarentaise						100 000,00	100 000,00			
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O171 Aménagement du dernier km collège (3 collèges)	EPI		500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	
Opération 1999P038O171 Aménagement du dernier km collège (3 collèges)						500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	
Programme 1999P038 Aménagements cyclables						2 620 000,00	6 660 319,00	6 420 205,00	2 306 690,00	1 300 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes	EPI	500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
Opération 2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes						500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O020 Entrée Centre-nord de Chambéry	AP	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	666 208,96		
Opération 2004P045O020 Entrée Centre-nord de Chambéry						1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	666 208,96	
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
Opération 2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais	AP	180 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	
Opération 2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais						180 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Programme 2004P045 Opérations structurantes						1 730 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00	2 216 208,96	1 550 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2019P018 Plan vélo	2019P018O001 Plan Vélo - Aides aux collectivités locales - Infrastructures cyclables	EPI	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
Opération 2019P018O001 Plan Vélo - Aides aux collectivités locales -Infrastructures cyclables						1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2019P018 Plan vélo	2019P018O008 Plan vélo - Aides aux collectivités locales - infrastructures cyclables - Appel à projet dernier km	EPI		500 000,00				
Opération 2019P018O008 Plan vélo - Aides aux collectivités locales - infrastructures cyclables - Appel à projet dernier km						500 000,00				
Programme 2019P018 Plan vélo						1 500 000,00	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Secteur OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS						8 250 000,00	13 110 319,00	12 370 205,00	7 922 898,96	6 250 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	1999P025 Aires de chaînage	1999P025O039 Aire de chaînage	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
Opération 1999P025O039 Aire de chaînage						25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Programme 1999P025 Aires de chaînage						25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P027 Gestion du trafic et information des usagers	2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers	EPI	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	
Opération 2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers						350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Programme 2007P027 Gestion du trafic et information des usagers					350 000,00				
POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P039 Outils de l'exploitation	2007P039O005 Modernisation du réseau radio	AP	492 476,23				
	Optimiser l'exploitation du réseau routier			EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2007P039O005 Modernisation du réseau radio					517 476,23	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Programme 2007P039 Outils de l'exploitation					517 476,23	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Secteur Optimiser l'exploitation du réseau routier					892 476,23	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
politique POLITIQUE ROUTIERE Investissement Dépense					43 974 598,51	46 980 319,00	46 290 205,00	41 842 898,96	40 170 000,00
POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES									
RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	2019P001 2019 Formation du personnel	2019P001O002 020 Formation agents Administration générale	EPI	2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00
Opération 2019P001O002 020 Formation agents Administration générale					2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00
Programme 2019P001 2019 Formation du personnel					2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00
Secteur FORMATION					2 123,00	2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00
RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	1999P155 Frais annexes personnel	1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye	EPI	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Opération 1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye					75 000,00				
Programme 1999P155 Frais annexes personnel					75 000,00				
RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	2019P002 2019 Masse salariale	2019P002O001 2019 Personnel administration générale	EPI	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Opération 2019P002O001 2019 Personnel administration générale					14 000,00				
Programme 2019P002 2019 Masse salariale					14 000,00				
Secteur PERSONNEL					89 000,00				
politique RESSOURCES HUMAINES Investissement Dépense					91 123,00	91 148,00	91 174,00	91 200,00	91 227,00
POLITIQUE SECURITE INCENDIE									
SECURITE INCENDIE		1999P046 Service d'incendie et de secours	1999P046O001 Subvention SDIS	EPI	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Opération 1999P046O001 Subvention SDIS					1 300 000,00				
Programme 1999P046 Service d'incendie et de secours					1 300 000,00				
Secteur					1 300 000,00				
politique SECURITE INCENDIE Investissement Dépense					1 300 000,00				
POLITIQUE SOCIAL COHESION									

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
SOCIAL COHESION	ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	1999P210 Insertion sociale de proximité	1999P210O005 Actions cohésion sociale	EPI	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P210O005 Actions cohésion sociale					15 000,00				
Programme 1999P210 Insertion sociale de proximité					15 000,00				
Secteur ACTION SOCIALE DE PROXIMITE					15 000,00				
SOCIAL COHESION	INSERTION RSA	1999P208 RSA contrats aidés	1999P208O002 Actions d'insertion	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P208O002 Actions d'insertion					30 000,00				
Programme 1999P208 RSA contrats aidés					30 000,00				
Secteur INSERTION RSA					30 000,00				
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	1999P303 Aide aux organismes logement social	1999P303O006 Aide diverse logement	EPI	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 1999P303O006 Aide diverse logement					500 000,00				
Programme 1999P303 Aide aux organismes logement social					500 000,00				
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2005P007 Politique foncière.	2005P007O002 Etablissement public foncier local	EPI	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Opération 2005P007O002 Etablissement public foncier local					60 000,00				
Programme 2005P007 Politique foncière.					60 000,00				
SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2020P009 Gens du voyage	2020P009O001 Les Gens du voyage	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2020P009O001 Les Gens du voyage					30 000,00				
Programme 2020P009 Gens du voyage					30 000,00				
Secteur LOGEMENT					590 000,00				
politique SOCIAL COHESION Investissement Dépense					635 000,00				
POLITIQUE	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI								
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PETITE ENFANCE	1999P221 Protection maternelle et infantile	1999P221O002 Frais divers PMI	EPI	59 700,00	28 300,00	23 400,00	23 500,00	23 700,00
Opération 1999P221O002 Frais divers PMI					59 700,00	28 300,00	23 400,00	23 500,00	23 700,00
Programme 1999P221 Protection maternelle et infantile					59 700,00	28 300,00	23 400,00	23 500,00	23 700,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PETITE ENFANCE	1999P224 Planification	1999P224O002 Frais divers planification	EPI	16 500,00				
Opération 1999P224O002 Frais divers planification					16 500,00				
Programme 1999P224 Planification					16 500,00				
Secteur PETITE ENFANCE					76 200,00	28 300,00	23 400,00	23 500,00	23 700,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais	EPI	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Opération 1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais					2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Opération 1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille					1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O004 Jeunes majeurs	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 1999P227O004 Jeunes majeurs					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O005 Frais divers prise en charge enfance jeunesse famille	EPI	3 600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
Opération 1999P227O005 Frais divers prise en charge enfance jeunesse famille					3 600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
Programme 1999P227 Prise en charge physique EJJ					1 207 000,00	1 204 400,00	1 204 400,00	1 204 400,00	1 203 400,00
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE	PROTECTION MERE ENFANT	1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ	1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille					3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Programme 1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ					3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Secteur PROTECTION MERE ENFANT					1 210 000,00	1 207 400,00	1 207 400,00	1 207 400,00	1 206 400,00
politique SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI Investissement Dépense					1 286 200,00	1 235 700,00	1 230 800,00	1 230 900,00	1 230 100,00
POLITIQUE	SOCIAL PERSONNES AGEES								
SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P171 PA Prise en charge physique	1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées	EPI	920 000,00	3 392 000,00	5 902 000,00	4 862 000,00	3 960 000,00
Opération 1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées					920 000,00	3 392 000,00	5 902 000,00	4 862 000,00	3 960 000,00
Programme 1999P171 PA Prise en charge physique					920 000,00	3 392 000,00	5 902 000,00	4 862 000,00	3 960 000,00
SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P182 PA Prévention et maintien à domicile	1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie	EPI	100 000,00	100 000,00			
Opération 1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie					100 000,00	100 000,00			
Programme 1999P182 PA Prévention et maintien à domicile					100 000,00	100 000,00			
Secteur					1 020 000,00	3 492 000,00	5 902 000,00	4 862 000,00	3 960 000,00
politique SOCIAL PERSONNES AGEES Investissement Dépense					1 020 000,00	3 492 000,00	5 902 000,00	4 862 000,00	3 960 000,00
POLITIQUE	SPORT								
SPORT	BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	2019P012 Base départementale d'aviron	2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron					50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Programme 2019P012 Base départementale d'aviron					50 000,00				
Secteur BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON					50 000,00				
SPORT	MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2016P048 Sport pour tous	2016P048O001 Comités sportifs départementaux	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P048O001 Comités sportifs départementaux					20 000,00				
Programme 2016P048 Sport pour tous					20 000,00				
Secteur MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL					20 000,00				
SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O001 Forfait EPS	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P049O001 Forfait EPS					20 000,00				
SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O004 Quatre plans sports	EPI	31 000,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00	40 000,00
Opération 2016P049O004 Quatre plans sports					31 000,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00	40 000,00
Programme 2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport					51 000,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00	60 000,00
Secteur SPORT EDUCATIF					51 000,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00	60 000,00
politique SPORT Investissement Dépense					121 000,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00	130 000,00
POLITIQUE	TOURISME								
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O053 Hébergement touristique marchand	EPI	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Opération 1999P243O053 Hébergement touristique marchand					700 000,00				
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O055 Signalisation touristique routière provision	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 1999P243O055 Signalisation touristique routière provision					20 000,00				
TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision					10 000,00				
Programme 1999P243 Développement du tourisme					730 000,00				
TOURISME		1999P250 Aménagement tourisme	1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard	EPI	50 000,00	200 000,00	300 000,00	300 000,00	750 000,00
Opération 1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard					50 000,00	200 000,00	300 000,00	300 000,00	750 000,00
Programme 1999P250 Aménagement tourisme					50 000,00	200 000,00	300 000,00	300 000,00	750 000,00
TOURISME		2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018	2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Opération 2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT					1 200 000,00				
Programme 2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018					1 200 000,00				

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2025	2026	2027	2028	2029
Secteur					1 980 000,00	2 130 000,00	2 230 000,00	2 230 000,00	2 680 000,00
politique TOURISME Investissement Dépense					1 980 000,00	2 130 000,00	2 230 000,00	2 230 000,00	2 680 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					175 425 690,11	179 322 227,08	174 959 910,07	179 438 433,55	183 995 270,20
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors écritures de refinancement et de trésorerie					140 934 912,47	146 272 807,22	145 058 390,62	140 524 708,67	140 137 287,40

Informations « ressources humaines » relatives au Rapport DOB 2024 conformément à la Loi NOTRe du 07 août 2015 et au Décret du 24 juin 2016

En déclinaison des principes énoncés par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et traduits dans l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en vertu du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, le présent document soumis pour avis à l'Assemblée départementale comporte les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail dans le Département.

Le Département de la Savoie est l'un des principaux employeurs du département et compte un effectif moyen de près de 2500 agents. Fonctionnaires ou contractuels, ils sont répartis sur plus de 220 sites sur l'ensemble du territoire savoyard et exercent près de 150 métiers différents pour répondre à l'ensemble des missions de service public du Département.

Cette situation est l'aboutissement d'une période de plus de 30 ans d'extension du périmètre de compétences du Département issue, pour l'essentiel, des différentes lois de décentralisation engendrant le transfert à la fois de missions définies par la loi et précédemment exercées par les services de l'État, mais aussi du développement des politiques volontaristes du Département pour répondre aux enjeux et besoins de la Savoie.

I- Les caractéristiques principales du personnel départemental

Les chiffres sont issus du Rapport Social Unique (RSU), élaboré chaque année au titre de l'année civile écoulée, document qui mesure l'ensemble des évolutions des données RH.

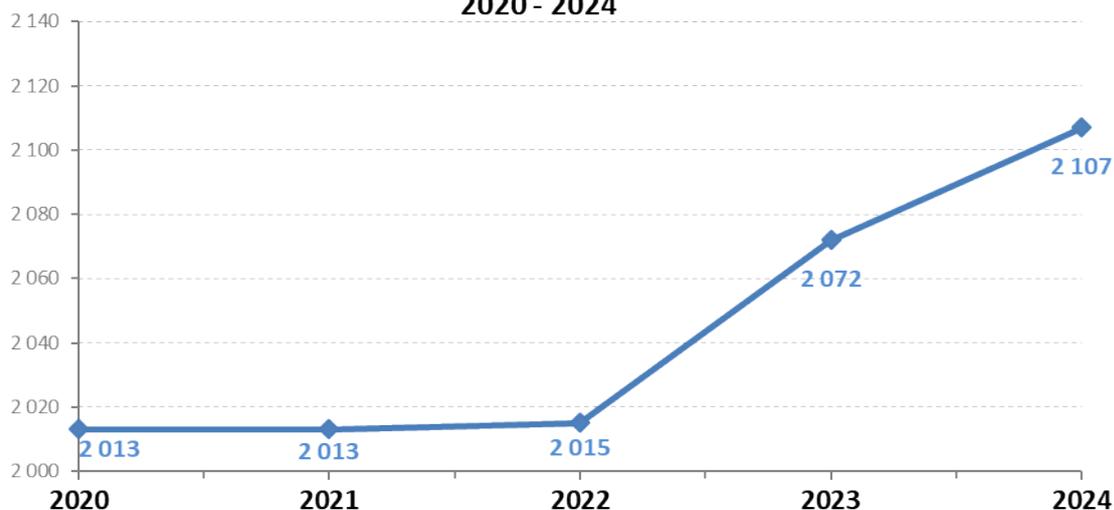
1- La structure des effectifs

Les mesures engagées ces dernières années se traduisent dans la structure des effectifs.

Tableau 1- Evolution du nombre de postes permanents

Nombre d'emplois permanents (au 1er janvier)	2020	2021	2022	2023	2024
Conseil Départemental	1 960	1 959	1 960	2 014	2 046
<i>Dont Laboratoire</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>
Foyer Départemental de l'Enfance	53	54	55	58	61
TOTAL	2 013	2 013	2 015	2 072	2 107

Evolution du nombre d'emplois permanents 2020 - 2024



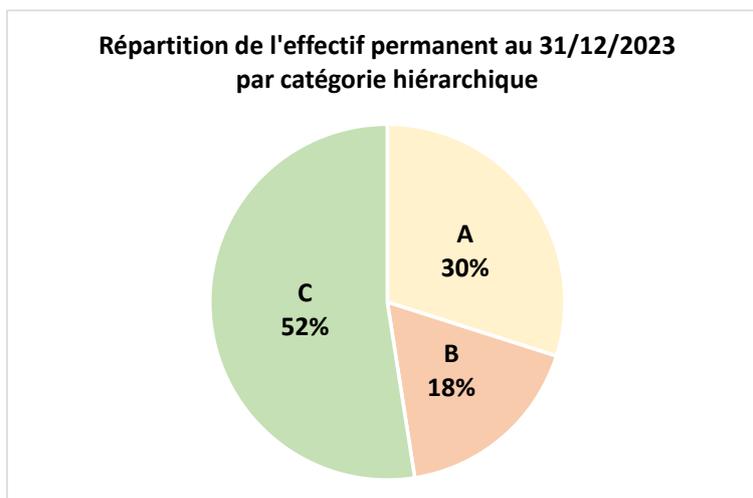
35 postes permanents ont été créés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} janvier 2024 afin de répondre notamment aux besoins du Pôle social (mise en place de France Travail, du Système d'information APA, hausse du nombre d'enfants confiés au Département) et à ceux du Plan climat.

Si les fonctionnaires continuent de représenter la grande majorité des agents publics, la part des contractuels sur emploi permanent continue de progresser.

Tableau 2 - Évolution entre 2020 et 2023 du nombre de personnels rémunérés au 31 décembre de chaque année

Effectifs rémunérés au 31 décembre	2020	2021	2022	2023
Titulaires et stagiaires	1 687	1 681	1 640	1 663
Contractuels	182	174	214	229
Remplaçants	112	119	118	131
Agents mis à disposition à l'extérieur de la collectivité	24	22	20	20
Sous-Total sur emplois permanents	2 005	1 996	1 992	2 043
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels	201	249	188	206
Emplois aidés	13	13	13	10
Apprentis	26	38	42	37
Contrats de projet	0	2	11	13
Collaborateurs groupes d'élus et du cabinet	11	11	11	11
Sous-Total sur emplois non permanents	251	313	265	277
Assistants familiaux	203	184	168	163
TOTAL hors assistants familiaux	2 256	2 309	2 257	2 320

À l'instar des autres Départements, la représentativité des agents de catégorie C reste prédominante au regard des compétences dévolues à l'échelon départemental (collèges, routes). Associée à la pyramide des âges, cette prédominance de la catégorie C permet d'identifier de nombreux départs à la retraite d'ici 2025 dans cette catégorie.



L'âge moyen des agents sur emploi permanent au 31 décembre 2023 reste élevé puisqu'il est de 48 ans. Ce vieillissement des agents du Département ne semble pas avoir d'effets directs sur le taux d'absentéisme, évalué à 5,8% (hors congés maternité, paternité et adoption) au 31 décembre 2023 au sein de la collectivité et qui était de 6,2% au 31 décembre 2022 sur le même périmètre. À titre de comparaison, le groupe mutualiste Relyens fait état d'un taux d'absentéisme hors maternité de 9,6% pour l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale en 2023.

Le caractère « inversé » de la pyramide des âges est un élément déterminant des orientations de la Politique RH et impose une réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

La pyramide des âges, invite à réfléchir sur la pénibilité de certains métiers, dans la dimension physique mais aussi émotionnelle, et donc en chaîne sur les parcours professionnels, l'usure professionnelle et l'élaboration d'une politique « séniors ».

Dans le même temps, cette pyramide révèle le déficit de « jeunes » au sein de la collectivité : 6% de personnels âgés de moins de 30 ans contre 48 % de l'effectif âgés de plus de 50 ans. La diversification des modes de recrutement, des publics, en travaillant davantage sur une population en acquisition de compétences, sur l'apprentissage et l'insertion devrait permettre d'assurer un transfert de compétences des « séniors » vers cette nouvelle génération d'agents publics et donc de rajeunir les effectifs de la collectivité.

2- Le temps de travail

La Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 consacre la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail de 35 heures par semaine, dans l'année suivant le renouvellement des assemblées délibérantes. Les régimes de travail spécifiques (travail de nuit, travail pénible ou dangereux, etc.) ne sont pas concernés.

Les agents de la collectivité effectuent 1 607 heures de travail chaque année. Pour un agent à temps complet, la durée hebdomadaire est de 39 heures au Conseil départemental de la Savoie, ce qui génère 21 jours d'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail).

Afin de tenir compte de la spécificité des métiers présents au sein de la collectivité, plusieurs règlements du temps de travail ont d'ores et déjà été rédigés en complément du règlement cadre qui précise les règles de droit commun pour l'ensemble du personnel départemental.

Parallèlement, le logiciel de gestion du temps Horoquartz, mis en œuvre au sein de la collectivité, dès le 1^{er} septembre 2009, a été déployé progressivement au sein des directions/services de la collectivité. La généralisation de l'expérimentation menée au sein de certaines Maisons techniques du Département (MTD) a permis à la collectivité d'étendre aux agents des routes ce logiciel de gestion du temps afin de mieux connaître leur organisation de travail, leur permettre de poser via ce logiciel, leurs congés mais également de suivre les heures supplémentaires et complémentaires réalisées par ces mêmes agents. De nouvelles populations d'agents devraient être progressivement intégrées dans l'outil de gestion des temps (agents des collèges, agents du SMMR et du Foyer Départemental de l'Enfance) en même temps que la collectivité engagera une réflexion sur l'évolution du règlement du temps de travail.

Tableau 3 - Répartition du temps de travail de l'effectif global

Sur les 2320 agents rémunérés au 31 décembre 2023, 2281 le sont sur des emplois à temps complet et 39 sur des emplois à temps non complet. Sur les 2281 agents à temps complet, 1982 agents sont à temps plein, 265 sont à temps partiel et 34 sont à temps partiel thérapeutique.

Au 31 décembre 2023		Nbre agents	%	
Sur emploi à temps complet	<i>Temps plein</i>	1 982	85%	
	<i>Temps partiel</i>	<i>sur autorisation</i>	197	9%
		<i>de droit</i>	68	3%
		<i>Thérapeutique</i>	34	1%
Sur emploi à non complet		39	2%	
Total		2 320	100%	

Tableau 4- Détails des temps non complets

Répartition par quotité des 39 agents à temps non complet

Quotité	Nbre agents	%
25	2	5%
50	17	43%
60	7	18%
70	3	8%
80	7	18%
90	3	8%
Total	39	100%

Tableau 5 - Détails des temps partiels

Répartition par quotité des 265 agents à temps partiel (hors temps partiel thérapeutique)

Quotité	Catégorie du Temps Partiel	Nbre agents	%
50,00	TP de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1	0,4%
	TP de droit au profit des travailleurs handicapés	3	1,1%
60,00	TP de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	3	1,1%
	TP de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	TP de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	2	0,8%
70,00	TP de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1	0,4%
	TP de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	TP sur autorisation	3	1,1%
80,00	TP de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	38	14,3%
	TP de droit au profit des travailleurs handicapés	8	3,0%
	TP de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	8	3,0%
	TP sur autorisation	134	50,6%
90,00	TP de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	TP de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	1	0,4%
	TP sur autorisation	60	22,6%
Total		265	100%

3 - Les rémunérations 2023

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)	dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) hors frais de déplacement, NBI, SFT, CTI, heures supp et comp	RISEEP	dont nouvelle bonification indiciaire (NBI)	dont heures supplémentaires ou complémentaires	dont SFT
Catégorie A	22 884 457 €	5 655 649 €	4 874 336 €	207 747 €	8 670 €	236 194 €
Catégorie B	10 266 515 €	2 177 411 €	1 656 472 €	63 108 €	64 198 €	63 066 €
Catégorie C	28 833 197 €	6 135 539 €	3 604 702 €	126 272 €	540 474 €	206 989 €
Total	61 984 169 €	13 968 599 €	10 135 510 €	397 127 €	613 342 €	506 249 €

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)	dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) hors frais de déplacement, NBI, SFT, CTI, heures supp et comp, et IR	RISEEP	dont heures supplémentaires ou complémentaires
Catégorie A	4 604 729 €	1 133 678 €	935 200 €	3 278 €
Catégorie B	2 355 343 €	540 532 €	399 049 €	32 436 €
Catégorie C	3 942 804 €	698 854 €	430 095 €	72 992 €
TOTAL	10 902 876 €	2 373 064 €	1 764 344 €	108 706 €

II. Les orientations en matière de ressources humaines pour 2025

1- Une moindre hausse des dépenses de personnel

Après une année 2024 marquée par une hausse de plus de 12,5M€ des dépenses de personnel tous budgets confondus, dont 8,5M€ de mesures volontaristes visant à revaloriser les rémunérations du personnel départemental, les efforts financiers se poursuivent en 2025 même s'ils sont nettement moindres que l'an passé.

Outre le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) issu du déroulement de carrières des agents qui est d'environ 1,1M€ chaque année, le budget principal affiche une hausse de 3,13M€ en raison des éléments suivants :

- créations de postes permanents avec un impact budgétaire de 1,13M€ en 2025, incluant l'effet année pleine des recrutements initiés en 2024
- créations de postes de renforts et de contrats de projet avec un impact budgétaire de 0,8M€ en 2025, incluant l'effet année pleine des recrutements débutés en 2024

- augmentation de la participation prévoyance versée par le Département de 20 à 25 euros par mois pour 52,5K€
- hausse du SMIC et des bas de grilles estimée à 40K€

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les dépenses sur le budget principal devraient augmenter de 3,13M€ entre 2024 et 2025 pour s'établir à 123,45M€ du fait principalement de la hausse des dépenses de personnel. La hausse tout budgets est de 3,48M€ pour tenir compte des mesures impactant le Foyer de l'Enfance et le Laboratoire d'Analyses Vétérinaires.

	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Budget principal	96,02 M €	97,97M €	100,73M €	107,97M €	120,32M €	123,45M €
<i>- dont masse salariale*</i>	91,67M €	93,48 €	96,58M €	103,64M €	115,75M €	118,82M €
Budgets annexes						
<i>Foyer de l'Enfance</i>	2,83M €	2,86M €	2,9M €	3,64M €	3,91M €	4,16M €
<i>Laboratoire Vétérinaire</i>	0,97M €	0,97M €	1,04M €	1,04M €	1,15M €	1,25M €
<i>Communications électroniques</i>	0,27M €	-	-	-	-	
Budgets votés	100,09M€	101,80M €	104,67M €	112,65M €	125,38M€	128,86M€

**Budget RH hors élus, hors collaborateurs de groupes d'élus, hors budget formation, hors budget propre de la Direction des Ressources Humaines et hors investissement*

2- Un souci accru apporté à la qualité de vie au travail

La Qualité de vie au travail est un objectif majeur, essentiel pour entretenir une performance collective dans un environnement pour autant toujours plus complexe et incertain.

Les actions de prévention (formation à la prévention des troubles musculosquelettiques au sein des collègues et des centres routiers, achat de matériels ergonomiques, études de poste administratif) se poursuivront dans le cadre du renouvellement du plan pluriannuel de prévention des risques professionnels qui sera présenté en Formation spécialisée et la commission des risques psychosociaux, composée des membres de la Formation spécialisée, sera réunie à échéance régulière.

De plus, le Département adapte, autant que possible, les conditions de travail des agents en situation de handicap grâce à des acteurs spécialisés au sein de la direction des ressources humaines et à l'implication des autres directions support (DBMG, DSI). Ces aménagements sont inscrits dans un plan d'action plus large favorisant l'inclusion. Ce plan est financé en partie par le Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et poursuit un triple objectif : organiser et structurer une politique inclusive (interprétariat en langue des signes, communication adaptée, ...), faciliter le recrutement d'agents en situation de handicap (prise en charge d'une partie de la rémunération des apprentis travailleurs handicapés, prime en cas de pérennisation d'apprentis en situation de handicap, ...) et adapter les conditions de travail des travailleurs handicapés ou ayant des restrictions médicales (mobiliers adaptés au handicap, étude de poste, accompagnement à la reconversion en cas d'inaptitude à un poste, aide à l'achat de prothèses auditives nécessaires pour travailler efficacement,...). La convention triennale avec le FIPH a été renouvelée pour 3 ans en 2023.

Par ailleurs, dans le cadre nouveau plan d'action égalité femmes-hommes initié pour la période 2025-2028, des actions d'information/sensibilisation et de formation sont envisagées à l'attention des agents.

Enfin, une réflexion est en cours sur la mise en place d'une offre sportive sur le temps de travail et devrait aboutir d'ici septembre 2025.

3- La nécessité de former les agents et d'attirer les talents

Le plan de formation 2025-2028 sera présenté lors du comité social territorial de février 2025. Outre le parcours TIM encadrants à destination des managers, d'autres formations spécifiques, dans la continuité des Lignes directrices de gestion, seront prévues telles que le parcours ressources encadrants ou encore les séances de co-développement. Un soin tout particulier sera également apporté à la conduite de projets de services en lien avec le TIM LAB.

Enfin, afin d'attirer de nouveaux profils et de fidéliser les agents, un travail conséquent a été mené sur l'identité employeur du Département et devrait aboutir début 2025 avec notamment :

- la création d'un véritable site carrières sur le site internet de la collectivité permettant de mettre en avant le Département de la Savoie, sa politique RH ainsi que les offres d'emploi
- le renforcement de l'usage des réseaux sociaux
- et l'utilisation de nouveaux supports de diffusion des offres d'emploi.

En parallèle, un logiciel de gestion des candidatures sera mis en place au cours du premier semestre 2025 facilitant ainsi les démarches des candidats.

4- La poursuite du dialogue social

Le dialogue social se poursuivra dans le cadre d'un protocole des droits syndicaux réactualisé en 2024 autour principalement des réflexions concernant l'égalité hommes femmes, le sport au travail et l'évolution du règlement du temps de travail.